This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So206

1903-05

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So206

1903-05

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire,

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins

---

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VI^e^ SÉRIE

TOME DEUXIÈME

ANNÉE 1904

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1905

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Section de l'arrondissement de Bernay. Commune de Boisney. Foire du 1er mars 1904. Liste des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure (Prix fondés par M. A. Dudou) I

Discours prononcé par M. Camille Fouquet, président de la Société, à la séance générale du 10 avril 1904 . . . II

Notice de M. Charles Fortier, membre de la Société, sur la « Maison du travail pour jeunes gens, » lue à la séance générale du 10 avril 1904 VI

Concours agricole départemental tenu à Beaumont-le-Roger (arrondissement de Bernay), les 24 et 25 septembre 1904. Extrait du procès-verbal XI

— Discours prononcé par M. Camille Fouquet, président de la Société. XIII

— Liste des récompenses. XVII

Section de l'arrondissement des Andelys. Distribution de récompenses aux serviteurs ruraux. Séance publique tenue aux Andelys le 20 novembre 1904 XXIX

— Discours de M. Louis Passy, Président de la Société . XXIX

— Liste des récompenses. XXXVIII

Rapport de M. Lecointe, membre de la Société, sur un travail intitulé « Notice sur les Sociétés communales d'Assurance mutuelle contre la mortalité du bétail existant dans le département de l'Eure », par M. Livet, instituteur à Daubeuf près Vatteville (Eure), lu à la séance générale du 29 janvier 1905 XL

Section de l'arrondissement de Bernay. Concours linier de 1904 XLIII

Digitized by Google

Liste des lauréats XLIII
Le Cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure). Étude sur les boucles et les plaques ornées de figures humaines, par M. Léon COUTIL, correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de la Société, lue à la séance générale du 31 janvier 1904 1
Le demi-fief de la Poterie à Evreux (1647-1789) par M. l'abbé GUÉRY, aumônier du Lycée d'Évreux, membre de la Société, lu à la séance générale du 10 avril 1904. . . . 38
Notice sur M. Édouard FÉRAY 65
Notice sur M. Émile TOUFLET-DUMESNIL 68
Discours prononcé par M. Louis PASSY, député, président de la section des Andelys 71
Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs ou envoyés par le Gouvernement 75
Liste des Présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832. 79
Composition de la Société. Membres du bureau pendant l'année 1904 82
Liste générale des membres de la Société. 83
Sociétés correspondantes 106
Programme du prix Lucien Fouché à décerner en 1906. Concours littéraire. 113

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

COMMUNE DE BOISNEY

FOIRE DU 1er MARS 1904

Liste des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure.

(Prix fondés par M. A. Dudou)

Taureaux. — Prix : 10 francs, M. Thomas Salun, à Serquigny.

Génisses amouillantes. — 1er prix : 10 francs, Mme veuve Fleury, à Saint-Pierre-de-Salerne; 2e prix : 5 francs, M. Traunois, à Plasnes.

Génisses ayant toutes leurs dents. — 1er prix : 10 francs, M. Amelot, à Berthouville; 2e prix : 5 francs, M. Gilbert, à Bernay.

Bœufs. — 1er prix : 10 francs, M. Hue, à Boisney; 2e prix : 5 francs, M. Bernouy, à Bernay.

Bandes de bœufs. — Prix : 25 francs, M. Bernouy, à Bernay.

Porcs. — Prix : 5 francs, M. Delaunay, à Plasnes.

Moutons. — 1er prix : 10 francs, M. Renoult, à Plasnes; 2e prix : 5 francs, M. Bénard, à Carsix.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. CAMILLE FOUQUET, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 10 avril 1904.

« MESSIEURS,

« Quelques semaines déjà se sont écoulées depuis que vous m'avez appelé au grand honneur de présider vos travaux. Si je n'ai pu vous exprimer aussitôt ma reconnaissance, ne supposez point que le retard l'ait diminuée ; il l'a plutôt augmentée et fortifiée, à mesure que je sentais davantage la lourde tâche que vous m'avez imposée.

« Je ne me fais pas assez d'illusion sur la valeur de mes études pour ne pas discerner dans votre détermination une secrète faveur. Comment l'amitié serait-elle restée étrangère au choix de cette assemblée où je me félicite de compter presque autant d'amis que de collègues?

« Laissez-moi aussi, comme je l'écrivais à notre excellent secrétaire perpétuel, reporter une part de l'honneur que vous m'avez fait sur la glorieuse section de Bernay, qui, sous la direction du fils de son éminent fondateur,

Digitized by Google

s'efforce de suivre les exemples de travail et de persévérance que vous ne cessez de lui donner.

« Tous les hommes distingués qui ont tenu la place que j'occupe aujourd'hui n'abordaient ce poste redoutable qu'avec un sentiment de modestie qui m'a toujours frappé. Je viens après eux et moins digne qu'eux : c'est vous dire tout mon embarras, et combien j'en suis pénétré.

« Un illustre philosophe disait : « Je suis humble quand je me juge, et orgueilleux quand je me compare. »

« Aujourd'hui, Messieurs, je ne puis pas me servir de cette devise si douce à l'amour-propre humain, et, si je me compare, je suis obligé d'avouer mon humilité.

« Vous apporté-je, en effet, comme mon prédécesseur, le souvenir de deux générations d'hommes, qui, après avoir fondé cette Société, lui ont consacré toutes les forces de leur intelligence, de leur talent et de leur caractère ?

« Aussi bien n'ai-je point l'ambition de vous entraîner dans des voies nouvelles. D'ailleurs, le pourrais-je ?

« Est-ce que rien de ce qui touche à l'amélioration matérielle et morale de notre département vous est resté étranger ? Vous pouvez, sans vanité ni présomption, vous appliquer la maxime antique : « Rien d'humain ne m'est étranger », en ce qui concerne nos compatriotes de l'Eure. J'aperçois autour de moi des membres de notre Société qui ont indiqué la meilleure méthode des associations modernes, syndicats, coopératives, sociétés diverses, ou qui ont perfectionné, agrandi ou vivifié les mutualités existantes.

« Ce n'est pas moi, certes, qui leur refuserai la collaboration et l'appui de notre Société, laquelle, par ses

Digitized by Google

longues et minutieuses méditations sur les choses rurales, a donné dans nos contrées le signal de progrès que, tous, nous voulons encore plus rapides et plus complets. N'est-ce point à vous, Messieurs, que l'on doit l'initiative du mouvement fécond qui, depuis une quarantaine d'années, a renouvelé l'agriculture de ce pays, au plus grand profit de la grande et de la petite propriété, que vous ne séparez point dans votre noble souci de la prospérité générale ?

« Comment pourrais-je retracer, comme il conviendrait, l'utile activité que vous déployez dans les diverses branches des connaissances humaines qui composent le domaine de vos patientes études ?

« Si je ne le fais point, ne croyez pas que je néglige de l'admirer. C'est peut-être parce que je craindrais de ne point le faire, en votre présence, avec assez d'autorité et de discernement.

« Ce que je souhaite par-dessus tout, c'est de ne point laisser déchoir une compagnie qui a compté dans son sein tant d'illustrations de tout genre, tant d'hommes politiques heureux de se retrouver ici dans le calme d'études sérieuses, cherchant dans l'investigation du passé les leçons de l'avenir, mais s'inspirant surtout des besoins de l'agriculture, exposée comme l'industrie à la concurrence des produits étrangers.

« Messieurs, nos réunions de l'année dernière ont présenté un éclat incomparable. Notre Société s'est trouvée mêlée au concours régional, que beaucoup de nos membres ont embelli par l'exposition de leurs produits les plus variés.

« Cette année, nous ne serons pas favorisés par de telles solennités, et votre président ne réclame que

Digitized by Google

l'appui de votre bonne coopération, et particulièrement le bon concours de notre infatigable secrétaire perpétuel M. Léon Petit, pour le soutenir dans le cours de nos travaux communs.

« Ce que je vous promets, mes chers collègues, c'est l'empressement et la reconnaissance avec lesquels, répondant à votre excellent accueil, je viens, à votre tête, m'associer aux nobles efforts que vous ne cessez de faire pour maintenir la Société libre de l'Eure à la hauteur de la mission qu'elle remplit si bien et depuis si longtemps, grâce aux hommes distingués qu'elle compte dans ses rangs et qui contribuent à maintenir sa prospérité et son rayonnement. »

Digitized by Google

NOTICE

De M. Charles FORTIER, membre de la Société

Sur la « Maison de travail pour jeunes gens »

Lue à la séance générale du 10 avril 1904.

Au numéro 13 de la rue de l'Ancienne Comédie, à Paris, on peut lire une modeste enseigne portant ces mots : « Maison de travail pour jeunes gens. »

La maison est aussi modeste que l'enseigne. Mais on n'imagine pas combien l'œuvre qui s'y fait est utile et bonne. On n'imagine pas non plus avec quel zèle, avec quelle passion, avec quelle obstination et quel dévouement elle est faite. M. Rollet, qui est avocat à la Cour d'appel, a planté là sa toque et son rabat, et s'est consacré tout entier à l'œuvre de la « Maison de travail ». Il devait défendre les riches contre leurs semblables. Il a préféré défendre les pauvres contre le destin. Cette entreprise si laborieuse et souvent si ingrate, il s'y est voué avec une satisfaction tranquille, et il la mène avec une assiduité que rien ne rebute et que rien ne lasse. Les personnes de son foyer, sa femme, sa sœur, il les a associées à son labeur, et elles viennent ajouter le sacrifice de leur vie au sacrifice qu'il fait tous les jours de la

Digitized by Google

sienne. Et tout ce monde, tout ce bon monde travaille à son œuvre avec une inconscience du bien qu'il fait vraiment stupéfiante, et qui émerveille surtout quand on songe aux orgueils et aux vantardises de tant de gens qui ne font rien.

L'œuvre de M. Rollet, outre qu'elle est si méritoire, est en même temps singulièrement recommandable. Elle consiste à recevoir les garçonnets de douze à dix-huit ans qui n'ont pas de pain ni d'asile, et à leur donner un asile et du pain.

Les formalités d'admission sont bien simples. J'ai assisté une fois à la cérémonie.

Quel âge as-tu?

Treize ans.

Pourquoi viens-tu?

J'ai faim.

As-tu tes parents?

Oui.

Pourquoi ne te donnent-ils pas à manger?

Ils n'en ont pas.

Où demeures-tu?

Au hasard, tantôt ici, tantôt là.

Reviens demain avec ton père.

Et l'affaire est faite. Demain l'enfant aura du pain et un asile.

Quant aux renseignements, on les prend plus tard. Si l'enfant a menti, on le renvoie, voilà tout. Mais on n'a pas risqué, s'il a dit vrai, de différer cruellement le secours, et d'attendre pour le nourrir qu'il soit mort de faim.

Une fois reçu dans la maison, l'enfant est soumis à un travail quelconque, oh! un travail bien peu fatigant,

Digitized by Google

et aussi bien peu rémunéré; ce sont des courses, des étiquettes pour compagnies de chemins de fer, des bandes d'adresses, quelques écritures, s'il sait écrire. Il ne travaille jamais plus de huit heures par jour.

Tous les jours le surveillant lui donne une note pour son travail et sa conduite. Les notes quotidiennes lui donnent droit à une récompense qui est : 1° pour la note *très bien*, 50 cent. en bon de vêtements et 20 cent. en argent; 2° pour la note *bien*, 50 cent. en bon de vêtements et 10 cent. en argent; 3° pour la note *assez bien* 25 cent. en bon de vêtements.

Vous entendez bien que ces récompenses en argent et en vêtements sont le salaire déguisé de son pauvre petit travail, ou même plus exactement une petite libéralité dissimulée, car son pauvre petit travail est loin de valoir ce qu'on lui donne, et qu'on lui présente sous la forme d'une récompense afin de lui donner un caractère de pédagogie paternelle et une moralité.

Le travail exécuté par les enfants peut être évalué à 4 000 francs par an à peu près. Et comme le nombre des enfants présents tous les jours dans la maison est d'environ 50 à 60 en moyenne, le travail de chacun représente de 20 à 25 centimes par jour, prix fort.

L'atelier de travail et le bureau d'administration sont situés, comme nous l'avons dit, dans l'immeuble portant le numéro 13 de la rue de l'Ancienne Comédie. Ils occupent des locaux prêtés gratuitement par une propriétaire charitable, M^me^ la baronne Thénard.

C'est là que les enfants passent leurs journées. Pour la nuit, la « Maison de travail » a loué, au 149 de la rue de Rennes, un local assez vaste où elle a installé deux dortoirs séparés, l'un pour les plus petits, l'autre

Digitized by Google

pour les grands, entre lesquels sont placés le logement des religieuses, la chapelle, le réfectoire et la cuisine; tout cela aménagé avec la plus stricte économie, car la maison n'est pas riche, loin de là, et la clientèle abonde plus que les ressources. Il existe en outre une petite cour sablée où les enfants passent chaque jour les heures de récréation. On y enseigne la probité, la droiture, le patriotisme et la vertu, si tant est que tout cela peut s'enseigner.

La « Maison de travail » qui héberge, avons-nous dit, une soixantaine d'enfants à la fois, en voit passer chez elle à peu près un millier par an. Chaque enfant reste donc en moyenne trois semaines, pendant lesquelles on lui cherche une place ou un emploi qui le fasse vivre; pendant lesquelles aussi on le surveille et on l'étudie. Il y a des pensionnaires qui ne séjournent pas, et qui ne font que passer: ce sont les mauvais sujets. Dès qu'on s'aperçoit qu'ils sont réfractaires à tout bon enseignement et à toute discipline, on les renvoie. Le plus souvent ils n'attendent pas leur renvoi, et ils partent d'eux-mêmes. Ça les ennuie d'entendre toujours parler de bonne conduite, d'honneur, de probité, et ils ont hâte de quitter un asile antipathique à leurs mauvais instincts.

Les autres, la maison les garde indéfiniment, et jusqu'à ce qu'elle les ait placés. Jamais l'idée ne lui viendrait d'abandonner brusquement ceux qu'elle a recueillis, et de leur retirer la main qu'elle leur a tendue. Ils restent donc jusqu'à ce qu'ils aient un emploi. Mais elle se hâte de leur en trouver un, pour qu'ils partent et qu'ils soient remplacés par d'autres, car les candidats ne manquent pas, et les rangs de la misère sont toujours épais et pressés.

Digitized by Google

Cette « Maison de travail » est donc, à vrai dire, une maison de transition et de passage, d'aide et de secours momentané pour chacun de ses hôtes, une hôtellerie bienfaisante qui accueille les petits voyageurs battus par l'orage et les abrite, mais seulement jusqu'au premier rayon de soleil.

Les petits pensionnaires sont dirigés un peu suivant leurs aptitudes. Mais c'est surtout vers la campagne que l'on tâche à les tourner. Garçon de ferme ou petit page, c'est en effet ce qui semble convenir le mieux à ces pauvres enfants qui n'ont aucun métier dans la main, et qui, d'autre part, confinés, pendant toute leur misérable enfance, dans les milieux les plus malsains et les plus insalubres, ont presque autant besoin de grand air que de pain.

Nous signalons et nous recommandons ces pauvres petits malheureux à l'attention de nos cultivateurs. S'ils ont besoin d'un jeune serviteur, qu'ils s'adressent à la « Maison de travail ». Ils feront en même temps probablement une bonne affaire et assurément une bonne action. Une bonne affaire, car il n'y a point de mauvais sujets dans la maison; les mauvais sujets s'en vont ou sont renvoyés. Ils n'y trouveront que des enfants d'un caractère très convenablement sociable, et d'une bonne moralité courante. Une bonne action... Est-il besoin de l'expliquer? Les cultivateurs et fermiers de nos campagnes le comprennent et le sentent, et c'est pour cela surtout qu'ils auront la pensée de demander des enfants à la « Maison de travail ».

Digitized by Google

CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

Tenu à Beaumont-le-Roger (arrondissement de Bernay)

Les 24 et 25 septembre 1904.

Extrait du procès-verbal.

L'organisation de ce concours, qui a eu un complet succès, est due à l'activité et au zèle de la section de Bernay, aidée du bienveillant appui de l'administration municipale. On ne saurait à cette occasion exprimer trop de remerciements à M. le comte de Boisgelin qui a bien voulu mettre son magnifique parc à la disposition de la Société pour l'installation de ce concours.

La journée du samedi 24 septembre a été consacrée aux opérations des jurys des produits agricoles (60 exposants), horticoles (35 exposants), et des instruments (40 exposants). Dans l'exposition des produits agricoles on remarquait ceux des maisons Vilmorin-Andrieux, de Paris, et Portois, de Louviers.

A midi un déjeuner a été offert par la Commission d'organisation aux membres du Jury et le soir un dîner était offert par M. le comte et M^me^ la comtesse de Boisgelin dans leur château, aux membres de la Société et du Jury.

Digitized by Google

Le dimanche 25 septembre ont eu lieu les concours de labourage (14 concurrents), de maréchalerie (10 concurrents) et d'animaux reproducteurs (160 bêtes à cornes, 120 chevaux et juments, 28 lots de brebis, 41 béliers, 11 porcs et truies, 16 chiens de berger, 78 lots d'animaux de basse-cour).

A dix heures une messe en musique a été célébrée dans l'église de Beaumont. A midi un déjeuner était offert aux membres du Jury.

Après les opérations des différents jurys, la Société s'est réunie en séance publique à quatre heures sur une estrade aménagée à cet effet sur la place de la Mairie pour la distribution des récompenses, sous la présidence de M. Camille Fouquet, président de la Société.

A ses côtés avaient pris place MM. le comte de Boury, député, vice-président de la Société, le duc de Broglie, député, président de la section de Bernay, Georges de Boisgelin, maire de Beaumont, Coignard, adjoint, Léon Petit, secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier, Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay, Join-Lambert et Monnier conseillers généraux, Bertin, Lefèvre et Écalard, conseillers d'arrondissement, Cauchepin, Tixier, les membres du Jury, Emmanuel Boulet, président du Club Français du chien de berger, Roussille, président de la Société d'agriculture de Chartres, le comte Dauger, etc., etc.

M. Camille Fouquet, président, a ouvert la séance par un discours vivement applaudi; MM. Léon Petit, secrétaire perpétuel et Lerenard-Lavallée ont ensuite proclamé les noms des lauréats.

A sept heures, un banquet sous la présidence de M. Camille Fouquet a réuni de nombreux convives.

Digitized by Google

Au dessert des toasts ont été portés par M. Camille Fouquet et M. Georges de Boisgelin, maire de Beaumont. Pendant le banquet une quête pour les pauvres a été faite par M^me^ la comtesse de Boisgelin.

La fête s'est terminée par un feu d'artifice et de brillantes illuminations.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. CAMILLE FOUQUET, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESDAMES, MESSIEURS,

En déclarant cette séance ouverte, je ne saurais vous dire combien je suis flatté de présider cette fête de l'agriculture au nom de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

On est toujours heureux de constater les progrès des agriculteurs, le succès de leurs efforts, malheureusement pas toujours récompensés comme ils le méritent.

Associés à la terre par des liens intimes d'intérêt et d'affection, les cultivateurs ne sont pas cependant bien exigeants, et s'ils abandonnent fréquemment les champs paternels pour la vie bruyante des villes, c'est qu'ils voient que l'activité sociale se déplace et se porte vers les grands centres au détriment des campagnes.

C'est contre ces tendances fâcheuses que notre Société s'efforce de réagir, c'est dans cette idée que, sur ma demande, son bureau a consenti à créer une catégorie de récompenses à attribuer aux jeunes serviteurs des

Digitized by Google

deux sexes, âgés de moins de vingt ans, qui sont restés le plus longtemps dans une même place.

Ce qui frappe tout d'abord dans le présent concours, c'est la diversité des productions du département de l'Eure et, en particulier, du canton de Beaumont. Cette diversité a permis à nos dévoués organisateurs d'adopter un cadre où viennent se grouper sans difficultés les résultats les plus variés de l'activité agricole.

Il se rencontre peut-être des contrées où certains produits de la grande culture sont susceptibles de se développer avec plus d'ampleur; il n'en est guère où, sur un espace restreint, on puisse observer un plus grand nombre de cultures différentes, depuis la simple exploitation forestière jusqu'aux plus savantes manipulations de la terre arable pratiquées par M. Bouchon.

L'étude des environs de Beaumont formerait assurément l'un des chapitres les plus attrayants de la science agricole, et si nous avions le loisir de nous étendre sur les améliorations qui depuis un demi-siècle ont transformé la région, vous verriez que l'intérêt propre à ce canton se double par l'application qu'on peut faire de son histoire à un grand nombre de contrées en France.

Il faut aussi reconnaître que ce canton de Beaumont est un peu privilégié, car le voisinage du Neubourg, de son école d'agriculture si bien dirigée par M. Andriveau, le puissant exemple de l'éminent agriculteur que je viens de citer plus haut, lui fournissent des débouchés, une émulation et des enseignements précieux.

Dans nos concours, Messieurs, nous cherchons avant tout à constater la marche en avant, à seconder les efforts, à récompenser les mérites; nous voulons, en outre, que ces concours soient une démonstration féconde qui,

Digitized by Google

après avoir mis en lumière les progrès réalisés, en prépare d'autres.

Mais notre Société serait toute seule impuissante à remplir ce programme. Il lui faut la généreuse hospitalité d'une ville comme Beaumont, et en même temps le dévouement des jurés distingués qui ont bien voulu quitter leurs occupations habituelles, leurs plaisirs peut-être, franchir au besoin de grandes distances pour nous apporter le précieux secours de leurs connaissances spéciales et d'une longue expérience.

Je suis heureux de leur en adresser ici un public et cordial remerciement.

Donc, nous devons être satisfaits de ce concours, mais il ne faut pas que la vue des beaux animaux et des superbes produits agricoles et horticoles rassemblés dans cette exposition emporte l'imagination dans les rêves d'un progrès indéfini.

Rien ne coûte pour voir les choses en beau, ce qui ne les fait pas toujours envisager sous leur véritable jour. Je voudrais, Messieurs, éviter cet écueil et, ramenant les esprits à des considérations plus modestes, rappeler devant vous les idées fondamentales qui devraient toujours guider les économistes, les hommes politiques, quand ils ont l'honneur de parler devant des agriculteurs.

Nous sommes ici pour applaudir aux progrès accomplis par l'élite des cultivateurs, et quand je dis l'élite de la culture, je comprends sous cette expression non seulement les représentants des grandes exploitations, mais encore les praticiens de la moyenne et de la petite culture, ces travailleurs modestes qui, malgré le défaut de capitaux, malgré une instruction première sommaire, parviennent à mériter, comme vous en aurez la preuve

Digitized by Google

dans un instant, les récompenses les plus flatteuses.

Eh bien! Messieurs, laissez-moi vous dire que ces solennités auxquelles tout le monde s'intéresse, et qui sont merveilleuses pour stimuler l'esprit des campagnes, présentent aussi quelques dangers.

C'est là trop souvent que l'esprit fiscal de nos administrateurs vient chercher ses inspirations. Comment, à la vue de produits si plantureux, comment, à la pensée de la fertilité qui les a fait croître, comment ne pas croire que les ressources du pays sont infinies? Comment ne pas se figurer qu'on peut indéfiniment augmenter les impôts pour les tenir en corrélation avec l'accroissement du rendement de la terre?

Et pourtant, Messieurs, nous savons que la terre supporte des charges exagérées et qu'on lui demande des sacrifices de plus en plus lourds.

On oublie trop facilement que le témoignage des concours ne suffit pas pour donner la mesure exacte du progrès général réel. Ces concours démontrent bien la conquête d'une agriculture perfectionnée sur la nature, mais ils ne peuvent tenir un compte suffisant du petit exploitant qui forme cependant la majorité en France, et qui fournit au travail national sa plus grande part. Or, ce petit exploitant, auquel on apprend que le rendement moyen du blé est passé de 14 à 17 hectolitres par hectare, n'ignore pas que le prix du blé est tombé de 27 fr. 65 le quintal en 1891 à 20 fr. 30 en 1901 et s'est même abaissé à 19 francs le quintal pendant les trois années de 1894, 1895 et 1896.

Messieurs, c'est contre l'optique optimiste de l'administration en matière fiscale que je m'efforce de lutter, et de lutter toujours, parce que j'estime que les sacrifices

Digitized by Google

que l'État exige des citoyens doivent s'accommoder aux épaules du plus grand nombre et ne jamais dépasser la limite des forces productives des plus modestes et des plus humbles.

Mais la fin du jour presse la distribution des récompenses : je termine en affirmant que la Société libre de l'Eure poursuit avec une inlassable persévérance l'étude des lois dont vous appelez la réalisation de vos vœux : droits de douane sur les graines oléagineuses, sur les laines étrangères, facilités plus grandes données au crédit agricole, qu'un syndicat fondé sous ses auspices a pu déjà développer assez largement.

Ce que la Société souhaite enfin, en revendiquant avec vous le rétablissement de l'ancien droit des bouilleurs de cru, c'est que l'État, s'il ne peut réduire en ce moment les charges qui pèsent sur l'agriculture, du moins ne cherche pas à les accroître par ces soi-disant réformes fiscales qui n'aboutiraient qu'à rétablir ces impôts détestés dont l'abolition fut un des bienfaits les plus considérables et le moins contesté de la Révolution française.

Pour finir, Messieurs, la Société libre de l'Eure n'oublie jamais que l'agriculture, comme on l'a dit bien souvent, est le fonds de réserve sur lequel la nation peut compter dans toutes ses épreuves.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Récompenses aux Domestiques et Journaliers ruraux de l'arrondissement de Bernay.

Rappel de méd. vermeil : Lebret (Eugène), chez M. le comte de Maistre, à Beaumesnil, 49 ans de services ruraux dans la même

Digitized by Google

exploitation; Drouyer (Ferdinand), chez M. Du Fay, à Carsix. 44 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. vermeil gr. mod. et prime de 40 fr. offertes par M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la Section de Bernay : Lebret (François), chez M. le comte de Maistre, à Beaumesnil, 43 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. vermeil et prime de 30 fr. offerte par M. de Bonnechose, conseiller honoraire à la Cour des Comptes : Avenel (Auguste), chez M. Georges Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune, 42 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. vermeil et prime de 20 fr. offertes par M. Bertin, conseiller d'arrondissement : Berthelin (Édouard), chez M. Marais au Tilleul-Othon, 35 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. argent gr. mod., offerte par M. Mignon, avocat, et 20 fr. : Legendre (Anatole), chez M. Albert Prévost, à Rouge-Perriers, 34 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. argent gr. mod., offerte par M. Durand, maire de Broglie, et 20 fr. : Gorge (Auguste), chez M. Honoré Courel, à Notre-Dame-du-Hamel, 33 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. argent offerte par M. Texier, avoué, et 15 fr. : Vesque (François), chez M. Émile Moutardier, au Tilleul-Othon, 33 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. argent offerte par M. Mignon, trésorier de la section de Bernay, et 15 fr. : Gouley (Émile), chez Mme veuve Leudet, à Piencourt, 33 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze des Agriculteurs de France et 10 fr. offerts par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure : Loiselet (Cyrille), chez Mme veuve Moutardier à Goupillières, 32 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze des Agriculteurs de France et 10 fr. offerts par M. le chanoine Porée, président de la Section des Lettres : Quevilly (Alfred), chez M. Vallée, à Ajou, 30 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze gr. mod. et 10 fr. offerts par M. Kœnig, conseiller d'arrondissement : Duprey (Filien), chez M. Hervieu, ferme de Pierrelée, à Beaumontel, 30 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze gr. mod. et 10 fr. offerts par M. Legendre, conseiller général de l'Eure : Guitton (Désiré), chez M. Paul Desmonts,

Digitized by Google

à Saint-Aubin-le-Guichard, 29 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze et 10 fr. offerts par M. Ledoux, de Serquigny : Peauger (Aimé), chez M. Rocher, à Berthouville, 26 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Rappels de méd. bronze : Allaire (Édouard), chez M. Goubert, à Bernay, 26 ans de services ruraux dans la même exploitation; Mesnières, (Jules) chez Mme veuve Laurent, à Thibouville, 23 ans de services ruraux dans la même exploitation; Aubert (Alfred), chez M. Pierre Deschamps, à Harcourt, 21 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze offerte par M. Louchard, de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng : Chatigny (Constance), femme Allaire, chez M. Goubert, à Bernay, 25 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze, offerte par M. Chenu, de Beaumontel : Desperrois (Albert), chez M. Chesnot, au Tilleul-Othon, 24 ans de services dans la même exploitation.

Méd. bronze, offerte par M. Louchard, de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng : Voranger (Marie-Désiré), chez M. Chênot au Tilleul-Othon, 24 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze, offerte par M. Chenu, de Beaumontel : Gemare, chez M. Fleuriot, à Piencourt, 22 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. argent, offerte par M. Écalard, conseiller d'arrondissement : Foucault (Isidor), chez M. le comte Dauger, à Menneval, 21 ans de services ruraux dans la même exploitation, mérite exceptionnel.

Méd. bronze offerte par M. Soutif, de Beaumontel : Bessin (Rosine), chez M. Ernis, de Landepereuse, 21 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze offerte par M. Isoard, de Beaumontel : Duchesne, (Valentine), chez M. Hanout, à Barc, 19 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Ment. hon. : Géru (Isidor), chez M. Girard, à Montreuil-l'Argillé, 18 ans de services ruraux dans la même exploitation; Boulay (Fernand), chez M. Guérin, à Goupillières, 18 ans de services ruraux dans la même exploitation; Godet (Aldéric) chez M. le comte de Maistre, à Beaumesnil, 16 ans de services ruraux dans la même exploitation; Mohan (Charles), chez M. Bayvel (Louis), à Franqueville, 14 ans de services ruraux dans la même exploitation; Thomas (Jules), chez M. Prévost André.

Digitized by Google

Prix spéciaux (hors concours).

Méd. vermeil gr. mod., offerte par M. le comte Dauger : Fromentin, chef de culture chez M. le comte Dauger, 29 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Méd. bronze gr. mod., offerte par la Société des Agriculteurs de France : Théophile Loriot, chez M. Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune, 33 ans de services ruraux comme chef de moisson dans la même exploitation.

Encouragements aux jeunes Ouvriers ruraux de l'arrondissement de Bernay.

Dipl. et 15 fr. : Grandière (Gaston), chez M^me^ veuve Bellencontre, à Bernay, 8 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Dipl. et 10 fr. : Baillon (Maxime), chez M. Leclerc, aux Jonquerets-de-Livet, 7 ans de services ruraux dans la même exploitation ; de Saint-Vulfran (André), chez M^me^ veuve Leprince, à Livet-sur-Authou, 7 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Bordeaux (René), chez M^me^ veuve Thuret, à Beaumontel, 7 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Friscaux (Arseline-Blanche), chez M. Jules Vallée à Ajou, 7 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Dipl. et 5 fr. : Saunier (Émile), chez M. Girard, à Montreuil-l'Argillé, 6 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Saussaye (Albertine-Berthe), chez M^me^ veuve Faudet, à Plasnes, 6 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Boulay (Joseph), chez M. Modeste Berthelin, à Romilly-la-Puthenaye, 6 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Coste (Ernest), chez M. Alphonse Buisson, à Serquigny, 6 ans de services ruraux dans la même exploitation ; Bansard (Eugène), chez M. Bertin (Georges), au Plessis-Sainte-Opportune, 5 ans de services ruraux dans la même exploitation.

Récompenses offertes par la Société Protectrice des Animaux.

Méd. argent. Lesassier (Paul), garçon d'écurie chez M. Huet. maître d'hôtel à Beaumont-le-Roger, 26 ans de services.

Méd. bronze, Gervais (Ferdinand), conducteur d'omnibus chez M. Huet, maître d'hôtel à Beaumont-le-Roger, 24 ans de services.

Digitized by Google

Espèce Bovine.

Primes offertes par les communes de Beaumontel, Berville, Barc, Écardenville, Goupillières, la Houssaye, Sainte-Opportune, Plessis-Sainte-Opportune, Romilly, Tilleul-Dame-Agnès, Tilleul-Othon.

Taureaux. — 1re catégorie : 1er prix, 120 fr., M. Billette, à Claville; 2e prix, 75 fr., M. Ferdinand Mouchel, à Saint-Aubin-des-Hayes; 3e prix, 50 fr., M. Ch. Denize, à Noards; 4e prix 30 fr., M. Perdriel, à Saint-Aubin-des-Hayes; 5e prix, 20 f., M. Toutain, aux Barils.

2e catégorie : 1er prix, 75 fr., M. Ch. Foulongne, à la Haye-de-Calleville; 2e prix, 40 fr., M. Éléonore Catelain à Noyers-en-Ouche; 3e prix, 25 fr., M. de Maistre, à Beaumesnil.

Génisses de 1 à 2 ans. — 1er prix, 60 fr., M. Georges Bertin, à Plessis-Sainte-Opportune; 2e prix, 30 fr., M. Henri Vilette, à la Houssaye; 3e prix, 20 fr., M. Gaston Leroux, à Nassandres.

Génisses de 2 à 3 ans. — 1er prix, 100 fr., offerts par M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay, M. Pattey, à Fontaine-la Soret; 2e prix, 60 fr., M. Motte; 3e prix, 30 fr., le même; 4e prix; 20 fr., M. Goubert à Glisolles.

Bandes de vaches. — 1er prix 100 fr., offerts par M. Georges de Boisgelin, maire, et une méd. de vermeil des Agriculteurs de France : M. Goubert, à Glisolles; 2e prix, 50 fr., offerts par M. Lerenard-Lavallée, et méd. argent des Agriculteurs de France : M. le comte Dauger, à Menneval; 3e prix, méd. bronze des Agriculteurs de France : M. Charles Bertin, à Dieu-l'Accroisse; 1re ment., M. Eugène Chênot, au Tilleul-Othon.

Vaches. — 1er prix, 100 fr., offerts par M. Camille Fouquet, président de la société : M. Georges Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune; 2e prix, 60 fr., M. Lemaître, à Capelles-les-Grands; 3e prix, 40 fr., M. Goubert à Glisolles; 4e prix, 30 fr., M. Guillemin, à Nassandres; 5e prix 20 fr., M. Pattey, à Fontaine-la-Soret; 1re ment. hon. M. le comte Dauger, à Menneval; 2e M. Quesney, à Lieurey; 3e M. Charles Bertin, à Dieu-l'Accroisse; 4e M. Gallichet, à Beaumont-le-Roger; 5e M. Charles Bertin; 6e M. Pattey, à Fontaine-la-Soret.

Digitized by Google

Race chevaline.

Chevaux de trait de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 fr., offerts par M. le baron de Montigny : M. Leseigneur, à Gisay-la-Coudre; 2e prix, M. Albert Petit, à la Haye-du-Theil; 3e prix, M. Beaumont, à Fresne-près-Combon; 4e prix, M. Prévot, à Rouge-Perriers; 5e prix, M. Albert Hervieu, à Beaumontel; 6e prix, M. Dubus, à Amfreville-la-Campagne; 7e prix, M. Albert Hervieu.

Chevaux de 2 à 3 ans. — 1er prix, ex-æquo, 75 fr.. MM. Dubus à Amfreville-la-Campagne, et Chevalier, à Graveron-Sémerville; 2e prix, ex-æquo, 50 fr., M. Feugère, à Quittebeuf, et M. Gabriel Hervieu, à Beaumontel; 3e prix, 30 fr.. M. Chevalier, à Graveron-Semerville; 4e prix, 20 fr., M. Henri Pays, à Glisolles; 5e prix, 20 fr., M. Albert Seigneur, à Gisay-la-Coudre; 6e prix, méd. argent, M. Goubert, à Glisolles; 7e prix, méd. bronze, M. Albert Petit, à la Haye-du-Theil.

Chevaux de 3 à 4 ans. — Pas de 1er prix; 2e prix, 60 fr., M. Henri Pays, à Glisolles; 3e prix, 40 fr., M. Chevalier, à Graveron-Semerville; 4e prix, 30 fr., M. Alfred Dubost, à Barc; 5e prix, 20 fr., M. Gabriel Hervieu, à Beaumontel. — Étalons : méd. argent, M. Métayer, à Chambord; méd. bronze, M. Goubert, à Glisolles.

Juments poulinières. — 1er prix, 100 fr., offerts par M. de Boury, vice-président de la Société : Mme veuve Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e prix, 60 fr. : M. Henri Hamelin, régisseur de Mme de Courcival, à Saint-Aubin-sur-Risle; 3e prix, 40 fr. : M. Ernest Marais, à Beaumontel; 4e prix, 30 fr. : M. Jules Jouvin, à Fontaine-l'Abbé; 5e prix, 20 fr. : M. Félix Cesselin, à Brionne; 6e, ment. très hon., M. Tessier (Eugène), à Sainte-Opportune-près-Vieux-Port; 7e, ment. très hon., M. Constant Bourgeois, à Combon; 8e, ment. hon., M. Gaveaux à Goupillières; 9e, ment. hon,, M. G. Bertin, à Plessis-Sainte-Opportune.

Pouliches percheronnes. — 1er prix, 50 fr., offerts par M. Ch. de Bonnechose : M. Juniau, à Goupillières; 2e prix, 30 fr. : M. Mennereuil, à Beaumontel; 3e prix, 20 fr. : M. Vassal, à Bernay; ment. hon., M. Blot, à Fontaine-la-Soret.

Prix d'ensemble pour la plus belle écurie de chevaux et juments de trait. — 1er prix, 100 fr. et un objet d'art offert par M. Georges de Boisgelin, maire de Beaumont : M. Edgar Chevalier, à Graveron; 2e prix, 60 fr., et méd. argent des Agriculteurs de France : M. Gabriel

Digitized by Google

Hervieu; 3e prix, 40 fr. et méd. bronze des Agriculteurs de France : M. Dubus, à Amfreville-la-Campagne.

Chevaux ou juments de trait. — Prix d'attelage : 1er prix, méd. or offerte par M. Frezier, marchand de chevaux à Paris et 50 fr., offerts par le syndicat des agriculteurs de l'arrondissement de Bernay : M. Chevalier, à Graveron-Semerville; 2e prix, méd. vermeil et 30 fr., offerts par M. le comte de Boisgelin : M. Gabriel Hervieu; 3e prix, méd. argent et 20 fr. offerts par M. A. Moutardier, à Barc : M. Goubert, à Glisolles; 4e prix, méd. bronze : M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel; 5e prix, M. Dubost, à Barc; 6e prix, M. Renault, à Beaumont-le-Roger.

Espèce ovine.

Béliers. — 1er prix, 50 fr., offerts par M. Abaye, au domaine du Tremblay, M. Paul Hellard, au Cormier; 2e prix, 30 fr. : M. Josse, à Beaumontel; 3e prix, 20 fr. : M. Armand Dumont, à Neuville-de-Claville; 4e prix, 10 fr. : M. Tessier, à Romilly-la-Puthenaye; dipl. hors concours, avec félicitations du jury : M. Paul Letourneur à Quittebeuf; M. Fr. Lebugle, à Jouy-sur-Eure.

Brebis. — 1er prix, 50 fr., offerts par M. A. Boivin-Champeaux : M. Hellard, au Cormier; 2e prix, 30 fr. : M. Gabriel Hervieu, de Pierrelée; 3e prix, 20 fr. : M. Dumont, de Neuville-Claville; 4e prix, 15 fr. : M. Tessier, à Romilly-la-Puthenaye; 5e prix, 10 fr. : M. Houel, à Bosc-Regnoult; ment. hon., M. Vanier, au Noyer-en-Ouche; hors concours avec félicitations du jury, M. Lebugle à Jouy-sur-Eure; M. Andriveau, directeur de l'école d'agriculture du Neubourg.

Espèce porcine.

Verrats. — 1er prix, 30 fr., Mme Loizon, aux Jonquerets-de-Livet; 2e prix, 20 fr., M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel; 3e prix, 10 fr., M. Gabriel Hervieu, à Pierrelée; ment. hon., M. Alfred Lucas, à Grandcamp.

Truies. — 1er prix, 30 fr., Mme Loizon; 2e prix, 20 fr., M. Bligny; 3e prix, 10 fr., M. Foulongne, à la Haye-de-Calleville.

Animaux de basse-cour.

Diplôme hors concours. MM. Thomas et Normand, à Mantes; méd. vermeil offerte par M. Chesnevarain, M. Auguste Guilbert, à

Digitized by Google

Barquet (poules Faverolles); méd. argent gr. mod. offerte par M. Turquet, Mlle Lebugle, à Émalleville (lapins angoras blancs); méd. argent offerte par M. Josse, MM. Bourgeois, à Combon (poules Wyandatte argent et Bresse); Ch. Bertin; Albert Hervieu, à Beaumontel (canards de Pékin); méd. bronze offerte par M. Vangroustand, MM. Paul Letourneur, à Quittebeuf (lapins géants de Flandre); Mme la comtesse de Maistre, à Beaumesnil (poules Faverolles et Wyandatte); Paul Letourneur, à Quittebeuf (lapins argent); Loizon, aux Jonquerets-de-Livet (poules Faverolles et coucou de Malines); Mme la comtesse de Maistre, à Beaumesnil (canards sauvages); Georges Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune (lapins bleus de Beweran); Alfred Lucas, à Grandcamp (pigeons).

Mentions honorables : MM. Héricher, à Beaumont (cobayes); Désiré L'Estrigues, à Beaumont (canards huppés); Collet, à Pacy-sur-Eure (pigeons); ment. très hon., M. Georges Bertin (pour élevage de poussins).

Maréchalerie.

1er prix, 50 fr. et méd. argent, offerte par M. Lefèvre, conseiller d'arrondissement : M. Rouxel, à Broglie; 2e prix et méd. bronze offerte par M. Vangroustand : M. Fossey aîné, à Bernay; 3e prix, 15. fr. et méd. bronze : M. Maret-Louiset, à Beuzeville; 4e prix, 10 fr. et méd. bronze : M. Lepelletier à Saint-Martin-du-Tilleul; 5e prix, 5 fr. et méd. bronze : M. Pesnel, à Bosc-Normand.

Ment. hon., MM. Charron (Victor) à Collandres-Quincarnon; Ledoux aîné, au Tilleul-Othon; Aline (Julien), à Barc.

Labourage.

Charrues normandes. — 1er prix, 50 fr. et méd. argent offerte par M. Ducosté, conseiller d'arrondissement : M. Juin, à la Vacherie-Barquet; 2e prix, 30 fr. et méd. bronze : M. Auray, chez M. Loisel, à Saint-Victor-d'Epine; 3e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. Machevel, au Tilleul Othon; 4e prix, 5 fr. : M. Radigue, à Rouge-Perriers.

Ment. hon., M. Hamelet, chez M. Vallée, à Thibouville.

Charrues Brabant. — 1er prix, 40 fr. et méd. argent offerte par M. Duret, conseiller d'arrondissement : M. Isabelle, à Graveron-Semerville; 2e prix, ex-æquo, 15 fr. et méd. bronze : MM. Aubert, à Menneval, et Foucault, à Menneval; 3e prix, 5 fr. : M. Dubus, à Serquigny.

Digitized by Google

Chiens de berger.

Race de Brie. — 1er prix, méd. vermeil, offerte par M. E. Boulet : M. François Collin, à Beaumontel ; 2e prix, méd. vermeil offerte par M. Andriveau : M. Placide Monneau, à Beaumontel ; 3e prix, méd. argent offerte par M. Andriveau : M. Jardin, au Neubourg ; 4e prix, méd. bronze : M. Villette, à la Houssaye.

Ment. hon. : M. Dupré, à Beaumontel.

Race de Beauce. — Pas de 1er prix ; 2e prix, méd. bronze, M. Pecquet, à Saint-Georges-du-Vièvre.

Produits agricoles.

Diplôme hors concours avec félicitations du jury : Maison Vilmorin-Andrieux et Cie, à Paris ; dip. d'hon., G. Portois, à Louviers (céréales et racines) ; dip. d'hon. : Syndicat des agriculteurs de l'arrondissement de Bernay (lin).

Classement spécial. — Méd. vermeil gr. mod., de la Société des Agriculteurs de France : Ecole d'agriculture du Neubourg, pour l'ensemble de son exposition ; dip. méd. or : M. Eugène Chênot, au Tilleul-Othon ; dip. méd. vermeil, M. Delivet, à Louversey (céréales) ; M. Tubeuf, à Saint-Georges-du-Vièvre (eaux-de-vie de cidre) ; M. Dubos, à Beaumontel (id.).

Diplôme de médaille d'argent grand module : MM. Albert Hervieu, à Beaumontel, pour son lin ; de Maistre, à Beaumesnil, pour eau-de-vie ; Turquet, à Ecardenville (eau-de-vie et kirsch) ; Foulongne, à la Haye-de-Calleville (cidres) ; Leroux, à Nassandres (id.) ; Hervieu, à Beaumontel (beurre) ; Courau, à Colombes (vins de champagne).

Diplôme de médaille d'argent : MM. de Maistre, à Beaumesnil (produits agricoles) ; Quesnay, à la Chapelle-Hareng (collection de produits) ; abbé Breton, au Theil-Nolent (miel) ; Leclerc, de Paris (vin de champagne) ; Billon, au Neubourg (engrais dit farine normande) ; Cau, à Baumont (vannerie) ; de Maistre, à Beaumesnil ; Gérôme, à Beaumont ; Billette, à Claville (beurres) ; Houel, à Bosc-Renoult (cidre) ; Hue, au Neubourg (eau-de-vie) ; Quesnay, à la Chapelle-Hareng (eau-de-vie).

Diplôme de médaille de bronze : MM. Mouchel, à Saint-Aubin-des-Hayes (collection de produits) ; Dubost, à Barc (id.) ; Foulongne, à la Haye-de-Calleville (eau-de-vie) ; Jules Leclerc, au Chamblac

Digitized by Google

(beurre) ; Hue, au Neubourg (cidre) ; Vittecoq, à Brionne (cidre et eau-de-vie) ; Margot, à Epinay (céréales) ; Meurdrac, instituteur à la Heunière (enseignement agricole).

Ment. hon. : MM. Colpin, à Goupillières (houblon) ; Duboccage, à Bernay ; Desperrois, à Beaumont (avoine) ; Beauthier, à Fontaine-l'Abbé (céréales) ; Quesnay, à la Chapelle-Hareng (beurre) ; Leclerc au Chamblac (fromages) ; Cau, à Beaumont (miel) ; Ledantec, à Beaumont (cidres) ; Houel, à Bosc-Renoult (beurre) ; Pouvelte, à Paris (plantes aromatiques) ; Bollon, à Lhabit par Saint-André (huiles et graines).

Horticulture.

Objet d'art offert par M. Camille Fouquet, président de la Société libre de l'Eure, avec félicitations du jury, pour le bon goût de la présentation de son exposition et la bonne tenue de la propriété : M. Terrien, jardinier chez M. de Boisgelin.

Objet d'art offert par M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay, pour l'ensemble de ses expositions comprenant culture maraîchère, amaranthes et betteraves fourragères : M. Lainé, à Brionne.

Objet d'art offert par M. de Boisgelin, maire, à M. Nicourt, à Beaumont, pour ses fruits à cidre.

Méd. or offerte par M. Parissot, sénateur, à M. Halle-Halle, jardinier chez M. le duc de Broglie, pour l'ensemble de ses expositions.

Méd. vermeil gr. mod. offerte par M. Thorel, sénateur : M. Gouellain, à Rouen, pour sa collection de dahlias ; offerte par M. Abaye : M. Lainé, à Brionne, pour ses fruits de table ; offerte par M. Bouchon, de Nassandres : M. Delaval, ancien instituteur à Barc, pour ses fruits à cidre ; offerte par M. Coupey, secrétaire du Syndicat des Agriculteurs : M. Céneri Jaillard, jardinier au château de Saint-Quentin, pour l'ensemble de son exposition ; offerte par M. Monnier, conseiller général : M. Triquet, horticulteur à Evreux, pour l'ensemble de son exposition ; offerte par M. Billon, du Neubourg : M. Fulgence Loisel, à Pont-Authou, pour ses pommes et poires à cidre.

Méd. argent gr. mod. des Agriculteurs de France : M. Foucard, à Bourgtheroulde, pour ses pommiers et pommes à cidre.

Méd. bronze, M. Quesnay, de la Chapelle-Hareng, pour fruits à cidre.

Méd. argent gr. mod. des Agriculteurs de France : M. Colette, à

Digitized by Google

Beaumontel, pour ses fruits et légumes; méd. argent gr. mod. offerte par M. Ragasse : M. Fouquet, horticulteur à Caudebec-lès-Elbeuf, pour sa collection de dahlias; méd. argent. gr. mod. offerte par M. Dubas : M. Letailleur, à Harcourt, pour sa collection de bois forestiers; méd. argent offerte par M. Raimond Cordier, conseiller d'arrondissement : M. Bapaume, jardinier chez Mme la baronne de Montigny, pour l'ensemble de son exposition de légumes et de fruits; méd. argent : M. Chéron de Dreux, pour son exposition de roses.

Méd. bronze des Agriculteurs de France : M. Leguay, jardinier chez M. Toussaint, à Brionne; méd. bronze des Agriculteurs de France : M. Hay, de Louviers, pour sa mosaïque; méd. bronze, M. Antoine Vital, jardinier chez M. de Guillebon, pour l'ensemble de son exposition; ment. hon. M. Hervieu, de Beaumontel, pour ses fruits de table; M. de Maistre, à Beaumesnil, idem; M. Jean Prosper, pour ses dahlias; dip. méd. argent, M. Victor Deschamps, pour objets d'art ayant trait à l'horticulture; dip. méd. vermeil, M. Semel, pour sa fontaine Renaissance; ment. hon. : M. Loriot, pour son vase en ciment.

Des remerciements sont adressés à M. Alix, pour sa décoration florale exposée au concours.

Machines et Matériel.

Récompenses hors concours avec félicitations du jury : MM. A. Bajac, constructeur à Liancourt, pour l'ensemble de son exposition; Pilter, à Paris (écrémeuses Alfa Laval); L. Cauchepin, à Bernay, pour l'ensemble de son exposition.

Diplôme de médaille d'or : MM. Thomas et Normand, à Mantes, pour couveuses; Provost, à Vernon, batteuse; Deroy fils aîné, à Paris, alambics; Caruelle et Chêne, à Origny-Sainte-Benoite, élévateurs d'eau; Jolly, au Neubourg, et Maridort, au Neubourg, voitures; Zimmermann et Cie, à Halle-sur-Saale (Semoir Hallensis).

Diplôme de médaille de vermeil : MM. Gaveaux, à Goupillières, extirpateur; Pary, à Bernay, ensemble exposition; Girard, à Conches; Bénard, au Neubourg.

Diplôme de médaille d'argent : MM. Cavelier, à Bernay, ensemble exposition; Leclerc, au Chamblac; Chauvin, à Bernay; Jouet et Cie, à Raismes, élévateurs; Louis Maignan, à Bernay, travaux en ciment; Eugène Paquis, à Paris, colliers; Boulé aîné, au Neubourg, voitures; Félix Roussel, à Franqueville, batteuse; René-Emile Filoque, à la Neuville du Bosc, batteuse.

Digitized by Google

Diplôme de médaille de bronze : MM. Georges Isaac, à Feugerolles, batteuse ; Dugord, à Iville-sur-le-Neubourg, charrue; Sortais, à Evreux, pressoir; Morgant, à Beaumont-le-Roger, harnais; Albert Moulin, à Bernay, pierres à aiguiser ; Saussaye, à Saint-Symphorien-des-Bruyères, bondes de sûreté.

Félicitations du jury à la Compagnie générale de stérilisation des jus de pomme et de raisin par le procédé Kuhn en vue de la conservation et de l'exportation.

Matériel agricole présenté par les cultivateurs : méd. vermeil, gr. mod., offerte par M. Milliard, sénateur : M. Georges Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune; méd. vermeil offerte par M. Join-Lambert, conseiller général : M. Gabriel Hervieu, à Pierrelée; méd. argent offerte par M. P. Letailleur : M. Gabriel Hervieu, à Beaumontel.

Carte agronomique de M. Camille Fouquet : Le jury a adressé de nouveau ses sincères félicitations à M. Camille Fouquet, pour sa carte agronomique de l'arrondissement de Bernay.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES[1]

AUX SERVITEURS RURAUX DE L'ARRONDISSEMENT

Séance publique tenue aux Andelys, le 20 novembre 1904.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LOUIS PASSY, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE LA SECTION

MESSIEURS,

Si vieille que soit la Société libre de l'Eure, et si mêlée qu'elle ait été à la vie publique de notre Vexin, depuis soixante-dix ans, beaucoup d'entre vous ne la connaissent pas assez pour qu'il me soit interdit de vous en rappeler le caractère et l'histoire.

Elle naquit dans ce mouvement des esprits qui accompagna et suivit la Révolution de 1830, et qui appela l'agriculture, les sciences, les lettres et les arts à des destinées nouvelles. En ce temps-là, les hommes d'action et les hommes d'étude ne mettaient pas de frein à leur ambition d'apprendre. La presse n'existait pas, et personne n'entrevoyait la nécessité de limiter le champ de son activité et d'en cultiver exclusivement quelques

[1] Une somme de 200 francs et 12 médailles d'argent ont été mises par la Société libre d'Agriculture à la disposition de la section des Andelys à l'occasion de cette distribution.

Digitized by Google

parties. Quand j'évoque le souvenir de nos devanciers, je les vois passant de la conduite de l'administration à la pratique de l'agriculture et de l'industrie, et se précipitant tour à tour dans les sciences, dans les lettres et les arts. Voilà comment dans quelques départements se formèrent des associations qui eurent ce merveilleux avantage de réunir les hommes de toutes les classes, de toutes les professions; ces associations ont leur date : 1830, et leur titre : Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Partout, dans ces sociétés, l'agriculture tint le premier rang. Partout on proclama que l'agriculture était le premier des arts. Les concours agricoles furent les moteurs de tous les progrès et l'occasion des rencontres les plus utiles entre les citoyens animés de la passion du bien public. Avec le temps, les efforts de chacun créèrent le courant d'une force irrésistible. Le cadre dans lequel avaient été juxtaposées toutes les connaissances humaines se brisa et laissa passer des associations spéciales, capables de poursuivre des buts particuliers, avec un personnel compétent. Des personnalités éminentes se chargèrent de mettre en relief les matières et les études auxquelles elles s'étaient appliquées. Le progrès scientifique se fit par bonds prodigieux, si bien que toutes les matières, tous les intérêts, se trouvèrent reconnus, classés, divisés, subdivisés en groupements infinis, faisant l'objet d'une association spéciale. On pouvait déjà prévoir, il y a trente ans, que l'association deviendrait la règle et le conducteur des mœurs publiques. C'est cette conviction, c'est la vue claire et nette de l'avenir qui m'a porté, dans un temps qui commence à s'éloigner, à créer, à côté de la Société d'agriculture,

Digitized by Google

sciences, arts et belles-lettres, dont j'étais le président de section aux Andelys, le Syndicat de l'arrondissement des Andelys, une chambre syndicale nommée par les délégués de chaque canton et une association destinée à donner aux praticiens le droit et le moyen de représenter et de défendre leurs intérêts. Sur ce point particulier, la Société libre de l'Eure ne me paraissait pas avoir une autorité indiscutable et une liberté d'action que le Syndicat doit puiser dans la connaissance détaillée de ses intérêts, en dehors de la politique.

Un peu plus tard, un ami bien cher et bien regretté, M. Doré-Letailleur, passionné pour l'économie des animaux, qui fit sa renommée, entreprit de faire à Étrépagny, avec le concours de la municipalité, un concours d'animaux gras, pour faciliter aux producteurs et aux éleveurs du Vexin la connaissance et le commerce de nos magnifiques troupeaux d'animaux.

De là, le concours d'Étrépagny, dont le renouvellement annuel dans la même localité ne cadrait pas avec notre organisation. J'ai salué sa naissance avec plaisir, estimant que la situation de la ville d'Étrépagny et les grandes exploitations du canton rendaient cette entreprise facile et désirable.

En présence du mouvement qui concentrait l'attention et les intérêts des cultivateurs les plus distingués sur les destinées du Syndicat et du nouveau Comice, beaucoup de mes amis et moi avons pensé qu'il n'était pas opportun, dans l'intérêt général, de donner à la Société libre de l'Eure les apparences d'une association concurrente, et nous avons suspendu nos anciens concours dont le succès demande beaucoup d'argent et surtout un accord de bonnes volontés.

Digitized by Google

Je me réjouis de la conduite que nous avons tenue, puisqu'aujourd'hui nous avons pu donner par notre réserve, à nos amis d'Étrépagny et à la cause agricole, une preuve de notre cordiale sympathie.

Nous reprenons le cours de nos réunions, je dirai même de nos concours, car nous n'avons nullement abandonné la pensée, le droit et le devoir de les provoquer suivant les circonstances et les vœux des municipalités.

Nous pouvons choisir tour à tour, dans chaque canton, des réunions agricoles, économiques ou littéraires, cherchant des occasions de répondre au titre même que nous avons reçu de nos devanciers : Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

Aussi bien, j'ai été frappé, il y a quelques mois, de l'utilité d'opposer au mouvement de spécialisation des associations un contre-mouvement de centralisation des études poursuivies par ces associations. Le département de Seine-et-Oise a créé, il y a trois ans, des conférences auxquelles sont appelés les délégués de toutes les associations du département. L'unité de ces études, c'était le département. Comme la conférence avait lieu à Pontoise, siège de la Société archéologique et historique du Vexin, j'ai présidé ces conférences et j'ai entendu discuter avec agrément sur les matières les plus diverses : agriculture, hygiène, archéologie, histoire, mais toujours à propos du département de Seine-et-Oise.

Notre vieille compagnie est l'instrument tout prêt de cette direction nouvelle, de ce besoin de l'opinion publique de tout étudier au point de vue départemental et, assisté comme je le suis aujourd'hui par mon prési-

Digitized by Google

dent M. Fouquet, par mon vice-président M. de Boury, nous venons, en corps de bataille, vous entretenir de quelques sujets qui peuvent vous intéresser un moment.

Parmi les innovations que le mouvement des idées nous a conseillé d'introduire dans notre conduite, il en est une dans laquelle je voudrais engager notre Vexin. Il s'agit de marquer, par des monuments et des inscriptions, les hommes et les faits de notre passé, et quel passé plus glorieux pour la Patrie normande que la vie des deux Corneille?

Je n'ai pas besoin de vous présenter Pierre Corneille, l'auteur immortel du *Cid* et de *Polyeucte*, l'enfant de Rouen et la gloire de la Normandie; vous le connaissez, mais je voudrais vous présenter Pierre et Thomas Corneille, maris des demoiselles de Lampérière, toutes deux de pur sang andelysien, et vous demander s'il ne serait pas honorable, pour la ville de Poussin, de consacrer le souvenir de Pierre et de Thomas Corneille, propriétaires aux Andelys et habitants des Andelys.

En quelques mots voici l'histoire :

En 1640, Pierre Corneille avait trente-quatre ans et il n'était pas marié. Il était avocat à Rouen, mais il disait : « Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes. »

Il n'était donc pas en mauvaise situation pour s'établir. On a cherché dans ces trente-quatre ans ce qui s'était passé; chacun le devine. Il avait fait des vers.

Enfin, il reçoit le coup de foudre et le voici éperdument amoureux de M^lle^ Marie de Lampérière, fille de Mathieu de Lampérière, lieutenant particulier civil et criminel du bailly de Gisors au siège d'Andely.

Digitized by Google

On est remonté à cent ans en arrière et on a retrouvé si ce n'est la généalogie, au moins les traces de cette vieille famille andelysienne des Lampérière.

Où les jeunes gens s'étaient-ils rencontrés? On ne sait pas. Moi je le sais. Il y avait un célèbre médecin à Rouen, nommé de Lampérière. Pourquoi ne pas supposer que le Lampérière de Rouen était parent du Lampérière des Andelys, et en tout cas le lieutenant du bailly de Gisors n'avait-il pas des motifs d'aller à Rouen et des relations d'affaires avec le Parlement, et avant le mariage aucune raison n'appelait les Corneille aux Andelys.

Voilà donc notre Corneille abîmé dans des chagrins d'amour. Fontenelle, son neveu, a raconté une anecdocte qu'on s'est amusé à contester, mais comme je la trouve jolie, je l'adopte. C'est le cardinal de Richelieu, le premier ministre de Louis XIII, qui força de Lampérière à unir nos deux amoureux.

Ils sont mariés et ils s'aimèrent beaucoup, si bien que Corneille écrivit une lettre authentique que je ne pourrais pas lire, où il relate les bienfaits du mariage : ce qui lui donna six enfants.

Le père de Corneille mourut en 1639 et le père de Lampérière en 1645.

Voici Pierre dans une singulière situation. Il avait un jeune frère, Thomas qui, en 1645, avait vingt ans, et une jeune belle-sœur qui avait onze ans. Laissons-les grandir cinq ans encore et marions-les en 1650. Ainsi dut se dire Pierre; ainsi fut fait.

J'arrive à une première conclusion.

En 1650, du fait de leurs femmes, Marie et Marguerite de Lampérière, les deux frères Pierre et Thomas

Digitized by Google

Corneille possédaient tous les biens des Lampérière aux Andelys.

Mais, me direz-vous, quels étaient ces biens? Je me borne à citer un aveu, une reconnaissance des susdits biens tenus en 1679 par Pierre et Thomas Corneille pour servir à la confection du nouveau terrier du domaine du roi.

Dans cet aveu figuraient des biens aux Andelys ou près des Andelys : au hameau de Paix, aux Planches; à Mantelle, à Bourgoult, à Harquency, à Vézillon; j'en passe; enfin la grande maison qui était placée entre les remparts et la place du Marché et qui avait été achetée en 1622, avec une autre petite maison, d'un Tournebus membre de la famille.

C'est seulement après la mort de Pierre, en 1685, que les biens furent partagés et que l'indivision si admirablement maintenue pendant quarante ans entre les deux frères et les deux sœurs fut dissoute. Et encore la maison paternelle fut réservée dans les partages. La veuve de Pierre Corneille et Thomas Corneille s'entendirent pour la garder et ils y moururent.

Si les deux Corneille n'avaient pas conquis par leurs succès au théâtre la renommée la plus prolongée, l'amitié qui les unit serait un titre véritable à l'admiration de la postérité.

Thomas avait dix-neuf ans de moins que Pierre son frère, son tuteur, son beau-frère et son véritable père. Ils menèrent la même vie de poésie et de théâtre, habitant dans le même appartement rue de Cléry, à Paris.

N'ayant qu'une même fortune, qu'un seul foyer, qu'un seul ménage pour eux, leurs femmes et leurs enfants, ainsi devient vraisemblable l'anecdote si connue de la

Digitized by Google

trappe ouverte par Pierre pour demander des rimes à Thomas.

Thomas fut donc le collaborateur de Pierre.

Le court récit des derniers jours de Thomas Corneille vous édifiera sur ses habitudes et ses relations avec notre ville.

Le 29 avril 1709, Thomas vint encore à l'Académie française : son nom est écrit sur le registre d'une main assurée ; c'était sa dernière visite. Au commencement de septembre, il partit pour les Andelys où il passait chaque année les vacances dans la maison des Andelys. Après la mort de la veuve de Pierre Corneille et par suite d'arrangements de famille, Thomas en était à cette époque propriétaire. Seulement sa nièce, Marie-Madelaine, qui paraît l'avoir habitée avec sa mère, la veuve de Pierre, l'habitait encore avec son oncle Thomas. Thomas était aveugle depuis 1704 et il était l'objet des soins pieux de son domestique qui était son lecteur et son secrétaire, le fidèle Rouillac, et d'une servante fort âgée, la demoiselle Annette, auxquels l'on aurait pu donner le prix des vieux et fidèles serviteurs. Thomas, Rouillac, la demoiselle Annette et sa nièce Marie-Madelaine, voilà le dernier ménage de celui qui avait toujours vécu en famille. Il ne pouvait plus aller depuis longtemps dans les bois d'Andelys, à cette fameuse table de marbre où la tradition raconte qu'il aimait à composer des vers. Il lui fallait rester soit dans son grand lit à baldaquin et à grands rideaux, soit assis dans son grand fauteuil et enveloppé dans sa robe de chambre de toile peinte dont parle l'inventaire de son mobilier, inventaire conservé dans l'étude d'un notaire de notre ville.

Mais voici que l'hiver de 1709 commence, un hiver

Digitized by Google

célèbre par ses rigueurs, et quoique la chambre de Thomas fût garnie de tapisserie, par la grande cheminée devait s'engouffrer un froid glacial. La vie s'en alla avec la chaleur. Il se refroidit. Jusqu'au dernier moment il conserva sa connaissance et, lorsque le moment fatal approcha, il demanda un prêtre et reçut les sacrements. Puis, par un acte sous seing privé, en présence de sa nièce Marie-Madelaine, il dicta ses dernières volontés et fit quelques libéralités à ses bons serviteurs. Dans la nuit du 8 au 9 décembre, il rendit le dernier soupir. Son acte de décès inscrit sur les registres de l'église Notre-Dame d'Andelys constate que le sieur Thomas de Corneille, écuyer, de son vivant de l'Académie française, fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

Messieurs, si je vous ai montré que nos illustres compatriotes, Pierre et Thomas Corneille, n'ont pas été seulement Rouennais, mais Andelysiens, que la mairie s'est élevée sur les débris de la vieille maison des Lampérière et des Corneille, vous trouverez naturel que notre compagnie émette devant vous le souhait que ces souvenirs soient consacrés par une inscription sur une table de marbre. Peu importe le texte de l'inscription, peu importe l'endroit de la mairie où serait placée cette plaque de marbre. Ce qui importe, c'est que la ville des Andelys n'ait pas l'air d'ignorer un curieux chapitre de son histoire.

La Société libre de l'Eure s'applique à rendre hommage à toutes les renommées locales, et si son concours, comme dans d'autres circonstances, pouvait être agréable à la ville des Andelys, elle s'associerait, j'en suis sûr, à un acte de justice qui réunirait à la fois les noms de Poussin et de Corneille.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

Charretiers. — 1er prix, méd. d'argent gr. mod. et 40 fr. : M. Alfred Vaissier, maître charretier depuis 26 ans chez Mme veuve Calot, cultivatrice à Hennezis.

2e prix, méd. d'argent pet. mod. et 20 fr. : M. Toussaint Ballouard, maître charretier depuis 20 ans chez M. Dupas, cultivateur et distillateur à Hennezis.

3e prix, méd. de bronze : M. Philibert Mary, charretier depuis 19 ans chez M. Norbert Canivet, cultivateur à Suzay et à Richeville.

Prix spéciaux. — Prix spécial, méd. d'argent offerte par M. Ch. Fleury, cultivateur-distillateur à Guiseniers à son contremaître, M. Auguste Roussel, employé chez lui depuis 32 ans.

Prix spécial, méd. d'argent offerte par M. Eugène Dupas, cultivateur-distillateur à Hennezis, à son tasseur de meules, M. Fortuné Benoist, employé chez lui depuis 32 ans.

Prix spécial, méd. d'argent offerte par M. Ch. Fleury, cultivateur et distillateur à Guiseniers, à son chauffeur-mécanicien, M. Auguste Sauval, employé chez lui depuis 32 ans.

Prix spécial, méd. d'argent offerte par M. Ch. Fleury, cultivateur et distillateur à la Bucaille, à son chauffeur de distillerie M. Jules Foubert, employé chez lui depuis 34 ans.

Servantes. — 1er prix, méd. argent gr. mod. et 40 fr. : Mlle Ismérie Lenormand, bonne depuis 36 ans chez M. E. Calot, cultivateur à Hennezis.

2e prix, méd. argent pet. mod. et 20 fr. : Mlle Alexandrine Asprest, bonne depuis 31 ans chez M. Fessart à la Haie-Gaillard-Andelys.

3e prix, méd. de bronze : Mlle Florestine Denesle, bonne depuis 22 ans chez M. Hébert de Marigny, cultivateur à Cléry.

Mention honorable, Mme Jeanne Gonibaux, femme Toussaint Ballouard, bonne depuis 19 ans chez M. E. Dupas, à Hennezis.

Journalières. — 1er prix, méd. argent gr. mod. et 30 fr. : Mme Célestine Labbé, femme Guillaume Aubin, journalière depuis 40 ans chez M. Alfred Chaplain, cultivateur-propriétaire à Bouafles.

2e prix, méd. argent pet. mod. et 10 fr. : Mme veuve Modde, journalière depuis 38 ans chez M. Fleury.

Digitized by Google

3e prix, méd. de bronze et 10 fr., offerts par M. Fleury, de Guiseniers, à sa domestique et journalière, Mme veuve Mérot, occupée chez lui depuis 36 ans.

Mentions honorables : Angélina Langlois, femme Piéry, journalière depuis 26 ans chez M. Jules Dubos, cultivateur à Guiseniers; Maria Modde, femme Chevalier, journalière depuis 22 ans chez M. Fleury, de la Bucaille.

Prix spécial. — Méd. vermeil gr. mod. offerte par Mme Lemarié, propriétaire aux Andelys, à Mlle Angélina Vigreux, qu'elle occupe depuis 24 ans.

Bergers et vachers. — 1er prix, méd. argent gr. mod. et 40 fr. : M. Denis Pichard, berger depuis 32 ans chez M. Maurice Fessart, cultivateur à Mantel-Andelys.

2e prix, méd. argent pet. mod. et 20 fr. : M. Louis-Théodore Flanet, berger depuis 28 ans chez M. Jules Pantin, cultivateur à Guiseniers.

3e prix, méd. bronze : M. Auguste Barbet, berger depuis 18 ans chez M. A. Dechaumont, cultivateur à Boisemont.

Prix spécial. — Méd. bronze offerte par M. A. Dechaumont, cultivateur à Boisemont, à son vacher, M. Théophile Sebenthan, employé chez lui depuis 15 ans.

Homme de cour. — 1er prix, méd. argent gr. mod. et 40 fr. : M. Athanase-Désiré Giguel, homme de cour depuis 21 ans chez M. Maurice Fessart, cultivateur à Mantel-Andelys.

Journaliers et Ouvriers de moissons. — 1er prix ex-æquo, méd. d'argent et 40 fr. : M. Méry Pointel, moissonneur depuis 51 ans chez M. L. Rousselin, cultivateur à Roncherolles.

1er prix ex-æquo, méd. d'argent et 40 fr. : M. Jean-Marie Le Bars, charretier et journalier depuis 39 ans chez M. Maurice Fessart, de Mantel.

2e prix, méd. d'argent pet. mod. et 20 fr. : M. Joseph Delacenserie, journalier depuis 32 ans chez M. Duhamel, cultivateur à Corny.

3e prix, méd. de bronze : M. Stanislas Amaury, moissonneur depuis 31 ans chez M. Duhamel à Corny.

Mention honorable : M. Romain Ledanois, journalier depuis 30 ans chez M. Fleury, à la Bucaille.

Mention honorable : M. François Simon, tâcheron depuis 21 ans chez M. Ch. Fleury, à la Bucaille.

Mention honorable : M. Nicolas Queret, journalier depuis 19 ans chez M. Fleury à la Bucaille.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. LECOINTE, membre de la Société

sur un travail intitulé

Notice sur les Sociétés communales d'Assurance mutuelle contre la mortalité du bétail existant dans le département de l'Eure.

par

M. LIVET, instituteur a Daubeuf-près-Vatteville

lu à la séance générale du 29 janvier 1905.

Messieurs,

Les questions de mutualité et d'assurances prennent chaque jour, dans notre pays, une importance plus considérable.

Elles répondent d'ailleurs à un besoin général de plus en plus grand. Mieux que jamais on comprend que si l'on se prête un mutuel appui :

« La charge des malheurs en sera plus légère. »

Plus que tout autre, l'agriculteur, si exposé aux dures épreuves doit, autant que possible, s'assurer une protection contre certains accidents indépendants de sa volonté, tels que les incendies, la grêle, les pertes de bestiaux.

Il trouve cette protection dans l'assurance qui, en

Digitized by Google

répartissant sur un grand nombre les pertes de quelques-uns, rendent ces pertes moins sensibles.

Lorsqu'il s'agit des animaux de la ferme le recours aux grandes Compagnies d'assurances représente de réelles difficultés.

Aussi on a cherché presque partout à établir des sociétés d'assurances communale ou locale par groupe peu étendu de commune ou de partie de commune.

Le département de l'Eure possède plusieurs de ces sociétés dont les deux premières en date sont : la société de Muzy créée en 1857 et celle de Nonancourt créée en 1866.

Réunir dans une petite notice les données les plus intéressantes et les plus pratiques relatives à ces sociétés, en indiquer le fonctionnement et la situation, tel a été le but poursuivi et atteint par l'un de nos compatriotes, M. Livet, instituteur à Daubeuf-près-Vatteville. L'auteur, qui a pris pour épigraphe : « La solidarité à la campagne », constate d'abord ce fait incontestable, que pour bien remplir leur rôle, les sociétés doivent être composées de membres se connaissant, pouvant se contrôler réciproquement et apprécier la valeur exacte des étables ainsi que les soins donnés aux animaux.

M. Livet nous montre ensuite le rôle de l'État favorisant le développement des Assurances Mutuelles, puis il passe en revue les dispositions particulières et la situation de chacune des neuf sociétés de ce genre établies dans l'Eure à la fin de l'année 1904. Il montre la situation florissante de ces sociétés et l'importance des services qu'ils ont rendus au prix d'un sacrifice très faible pour chacun des membres de ces associations. Il donne aussi les dispositions communes, bases des statuts de ces diverses associations.

Digitized by Google

Nous estimons que le travail de M. Livet est essentiellement propre à favoriser le développement de ces utiles institutions. Nous vous proposons d'adresser des remerciements à l'auteur et de donner à sa Notice une place honorable dans votre bibliothèque.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS LINIER DE 1904

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DU NORD DE LA FRANCE

DE CONCERT

AVEC LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'EURE

Et à l'aide des subventions du Gouvernement de la République et du Conseil général de l'Eure.

LISTE DES LAURÉATS

Médailles de vermeil et primes de 40 francs : MM. Bienné (Théodule), d'Harcourt; Hue (Albert), de Plasnes; Roulland (Jules), de Morainville; Moutardier (Emile), de Tilleul-Othon.

Médailles de vermeil et primes de 30 francs : MM. Levasseur (Léon), d'Heudreville; Lefort (Pierre), de Boissy-Lamberville; Chennevière (Eugène), de Theil-Nolent; Foulon (Valère), de Gaillon.

Rappels de médailles de vermeil et primes de 30 francs : MM. Letailleur (Eugène), de Goupillières; Chénot (Eugène), de Tilleul-Othon; Fourquemin (Désiré), de Folleville; Hébert (Florentin), de Noards; Lepoytevin du Moutier, de Jouveaux; Féron (Alexandre), de Caorches; Périer (Ferdinand), de Saint-Martin-du-Tilleul; Maillet (Charles), de Giverville; Dubost (Alfred), de Barc; Olivier (Alfred), de Brétigny; Duhamel (Zéphir), de Saint-Victor-d'Épine; Abbaye (Cyrille), de Folleville.

Médailles d'argent et primes de 20 francs : MM. Derotte (Louis), de Notre-Dame-d'Epine; Chennevière (Désir), de Theil-Nolent; Viot (Désiré), de Fontaine-la-Louvet; Bioche (Gustave), de Goupillières; Reignier (Léon), de Neuville-sur-Authou; Julien (Isidore), de Saint-Vincent-du-Boulay; Séjournant (J.-B.), du Troncq; Prévost (Aimable), de Drucourt.

Digitized by Google

Des primes de 20 francs, offertes par MM. Scrive-Loyer de Lille, ont été attribuées aux cultivateurs ci-après désignés, qui ont semé le plus de lin par rapport à leur culture totale : MM. Chennevière (Désir) ; Chennevière (Eugène) ; Foulon (Valère) ; Hébert (Florentin) ; Périer (Ferdinand).

Digitized by Google

LE CIMETIÈRE FRANC ET CAROLINGIEN

DE BUEIL (EURE)

Étude sur les boucles, plaques, bagues, fibules et bractéates ornées de figures humaines

PAR LÉON COUTIL,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Lu à la Séance générale du 31 Janvier 1904.
de la Société libre de l'Eure,
et au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, en 1904.

Contrairement à la plupart des découvertes, qui sont dues généralement au hasard, la description des sépultures franques qui va suivre est le résultat de fouilles méthodiques que nous avons faites à Bueil (Eure), en 1903 et 1904.

Nous savions depuis longtemps, par le travail de M. A. Le Prévost[1], publié en 1862, et par celui de

[1] A. Le Prévost. *Mémoires et notes pour servir à l'Histoire du département de l'Eure*, t. I, janvier 1862, p. 447. « Dans la commune de Bueil, on a trouvé en extrayant des pierres de construction, douze à quatorze tombes formées de ces mêmes pierres. Elles avaient la forme de carrés longs ; le dessous, les côtés et les couvercles étaient faits de pierres larges taillées et jointes avec du plâtre (?) ; elles contenaient des ossements humains qui ont été réduits en poussière par la chute de quelques débris de pierres. On a trouvé aussi de petits pots en grès (?) ou en terre, dont quelques-uns étaient conservés intacts. » (Nous ignorons absolument si ces objets ont été conservés, car personne ne s'en souvient dans la commune de Bueil.)

Digitized by Google

M. M. Charpillon et l'abbé Carême, publié en 1868[1], qu'un cimetière franc existait sur le coteau dominant Bueil.

Nous avons pu préciser son emplacement, lors d'une excursion de la Société Normande d'études préhistoriques, organisée aux environs de Pacy-sur-Eure, le 28 avril 1901. Nous gravissions le coteau de Chanu et plusieurs collègues nous avaient rappelé la découverte de sépultures antiques, en cet endroit, lorsqu'en cherchant des fossiles dans une carrière, nous leur avons fait remarquer la paroi d'un cercueil d'enfant que nous avons dégagé en partie avec plusieurs amis. La faible profondeur de cette tombe nous avait fait songer aussitôt aux facilités d'une exploration de ce cimetière; mais c'est seulement en 1903 que nous avons confié nos projets à un jeune archéologue des environs.

Nous devions lui confier la surveillance des fouilles et les commencer avec lui au mois de septembre 1903; mais une indisposition nous en empêcha, et sur nos instructions, notre collègue commença le premier. Nous avons dirigé ensuite les fouilles en novembre; mais en janvier, et du 21 au 25 septembre 1904, nous avons tenu à fouiller seul, avec nos anciens ouvriers et quelques nouveaux terrassiers. Notre collègue est revenu, vers la même époque, faire une simple tentative de fouilles restée infructueuse. Pendant nos dernières fouilles, un facteur ambulant des postes, M. Deshayes, a ouvert aussi quelques tombes; elles lui ont donné un vase et quelques objets, notamment une fibule ansée.

Le cimetière franc et carolingien se trouve au haut et

[1] M. M. Charpillon et Abbé Carême. *Dictionnaire hist. des communes du département de l'Eure.* Article Bueil, t. I, p. 620.

Digitized by Google

un peu sur la déclivité du coteau de Chanu, au triage du *Pelleret;* nos fouilles ont eu lieu jusqu'ici sur les nos 742, 745, 746, 749, 750 du cadastre de Bueil, section A, 4e feuille, dans les propriétés de Mme Laval, de Dreux, n° 742; de M. Chédeville, de Bueil, n° 745; M. Moreau, de Bueil, n° 746; M. Chauvin, de Chanu, n° 749; M. Louis Moulard, de Cravent, n° 750; et Mme Vve Chollet, de Coulibeuf, n° 748; auxquels nous devons des remerciements, ainsi qu'aux fermiers qui ont facilité nos recherches, notamment à M. L. Bodin fils et à M. le maire de Bueil, auquel nous devons la légalisation des signatures des nombreux témoins de nos fouilles.

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, vers 1860, et même avant cette époque, les charrues avaient souvent heurté des pierres plates, notamment dans la partie la plus élevée de la côte de Chanu, au n° 750 du cadastre; plus récemment, en ouvrant les deux carrières situées aux nos 742 et 745, un grand cercueil d'une seule pièce avait été enlevé et utilisé comme auge, par un cultivateur de Bueil.

C'est à tort que l'on a dit et imprimé que M. le Dr Bonneau, de Mantes, médecin de la Compagnie de l'Ouest, avait exploré ce cimetière; il nous a affirmé avoir seulement fouillé un après-midi, pendant quelques heures, au-dessus de la gare, près d'une carrière à gravier; c'est-à-dire à environ un kilomètre du point que nous avons fouillé. La petite boucle remise pendant nos fouilles à M. l'abbé Philippe fut trouvée accidentellement sur l'emplacement du cimetière, vers 1880, et non pendant les fouilles du Dr Bonneau.

Nous n'avons pu encore limiter exactement l'étendue du cimetière, bien que nos fouilles aient porté sur environ

Digitized by Google

cent mètres carrés; la dispersion des sépultures en est la principale cause, et surtout notre trop grand éloignement du champ d'exploration.

Comme nous avons trouvé des débris de tuiles romaines souvent emprisonnées dans le plâtre formant les parois des tombes, il est certain que des huttes gallo-romaines ont existé en cet endroit et que, probablement, on pourrait trouver des sépultures gallo-romaines au cours de recherches ultérieures.

Le coteau où existe le cimetière est admirablement situé; et du sommet, on découvre une partie de la vallée de l'Eure, depuis Ivry jusqu'à Merey; en face, dans les vallons d'Epieds et de Tourneboisset, apparaît un petit tumulus recouvrant de nombreux ossements humains que l'on a prétendu être ceux d'une partie des soldats tués à la bataille d'Ivry, ce qu'il faudrait contrôler.

Trente mètres plus bas que le cimetière, on puisait encore une eau limpide à la source du Pelleret, tarie en 1895, mais qui a recommencé à sourdre pendant l'été de 1904 ; à 150 mètres plus loin, vers l'Est, et à 80 mètres au-dessous des sépultures, dans un petit bois de frênes mesurant 90 mètres de longueur, d'autres sources existaient encore, vers 1900 ; l'une d'elles, mesurant 3 mètres de largeur, donne encore de l'eau. Ceci peut expliquer la présence de vestiges d'habitations gallo-romaines en cet endroit, car on les retrouve généralement sur des points culminants et pittoresques, près d'une mare ou d'une source limpide.

On pourrait objecter que l'eau sortant en contre-bas de nombreuses sépultures aurait dû être contaminée; mais nous ferons remarquer que les sépultures ont été creusées à la surface du calcaire grossier, tandis que

Digitized by Google

l'eau provient de la couche étanche située à près de 8 ou 10 mètres environ, en dessous, et desquelles elle est complètement isolée. D'ailleurs, l'eau n'était pas malsaine, puisque deux maisons isolées et situées à proximité, sur le versant du coteau, s'alimentent depuis fort longtemps à ces sources.

Description des sépultures. — Le terrain du cimetière appartient pour presque toute son étendue à l'étage du calcaire grossier supérieur, et un peu pour la partie déclive au calcaire grossier moyen ; on y extrait aujourd'hui encore, avec beaucoup de facilité, de grandes plaques calcaires que les Francs avaient utilisées pour former les parois de leurs sarcophages, dont nous avons trouvé jusqu'ici plus d'une cinquantaine ; leurs mesures varient entre 2 mètres, ou plus généralement $1^m,80$ de longueur maxima, et $1^m,45$ comme dimension minima : la différence de largeur pour la partie réservée à la tête varie entre $0^m,60$ et $0^m,45$; celle des pieds entre $0^m,44$ et $0^m,35$. Des coffres d'enfants formés de quatre pierres pour les quatre côtés, avec une cinquième pour le fond et une sixième pour le couvercle mesuraient $0^m,80$ de longueur, sur $0^m,30$ de largeur et $0^m,25$ de profondeur. Nous avons trouvé aussi une sépulture d'enfant taillée dans un énorme bloc bien équarri et portant une moulure en dessous. Cette pierre beaucoup, trop épaisse en dessous, avait été utilisée ; elle devait provenir d'un édifice gallo-romain. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que nous en voyons dans nos recherches : à Muids (Eure), deux sarcophages d'adultes furent ainsi trouvés ; l'un avait aussi une frise moulurée, l'autre provenait d'une énorme colonne portant des

Digitized by Google

imbrications sur un des côtés. Les sépultures contenaient un corps généralement en place, avec le vase funéraire aux pieds (dans deux tombes seulement, le vase était sur le côté du fémur ou du tibia, et une fois, le vase était entre deux des pierres formant le couvercle).

Cette disposition ferait croire que l'on remplissait le sarcophage avec la terre provenant du creusement de la fosse. En effet, tous les sarcophages étaient pleins de terre identique à celle du sol voisin et mélangée de pierres souvent de la grosseur d'un œuf. Or, on comprend que par les grandes pluies, la terre ait pénétré progressivement par les petits intervalles laissés entre les trois ou quatre pierres plates formant le couvercle; mais on ne peut s'expliquer la présence de toutes les pierres associées à la terre remplissant le sarcophage, si l'on admet l'hypothèse du remplissage par infiltration lente.

Souvent, un autre corps avait été placé sur le premier, les deux têtes, l'une contre l'autre (peut-être les inhumations ont-elles été assez rapprochées). Nous avons trouvé aussi des sépultures en sarcophages placées tête-bêche; et quelquefois jusqu'à trois ensemble, mais les derniers ossements supérieurs étaient en désordre.

Les sarcophages étaient presque toujours éloignés les uns des autres de plusieurs mètres, et parfois de 10 à 15 mètres; dans l'intervalle, nous avons retrouvé dans certains cas des inhumations dont quelques-unes étaient protégées par une paroi en plâtre entourant latéralement, mais jamais en dessous, tout ou partie du corps; c'est dans cette chape de plâtre que nous avons trouvé emprisonnés quelques fragments de tuiles romaines et des pierres brûlées.

Digitized by Google

A ce propos M. Barrière-Flavy[1] nous a fait dire que les sépultures franques entourées partiellement de plâtre et ne fournissant pas d'objets doivent être considérées comme plus récentes que les sépultures formées par des dalles[2].

Les fouilles de Bueil confirment nos observations précédentes, faites à Saint-Pierre du Vauvray, Muids et Igoville (Eure) ; nous avons remarqué que ces parements de plâtre ont conservé très bien les ossements ; mais à Bueil, nous avons trouvé des objets et des vases dans les sépultures à parement de plâtre, ce qui était l'exception dans les localités qui précèdent. Relativement aux sépultures formées de petites dalles accolées que nous avons trouvées à Bueil, nous rappellerons que M. Barrière-Flavy a indiqué (t. I, p. 4 et 5) les régions où ces sortes de sépultures ont été observées : ce sont le Maine, l'Anjou, la Saône-et-Loire, l'Alsace, la Lorraine, le Wurtemberg, le Luxembourg, la province de Namur, le Rhin moyen, la région des Burgondes, la Savoie.

Verrerie. — Le verre n'est représenté jusqu'ici que par un petit bol allongé, très mince, que M. l'abbé Philippe a brisé au début des fouilles, mais qu'il a pu restaurer malgré les nombreux morceaux ; il ressemble à ceux du cimetière de Muids (fig. 2 et 3 des verreries)[3].

Céramique. — Comme céramique funéraire, nous citerons celle qui a été recueillie dans une cinquantaine de

[1] C. Barrière-Flavy. *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, t. I, p. 4 et 5.

[2] L. Coutil. *Archéologie gauloise gallo-romaine et franque du département de l'Eure*, fas. II. *Arrondissement de Louviers*. Ext. Bul. Soc. d'études diver. de Louviers, t. III, p. 61.

[3] L. Coutil. *Archéol. gaul., gallo-rom. et franque du dép. de l'Eure*. II. Arrond. de Louviers.

Digitized by Google

sépultures, nous ayant donné personnellement vingt-sept vases entiers en terre noire, grise ou blanche, une douzaine à M. l'abbé Philippe et un à M. Deshayes; un tiers ne porte aucun décor, d'autres offrant un certain galbe ont parfois des lignes creuses parallèles et le plus petit nombre, des dessins en creux; un vase était de forme oblongue gallo-romaine et privé de son anse, un vase à bec en terre rose (v^e^ siècle); un autre très petit en terre noire porte une anse et un bec, il est orné d'une zone de dessins composés de carrés avec des diagonales s'entre-croisant (collection de M. Philippe). Nous rappellerons qu'à Bueil, on avait placé parfois dans la sépulture un vase ébréché (était-ce par économie?) nous avons trouvé aussi une plaque de ceinturon réparée; ce cas s'est aussi présenté à Manneville-sur-Risle (Eure).

Objets en fer. — Les armes se composaient de scramasaxes placés le long du radius gauche, de couteaux posés parallèlement au-dessus, ainsi que nous l'avons signalé à Muids (Eure)[1].

Des couteaux ont été trouvés isolément sur le bassin; et, à deux reprises, un scramasaxe placé obliquement, entre la ceinture et le bras gauche; sur le bassin, de larges plaques en fer et une boucle, ainsi qu'une plaque carrée ornée d'un clou de bronze aux quatre angles; une de ces boucles accompagnée de ses plaques était recouverte de damasquinures d'argent qui se sont presque toutes détachées en soulevant cet objet très oxydé, mais qui subsistent encore sur la boucle. Chose surprenante, aucune framée, ni francisque n'a encore été trouvée.

[1] L. Coutil. *Archéologie gauloise... et franque de l'arrond. de Louviers*, 1898, fasc. II. p. 36, et sur la planche des objets en fer.

Digitized by Google

Objets en bronze. — Ce métal paraît avoir été déposé d'une manière très parcimonieuse dans les tombes de Bueil. Nous citerons deux moitiés distinctes de plaques inégales de dimension, ornées chacune de trois clous; elles n'appartiennent pas à la même boucle; du reste, les boucles manquent à ces deux plaques qui mesurent 0m,05 et 0m,045; elles rappellent celle que nous avons découverte dans les sépultures de Saint-Pierre du Vauvray (Eure); de l'*Album Caranda* trouvée à Aiguisy, une autre de Fontaine-Uterte[1], et du cimetière d'Andrezy[2].

Une petite plaque ronde et mince ornée de gravures qui a été mutilée pendant la fouille semble représenter une araignée très maigre; cette plaque a pu servir de bouton.

Une fibule ansée décorée de cercles concentriques se trouvait dans une sépulture de femme. Une bague passe-partout formée d'une plaquette de bronze repliée sur elle-même, de manière à pouvoir s'agrandir; le chaton est gravé et orné de deux croix entourées d'un demi-cercle et sur les côtés se voient des lignes formant un angle. M. Boulanger[3] en a reproduit une à peu près semblable provenant de Corbie (Somme) (fig 8), et de Caulincourt (Aisne) (fig 17), portant la lettre S (signum) et l'inscription TVI (de toi) pour rappeler le donateur. L'Album Caranda en a reproduit une autre (pl. XIX, nouvelle série, fig. 7) trouvée à Armentières (Aisne), en 1881, elle porte un monogramme. Nous rappellerons que les bagues franques ou carolingiennes portent par-

[1] Pilloy. *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. I, 1er fascic., pl. I, fig. 10.

[2] Cosserat. *Le cimetière d'Andrezy (Seine-et-Oise)*, pl. IX, fig. 9.

[3] C. Boulanger. *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, pl. 38, fig. 8 et 17.

Digitized by Google

fois des monogrammes en creux, où l'on voit la croix pattée, potencée, ancrée ou recroisettée, reproduite sur les monnaies contemporaines de ces époques, ou encore des inscriptions jusqu'ici indéchiffrables. M. Béquet[1] a reproduit quelques bagues de cette sorte, et M. Deloche[2] en a donné de nouvelles, où nous voyons une série avec monogrammes et dessins sur les côtés provenant de la Seine-et-Oise (p. 82) ; de Marchelepot, p. 176, d'Ercheu, p. 181, Argœuvres, p. 198 ; toutes trois dans le département de la Somme ; de la Balme (Haute-Savoie), p. 216, une sans provenance, p. 323.

Outre les deux plaques, la fibule ansée, le bouton et la bague précédente recueillis par M. l'abbé Philippe, on lui a offert une petite boucle avec sa plaque, mesurant $0^{m},045$, elle a été trouvée, vers 1880, elle ressemble à deux boucles de Pontécoulant (Calvados), n° 367 du musée des Antiquaires de Normandie, à Caen ; le cimetière de Saint-Ouen à Rouen, en a donné aussi, mais ces boucles, comme presque toutes celles de mêmes dimensions, sont ordinairement ornées d'entrelacs gravés[3] ; ces petites boucles, comme la bague, sont du VIII^e^ ou IX^e^ siècle.

M. Deshayes qui a exploré quelques sépultures à côté des nôtres a recueilli un vase noir et une fibule ansée qui mesurerait 7 centimètres de longueur, si elle était entière, mais un côté manque ; elle est ornée de zones

[1] A. Béquet. *Les bagues franques mérovingiennes du musée de Namur.*

[2] M. Deloche. *Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne*, et *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge*, 1900.

[3] Moreau. *Album Caranda.* Nampteuil-sous-Muret, pl. 57, nouvelle série, fig. 2 ; pl. 148, nouvelle série ; Armentières pl. 17, nouvelle série, fig. 6 ; pl. XXIV, fig. 10 ; XXVI, fig. 7 ; pl. 19, fig. 18.

Digitized by Google

de lignes horizontales limitées par deux nervures saillantes parallèles.

Nous avons nous-même trouvé deux fibules à peu près analogues, et nous en avons reproduit d'analogues sur la planche de nos fouilles de Paix, près les Andelys, Gisors, Hacqueville, Richeville[1] (Eure).

Parmi les autres objets en bronze que nous avons trouvés, nous citerons trois petits crochets doubles ou agrafes avec trous pour y passer des chaînettes : ces petits objets que l'on trouve généralement près des épaules et quelquefois vers la ceinture des femmes servaient, dit-on, à draper les étoffes et à fixer les plis. L'Album Caranda en a reproduit (planche XXXVI, figure 4). M. Boulanger en a reproduit aussi d'autres; ils étaient parfois attachés à des chaînettes de bronze et une véritable fibule se trouvait à l'autre extrémité, à Fontaine-Uterte et Séraucourt-le-Grand (Aisne)[2].

M. Cosserat, également dans le cimetière d'Andrezy (Seine-et-Oise) planche VIII, figure 4, et M. Barrière-Flavy[3], croient aussi que c'étaient des crochets de sûreté. Une agrafe avec une partie de chaîne, de la vallée des Usses, près de Cruseilles (Savoie) se voit dans les sépultures de la Haute-Savoie explorées par MM. Marc Leroux et C. Marteaux, page 39, figure 7.

Nous citerons aussi deux boucles carrées, une autre plus petite et plate, avec ardillon en fer, semblable à celle de Saint-Pierre du Vauvray (Eure), Criel et d'autres

[1] L. Coutil. *Archéologie gauloise, gallo-rom. et méroving. de l'Eure. Arrond. des Andelys.*

[2] Pilloy. *Étude sur d'anciens lieux...* t. I, p. 25 et 90.

[3] C. Barrière-Flavy. *Les arts industriels des peuples barbares*, t. I, p. 134 à 136, fig. 46.

Digitized by Google

cimetières de l'arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure) ; sept boucles rondes de diverses grandeurs et deux du même genre, mais avec ardillon en fer ; enfin deux boucles plus fines comme tige, semblables à celles de Saint-Pierre du Vauvray (Eure) et de la Seine-Inférieure; une petite boucle fondue d'un seul morceau avec la boucle, munie d'un trou pour la fixer au moyen d'un rivet et de trois petites pattes à goupilles en dessous.

Enfin trois petits ferrets et une bague unie.

Une des dernières tombes explorées nous a donné une plaque ronde avec sa boucle; *le centre de la plaque est orné d'une tête humaine de face avec les cheveux rayonnants ;* les pattes servant à fixer la plaque à la boucle s'étant cassées, pour consolider et remplacer les parties manquantes, on avait fixé une plaquette de fer au moyen de rivets de fer. Une plaque de Manneville-sur-Risle (Eure), brisée au milieu, a été ainsi consolidée au moyen d'une lame et de rivets de fer. La plaque de Bueil se trouvait à l'extrémité d'un scramasaxe ; en dégageant cette plaque avec soin, nous avons trouvé au-dessus une pointe de flèche en silex blond translucide formée d'un éclat retouché sur un côté, ainsi qu'à la base, légèrement échancrée ; elle mesure $0^{m},025$. La présence de silex travaillés sur des armes franques a été signalée par M. Moreau dans ses fouilles. Nous voyons dans son Album Caranda, notamment, un petit grattoir sur un scramasaxe trouvé dans le cimetière mérovingien d'Armentières (pl. XII, nouvelle série, fig. 3) ; une lame, près d'un scramasaxe, dans les sépultures de Sablonnières (pl. XXI, nouvelle série, fig. 3) ; une pointe à pédoncule a été trouvée à Lizy (Aisne), dans des sépultures franques, mais M. Fleury

Digitized by Google

qui l'a reproduite croit qu'elle s'y trouvait fortuitement[1].

M. Moreau dit, qu'en moyenne, il y avait huit silex dans chaque tombe ; mais il a oublié de nous dire s'il comptait dans ce nombre tous les éclats. D'ailleurs, il y avait une petite station néolithique dans cet endroit, et par suite, il n'y a rien d'étonnant qu'en creusant les fosses, au VI^e^ ou VII^e^ siècle, quelques silex travaillés y soient tombés; c'est d'ailleurs ce qui a dû se produire ailleurs, *et à Bueil.*

Millescamps s'est occupé des silex travaillés recueillis dans les sépultures franques[2]; il croyait *qu'ils avaient été jetés ou semés intentionnellement dans les tombes ; il supposait,* en outre, *que ces silex étaient votifs et que leur fabrication avait pu se prolonger jusqu'au* V^e^ *ou* VI^e^ *siècle.*

Le premier, G. de Mortillet, combattit cette manière de voir à la Société d'anthropologie, à la séance du 4 février 1875. M. de Baye s'est aussi occupé de cette question à propos d'une pointe de flèche trouvée dans le cimetière mérovingien d'Oyes, situé à 4 kilomètres de Caranda et d'un grattoir, à Ferebrianges (Marne) : il ne croyait pas non plus au placement intentionnel de ces silex dans les sépultures[3].

Nous ferons remarquer que si les silex travaillés sont assez rares sur l'emplacement du cimetière de la côte de

[1] E. Fleury. *Antiquités et monuments du dép. de l'Aisne*, t. II, 1878, p. 183.

[2] Millescamps. *Le cimetière de Caranda et la coexistence de l'usage des instruments de pierre avec ceux de bronze et de fer jusqu'à l'époque mérovingienne.* Ext. Bul. soc. d'anthrop. de Paris, 1874, p. 513; et séance du 17 décembre 1879, de la Soc. d'anthrop. de Paris. — Millescamps. *Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne*, 1880, p. 7, trouvés à Hermes (Oise).

[3] Baron. J. de Baye. *Les instruments en pierre à l'époque des métaux*, 1881, Paris.

Digitized by Google

Chanu, à Bueil, il en existe toutefois, car nous avons recueilli quelques percuteurs, grattoirs et des éclats, lors de l'excursion de la Société Normande d'études préhistoriques, le 24 avril 1904. Notre pointe de flèche a pu ainsi provenir de la surface du sol, lorsqu'on a creusé la fosse et se trouver mélangée à la terre du remblai.

Étude des ossements. — Le peu de distance qui sépare les sépultures de la surface du sol, et le mode imparfait de clôture des sarcophages avaient permis à la terre voisine d'y pénétrer par infiltration, quand celle-ci n'avait pas été replacée intentionnellement dans les auges de pierre, ainsi que nous l'avons signalé dans l'étude des sépultures ; c'est ce qui a rendu l'extraction des os fort difficile. Lors de nos premières fouilles, en 1903, les crânes avaient beaucoup souffert de l'humidité, par suite des pluies incessantes, et les sutures complètement ramollies se disloquaient, en dégageant la terre et les pierres qui les entouraient. Par contre, à la reprise de nos fouilles, à la fin de l'été de 1904, la terre était trop sèche et le terrain formait un conglomérat avec les nombreuses pierres auxquelles il était associé. Comme souvent deux et même trois corps avaient été accolés les uns aux autres, ou superposés dans la même auge, en dégageant un crâne, on en défonçait un autre accolé ou placé immédiatement en dessous, dans un des angles du sarcophage.

Dans la première série, que nous avions mise de côté pour le Muséum, composée d'environ quatorze crânes complets ou calottes craniennes, la moitié à peine fut expédiée ; les autres furent soustraits, sans notre autorisation ; notre second envoi arriva au complet. Le laboratoire d'anthropologie possède donc actuellement huit

Digitized by Google

crânes complets et dix calottes craniennes, des maxillaires inférieurs et quelques os de la jambe de grandes dimensions. La moyenne des crânes est dolichocéphale ; c'est du reste le type le plus fréquemment représenté dans les sépultures franques de la Normandie.

Dans la série de 30 crânes que nous avions recueillis dans le cimetière de Muids, l'indice moyen était de 77, 44 ; les 24 crânes d'homme ont donné comme indice moyen 76, 65 et les 6 crânes de femmes 80, 68.

Voici les documents qui nous ont été transmis très gracieusement par M. le Dr Hamy, au sujet de notre envoi de Bueil :

« Des quatre crânes d'hommes, trois rentrent dans le type courant des sépultures mérovingiennes dolichocéphales, avec un indice moyen de 73,8 (diam. antéro-post. 190, diam. trans. 145) et la voûte un peu déprimée (indice vertical, 70,5). Rien ne les différencie sensiblement des autres Mérovingiens de la Haute Normandie. L'indice facial donne 72,4 (bizygo, 134, haut. face, 97) ; le nasal égale 41,5 (nez haut. 53, long. 22) et l'orbitaire atteint 89,7 (orbit. haut. 35, larg. 39). Mais un quatrième crâne d'homme est tout différent, sa brachycéphalie atteint presque 84 (83,9), toute sa morphologie faciale le place dans un tout autre type (probablement de date antérieure) et se rapproche de celui de Grenelle (carrière Hélie), s'il ne se confond pas entièrement avec celui-ci.

« Pour les femmes, elles sont toutes du type mérovingien le plus accentué. Le diamètre antéro-postérieur moyen est de 183, le transverse de 136, le basilo-bregmatique de 133; les mesures correspondantes se chiffrent par 73,2; 72,6; 97,7. Une de ces femmes, chose curieuse, a le crâne déformé à la façon du pays de Caux;

Digitized by Google

cette déformation est très apparente sur les parties centrales, au niveau des pariétaux et du frontal, très accusée sur le temporal gauche et en avant de l'écaille occipitale; le frontal est aussi déprimé d'avant en arrière. C'est, à ma connaissance, le plus ancien exemplaire qu'on ait recueilli de cette déformation en Normandie.

« Voici les dimensions faciales et les indices des deux crânes de femmes les plus intéressants : Bizygom., 122; hauteur face 84; indice facial 69; nez hauteur 51; largeur 24; indice nasal 47; orbite, hauteur 32; largeur 36; indice orbitaire 88. »

Un crâne porte sur le frontal une large entaille; nous en avons recueilli un dans les sépultures franques de Paix (Eure), qui porte à l'occipital une grande entaille, la femme a survécu quelque temps à sa blessure très grave. L'abbé Cochet a découvert, en 1842, un crâne portant aussi une entaille oblique dans le cimetière franc d'Étretat (Seine-Inférieure)[1]. M. Chambroux en a décrit un autre provenant du cimetière de Chelles (Seine-et-Marne), et portant deux entailles symétriques, sur chacun des pariétaux[2].

Les maxillaires de Bueil offraient presque toujours des dents saines; celles qui manquaient avaient leurs alvéoles complètement réparées, et généralement c'étaient les molaires. Beaucoup de dents très usées à plat accusent une forte trituration des aliments et prouvent, par suite, que la moyenne de la vie était élevée.

Pour terminer, nous dirons que ce cimetière dont on a vanté à plusieurs reprises l'immense étendue et l'impor-

[1] Cochet. *La Seine-Infér...* p. 362.

[2] E. Chambroux. *Cimetière mérovingien de Chelles*, 1903.

Digitized by Google

tance (sans aucunes preuves), lorsque nous avons commencé à l'explorer, a montré au contraire jusqu'ici des sépultures généralement dispersées par groupes de 2, 3 ou 4 sarcophages, au lieu de rangées continuees de 70, 80 et plus, comme nous en avions trouvé ailleurs, ce qui n'est pas encourageant pour les recherches. Ces différentes considérations jointes à la pauvreté du mobilier funéraire et à notre éloignement de Bueil ne nous engagent pas à continuer nos recherches : nous laissons à ceux qui ont essayé un instant de revendiquer l'initiative et de s'approprier nos découvertes personnelles, le soin de les compléter, de prouver la prétendue importance archéologique et la très vaste étendue d'une nécropole où ils n'ont donné que quelques coups de pioche sans méthode. Toutefois, il se pourrait que nous revenions dégager certains pans de mur et traces de four qui nous ont été signalés près de l'Eure, au triage du Biez (ancien gué ?) : des vestiges plus importants de constructions existaient en ce point, avant 1870, à trente mètres du pont du chemin de fer et à dix mètres environ de la rivière ; un ancien puits rebouché dépendant de ces constructions nous a été aussi signalé. Des fouilles seules pourront préciser la date et l'importance de ces substructions que nous signalons pour la première fois.

Étude comparative des boucles, plaques, bagues, fibules et bractéates, ornées de figures humaines recueillies en Normandie et dans d'autres provinces de la France.

La plaque ornée d'une figure humaine que nous avons découverte, sous la pointe de flèche en silex, lors de

Digitized by Google

notre dernière série de recherches à Bueil, nous amène à la comparer à d'autres, notamment à celles qui ont été trouvées dans les sépultures carolingiennes de la Normandie. Nous citerons d'abord celles de notre planche A qui s'en rapprochent le plus : Plaque de Londinières (Seine-Inférieure), du musée de Rouen (pl. A, fig. 2). Plaque de Grandcourt, butte du Charron (Seine-Inférieure), du musée de Rouen (pl. A, fig. 10). Plaque de Druval, 1890 (Calvados), collection Pierre, dit la Brière, de Saint-Ouen du Mesnil-Oger, près Troarn, cette boucle est incomplète. Le musée des Antiquaires, à Caen, n° 372, en possède une quatrième identique, provenant du Calvados, mais sans localité précise (même planche, fig. 9); l'abbé Cochet a reproduit une plaque trouvée à Melun, qui est identique[1]. Le musée de Besançon, possède aussi une plaque identique à celle de Bueil, elle a été trouvée à Uzelle (Doubs), un moulage n° 19, 351 existe au musée de Saint-Germain.

Parmi les autres plaques recueillies en Normandie, offrant des têtes humaines, mais avec des variantes, nous citerons la contre-plaque carrée de Sommery (Seine-Inférieure) (même planche, fig. 5); la plaque de Muids (même planche, fig. 7) avec une tête barbue couverte d'un bonnet rappelant un peu le style byzantin de la plaque de Criel; pour ces deux plaques seules nous admettons l'hypothèse émise par M. Pilloy[2], qu'elles peuvent représenter la tête du Christ. Citons encore la plaque de Chicheboville (Calvados) n° 780 du musée

[1] Bul. soc. Antiq. de France, 2e liv. 1857, p. III et Cochet. *Tombeau de Childéric*, p. 255, 256.

[2] Pilloy. *La question franque au Congrès de Charleroi* (Belgique). Ext. Bul. archéologique, 1891, p. 21, pl. VI. — Ibid. *Les plaques ajourées des bords de la Somme*, p. 7.

Digitized by Google

des Antiquaires à Caen, 1868 (même planche, fig. 8), dont une partie manque, mais dont la tête barbue est assez bien reproduite; une autre de Chicheboville n° 914, existe au même musée. Sur le n° 6 de Saint-Pierre du Vauvray (Eure), musée de Louviers, et le n° 4 de Douvrend (Seine-Inférieure), musée de Dieppe, dont la base manque également, les têtes sont grossières, la bouche est indiquée par un trait, au-dessus ou au-dessous duquel sont tracées des lignes perpendiculaires destinées à figurer les dents, et sur le front, pour les cheveux. Est-il possible de considérer ces deux représentations, plutôt grotesques, comme des représentations du Christ? Si cette interprétation devait être admise, il faudrait avouer que le burin du graveur était bien au-dessous de sa pensée.

Sur d'autres plaques, les figures humaines sont encore plus simplifiées, c'est pourquoi on avait prétendu d'abord que c'étaient des têtes de mort; elles consistent en deux cercles réunis par deux lignes un peu trop longues pour figurer le nez; et quelquefois, par un trait en dessous, pour indiquer la bouche, le tout entouré d'un cercle; voilà certes une gravure des plus sommaires et qui s'accommode mal avec l'hypothèse d'une tête de Christ. Nous ferons remarquer que certains exemplaires du département de l'Aisne sont de plus accompagnés de croix, c'est ce qui motivait l'hypothèse de M. Pilloy, dont la sagacité, toujours en éveil, lui a permis, ainsi qu'à M. Boulanger, de les classer comme étant de l'époque carolingienne, alors que le christianisme commençait à s'implanter en Gaule.

Nous citerons encore la plaque du cimetière carolingien de Saint-Ouen, à Rouen (musée de Rouen, pl. A,

Digitized by Google

fig. 3) avec trois têtes affrontées ; la plaque de Montérollier (Seine-Inférieure) 1863, musée de Rouen (fig. 12); la très grande plaque du cimetière de Montreuil (Calvados) 1890 (pl. 4, fig. 1), collection de M. Valette, de Pont-l'Évêque. Le musée de Vire possède une plaque intéressante provenant de Druval (Calvados) (pl. B, fig. 13) ; sur un côté de la plaque se voient deux têtes, de l'autre côté, il n'en existe qu'une seule ; ces trois têtes sont encore plus sommairement indiquées, par de simples lignes. La plaque de Saint-Pierre du Vauvray (pl. B, fig. 20) que nous avons recueillie nous-même dans une sépulture porte en son centre une tête également indiquée par quelques traits ; tandis que la plaque de Manneville-sur-Risle (Eure) de la collection de M^lle^ Thouroude, de Manneville, reproduit au centre une tête où les cheveux et la barbe sont figurés grossièrement ; cette boucle est d'ailleurs fort intéressante (pl. B, fig. 21), elle ressemble à celle du musée de Saint-Germain portant le n° 30, 715, sans provenance certaine.

Une autre série porte la même facture pour les têtes qui se trouvent sur la plaquette opposée à l'ardillon, et non sur la plaque elle-même. La Normandie en a fourni aussi quelques exemplaires ; la boucle du cimetière de Manneville-sur-Risle (Eure), de notre collection (pl. B, fig. 17), la boucle de Druval (Calvados) du musée de Vire, avec indication d'oreilles, ce qui constitue une particularité (pl. B, fig. 14) ; la boucle de Vieux (Calvados) n° 258 du musée des Antiquaires à Caen (pl. A, fig. 11); et une autre, aussi de Vieux n° 259, de 0^m^,20 de longueur, ornée de deux croix, l'une sur la plaque de l'ardillon et l'autre sur le centre de la plaque; la boucle avec plaque de Gonfrevelle-l'Orcher (Seine-Inférieure), de la collec-

Digitized by Google

tion de M. Dubus, du Havre (pl. B, fig. 18); la boucle avec plaque ronde de Sommery (Seine-Inférieure) musée de Rouen (pl. B, fig. 16), de laquelle nous pouvons rapprocher la plaque trouvée au village de la Princerie, commune d'Hermival-lès-Vaux, arrondissement de Lisieux (Calvados)[1] rappelant une plaque de Saône-et-Loire du musée de Saint-Germain, reproduite dans l'album de M. Barrière-Flavy (pl. XLVIII, fig. 8), la plaque opposée à l'ardillon porte aussi une tête, et la plaque proprement dite est ornée de deux croix; une autre (pl. XLVII, fig. 5) de Saint-Jean de Lôsne (Côte-d'Or); celle que M. Pilloy a représentée porte aussi une tête sur l'ardillon et trois croix sur la plaque[2], elle lui a permis de supposer que ces têtes pouvaient représenter celle du Christ, à cause des croix qui l'accompagnent. D'ailleurs, ces plaques rondes ornées d'une tête et de croix se retrouvent assez fréquemment en Picardie et dans l'Aisne. M. Boulanger en a reproduit une qui rentre dans cette série, avec une tête rayonnante sur la plaque, et une croix sur l'ardillon[3].

Nous pourrions encore citer la fibule de Criel, du musée de Rouen, portant un décor de huit têtes sur le pourtour de la partie carrée (pl. B, fig. 22), ainsi que sur une de Caranda (Aisne) de la collection Moreau et celle de Courbillac (Charente) en or et argent du musée de Saint-Germain. Le cimetière de Criel a donné aussi la remarquable plaque découpée à jour et ornée d'une grande tête de style byzantin ou scandinave, surmontée

[1] *Congrès archéol. de France. Lisieux*, XXXVII[e] session, 1870, p. 80, et planche à la page 83.

[2] Pilloy. *Loc. cit.* (Bul. arch. 1891, p. 21 et pl. VI, tirage à part).

[3] C. Boulanger. *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, fig. 151.

Digitized by Google

d'un svastika rappelant la boucle du Jardin Dieu à Cugny (Aisne), de la collection de M. Pilloy, dont nous parlerons plus loin.

Notons encore la boucle de Sainte-Marguerite-sur-Mer (Seine-Inférieure) (p. 243), et celle d'Héricourt-en-Caux (p. 246)[1].

Il est surprenant que l'on ne retrouve pas la première de ces deux boucles au musée de Rouen. Comme complément à cette étude sur les boucles et plaques ornées de figures humaines des époques franque et carolingienne, que nous avons traitée pour la première fois en réunissant tous les documents provenant de la Normandie, il convient aussi de citer celles des diverses régions de France.

Nous commencerons par l'Album Caranda, le premier ouvrage en date, où F. Moreau a reproduit (pl. 54, nouvelle série, fig. 1) une très curieuse plaque ornée d'une figure humaine provenant du cimetière d'Aiguizy (Aisne) (musée de Saint-Germain), l'inscription REGNOVEVS entoure cette tête. Le même ouvrage reproduit une boucle avec une figure, sur l'extrémité de l'ardillon, elle provient de Cerseuil (Aisne) (pl. 62, nouvelle série, fig. 1); une de Brény (pl. 10, nouvelle série, fig. 20) et du même endroit (pl. 11, nouvelle série, fig. 7); une de Chouy (Aisne); une belle plaque (pl. 41, nouvelle série, fig. 1); une avec trois têtes d'Arcy Sainte-Restitue (Aisne) (pl. 45, nouvelle série, fig. 2); une de Chassemy, en 1889 (pl. XXVII, fig. 3) et une autre (pl. XXX, fig. 5), de Caranda (pl. XXVII, fig. 3) offre une tête sommaire sur la plaque et une autre sur la tête de l'ardillon; dans

[1] Abbé Cochet. *La Seine-Inférieure hist. et archéol.* 2e édition, p. 243 et 446.

Digitized by Google

le même ouvrage (livraison des feuilles de Chassemy) M. Moreau en a reproduit six dont quatre têtes placées sur la plaquette opposée à l'ardillon, elles proviennent de Maast-Violaine; d'Arcy, très sommaire comme indication (pl. O); de Sablonnières et Brény (pl. XI, N) et des boucles trouvées à Caranda, avec une tête accostée de deux têtes d'oiseaux (pl. XXX), et une plaque seule d'Arcy avec une tête à laquelle sont adossées deux autres. M. Pilloy en a reproduit une sur l'extrémité de la tête d'un ardillon provenant de Villeret (Aisne)[1].

M. Édouard Fleury[2] s'est intéressé aussi à ces sortes de plaques, il en a cité comme provenant du cimetière des Chesneaux, à Château-Thierry (1866), avec quatre têtes grossières en croix, opposées par le menton, disposition qui se retrouve sur la boucle de Buzancy (Aisne) et du cimetière Saint-Ouen à Rouen[3]. M. Boulanger a reproduit la plaque de Corbie (pl. 44, fig. 4) et celles de Cléry (pl. 44 fig. 6) qui s'en écartent plus; de Montceau-le-Neuf (pl. 43, fig. 4), avec une tête de profil, ce qui est une exception; la même planche 43 en reproduit une autre, à gauche de la figure 4; la planche 42, figure 5, de Cappy, donne aussi une tête sur l'extrémité opposée à l'ardillon; la planche 46, figure 9, de Cléry (Somme) forme une variante. M. Boulanger a rapproché cette série des deux plaques de style scandinave trouvées dans le cimetière d'Éprave et de la Croix-Rouge, province de Namur; et à cause de ce rapprochement, il les date du VIII^e^ siècle.

[1] J. Pilloy. *Étude sur d'anciens lieux du département de l'Aisne*, t. I, fasc. 1, pl. III, fig. 4.

[2] E. Fleury. *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, p. 173-174, t. II.

[3] C. Boulanger. *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois.*

Digitized by Google

M. Barrière-Flavy[1] a reproduit deux plaques se rapprochant de celles de Bueil (pl. XLIX, fig. 1) d'Angy (Oise) et de Charnay (Saône-et-Loire) (fig. 3), actuellement au musée de Saint-Germain, toutes deux analogues aux figures 2 et 10 de notre planche A et à celle de Bueil (Eure) ; cette même planche reproduit plusieurs autres plaques avec figures humaines ressemblant à des têtes de mort; de Belfort (musée de Belfort, fig. 2) ; et une sans provenance (musée de Saint-Germain, fig. 8) ; la plaque (fig. 7) de Cormettes (Pas-de-Calais) musée de Saint-Omer, avec quatre têtes groupées au centre de la plaque et une sur l'ardillon, rappelle celle du jardin Saint-Ouen à Rouen (musée de Rouen) reproduite sur notre planche A, figure 3; celle de Buzancy (Aisne) est de même style (fig. 9).

Notons aussi une intéressante plaque ronde exposée, en 1900, au Petit Palais, par M. Morel. La plaque opposée à l'ardillon représentait une tête humaine et sur la plaque, au centre, se voyait un monstre dont la queue rabattue sur le dos représentait un poisson lui mordant la tête; entre les pattes de devant et la tête du monstre se voyait une tête humaine.

M. Barrière-Flavy a reproduit (pl. A^2, fig. 3) une plaque en fer damasquinée d'argent de Boussières (Doubs), où figure au centre une tête grossière; une plaque en fer ornée d'une plaquette d'argent où se voient deux petites têtes adossées, la boucle en fer est décorée de grenats et d'émeraudes en tablettes (pl. A^5, fig. 2), elle provient d'Anderlech (Belgique) (Coll. Soc. d'archéol. de Bruxelles, Hôtel Ravenstein), et une fort

[1] M. C. Barrière-Flavy. *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du* v^e^ *au* viii^e^ *siècle*, 1901. Album, pl. XLIX.

Digitized by Google

jolie plaque en bronze doré trouvée à la montagne Saint-Mamet, à Plaissan, (Hérault) (Coll. soc. archéol. de Montpellier (pl. A[1], fig. 5).

Sur certaines plaques où la boucle ne forme qu'un seul morceau, les écussons remplacent les clous, et on remarque des têtes humaines sur ces écussons. Douvrend (Seine-Inférieure) a donné un exemplaire de ces sortes de plaques (pl. A, fig. 4); une seconde plaque trouvée à Londinières (Seine-Inférieure), reproduite par l'abbé Cochet, porte aussi des figures humaines à la place de cabochons ; mais elle ne figure pas au musée de Rouen[2].

L'ouvrage de M. Barrière-Flavy[3] reproduit des plaques où les clous sont également remplacés par des écussons ornés de têtes humaines; nous citerons la plaque de Fiac (Tarn) ornée de trois écussons (pl. XIII, fig. 5). Sur la planche XX, figures 1, 2, 3 et 4, les plaques de Brousse (Tarn), collection Rossignol; la plaque de Milhau (Aveyron) à M. l'abbé Rouquette, de Milhau ; une plaque de l'Aude, du musée Saint-Raymond de Toulouse ; une plaque mutilée de Bressols (Tarn-et-Garonne) à M. Cartailhac. Ces quatre dernières plaques diffèrent de celles de Douvrend (Seine-Inférieure), en ce que le fond est gravé plus finement, avec un semis de points rapprochés rappelant l'ornementation burgonde : deux de ces plaques portent jusqu'à neuf cabochons et des croix grecques ornées de cercles, détails qui fournissent de nouvelles preuves que la figure humaine apparaît dans l'art à l'époque carolingienne, avec l'influence chrétienne.

[1] Abbé Cochet. *La Normandie souterraine*, pl. VII, fig. 32.

[2] Le musée de Caen en possède une sans provenance certaine n° 373, de ce type.

[3] Barrière-Flavy. *Sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, pl. XIII, fig. 5.

Digitized by Google

Le même ouvrage de M. Barrière-Flavy (pl. XXIV, fig. 3) représente aussi d'autres plaques avec figures humaines; nous citerons la petite plaque de Gibel (Haute-Garonne) appartenant à la collection de la Société archéologique du midi de la France ; la tête est ornée d'oreilles allongées, et des coins de la bouche partent de longues tiges se réunissant et formant une longue base; l'ornementation de cette boucle est assez particulière et rappelle certains entrelacs du XVI^e^ siècle. La figure 2 de la même planche reproduit une plaque de Gondrin (Gers) du musée d'Agen, ornée de deux têtes fort grossièrement gravées vers le menton et avec des variantes dans l'exécution.

Nous citerons encore une terminaison de lanière triangulaire, en bronze, représentant une tête humaine exécutée au repoussé; elle provient des sépultures carolingiennes de Saint-Ouen, à Rouen, qui ont donné une plaque ornée de trois têtes humaines et une plaque estampée représentant saint Georges terrassant le démon ; enfin nous devons aussi mentionner les têtes estampées placées tout autour de la garniture en bronze du seau de Wiesbaden.

Une petite plaquette allongée, en argent, montée sur une plaque d'applique en bronze de Noyelette (Pas-de-Calais), ayant pu servir à orner la garde d'un fourreau, représente deux têtes humaines opposées et réunies par des entrelacs. Le front de chacune d'elles est en outre surmonté par la moitié supérieure d'une autre tête représentée par les yeux et le nez[1].

Ces moitiés de têtes indiquées très sommairement appa-

[1] Boulanger. *Le mobilier funéraire gallo-romain en Picardie et en Artois*, pl. XXV, fig. 6.

Digitized by Google

raissent, dès l'époque néolithique, sur les dalles-menhirs de l'Aveyron et du Gard, signalées par l'abbé Hermet ; sur les parois des grottes néolithiques du Petit-Morin et sur les dalles de l'allée couverte d'Aubergenville que nous avons contribué à transférer dans les fossés du musée de Saint-Germain[1]. Des cists en pierre de la Prusse et de la Silésie en ont donné d'un peu différents. Schliemann a retrouvé des vases dans ses fouilles de Troie, où ces indications de figures se retrouvent (*Ilios*, p. 394, nos 189-190), d'autres ont été trouvés à Chypre.

Il est également impossible de méconnaître l'origine chrétienne des deux plaques carrées reproduites par M. Barrière-Flavy (pl. XXXIX) dont une de Eix (Meuse) (fig. 2), du musée de Verdun, porte une tête humaine sur l'ardillon, une croix centrale cerclée et deux autres de chaque côté, avec l'inscription MVSOI ; et la plaque (fig. 5) de Saint-Maur (Jura), musée de Lons-le-Saunier, avec l'inscription ONORATVS, entourant une croix centrale encadrée d'un cercle avec une tête sur l'ardillon.

Il existe d'autres plaques reproduisant la figure humaine dans toute sa longueur ; nous citerons la très grande plaque burgonde de Vellechevreux (Haute-Saône) du musée de Besançon (Barrière-Flavy, pl. XLI, fig. 2), où se voit un homme debout vêtu d'une longue robe, les bras levés et tenant dans chaque main une croix, des deux côtés de sa tête : voici encore une allusion bien précise au christianisme florissant. Ce thème se retrouve traité dans de plus grandes dimensions dans le Bulletin monumental, sur d'autres plaques, dont une figure en pied, les bras levés, dans l'attitude de la prière ou de

[1] *L'homme préhistorique*, no II, 1904, fig. 169, 170, 172.

Digitized by Google

l'invocation; la plaquette opposée à l'ardillon de la boucle représente une croix formée d'entrelacs. Cette plaque provient des fouilles du Dr Gosse, en Suisse, qui en avait recueilli une seconde dont la tête était nimbée et une troisième avec un personnage barbu, dans la même attitude de prière que les précédentes, avec des parties ajourées à la base destinées peut-être à suspendre des chaînettes[1].

M. Barrière-Flavy en a représenté deux autres dans son ouvrage, l'une trouvée à Marnens (Suisse) au musée de Lauzanne (pl. XXXVII, fig. 6) et l'autre identique, avec de faibles variantes, provenant de la Balme (Haute-Savoie) au musée de Grenoble (pl. XL, fig. 2). Il est à remarquer qu'à l'extrémité de ces plaques, opposée à la boucle, on a trouvé deux ou trois ouvertures, elles servaient à fixer des longues chaînettes ornementales où étaient appendues des boules ornées de croix ou même des croix, comme sur la plaque de Nordendorf dont nous parlerons plus loin, à propos des plaques ajourées de Criel et Cugny. Toutes ces plaques chrétiennes avec appendices ajourés destinés à des chaînettes appartenaient aux femmes.

D'autres plaques à figures entières proviennent d'Eymet-sur-Dropt (Dordogne), au musée d'Agen (pl. XXXII, fig. 2); une autre des environs de Toulouse, au musée Saint-Raymond de Toulouse (pl. XXXII, fig. 5 de l'album des Arts industriels, de M. Barrière-Flavy), ainsi que la plaque de Briadel (Aveyron).

Dans une région toute différente, M. Boulanger[2] a

[1] *Bulletin monumental*, 1854, 3e série, t. I, 21e vol., p. 658.

[2] C. Boulanger. *Le mobilier funéraire en Picardie et en Artois*, fig. 177 et 178.

Digitized by Google

recueilli et reproduit une plaque de Pérodine, en Picardie ; sur la plaquette opposée à l'ardillon se voit un homme nu, phallique, de face, et sur la plaque ronde, un homme et une femme également nus, et debout, dont le sexe est nettement établi.

Nous citons cette dernière à cause de la figure humaine, mais naturellement aucun ornement crucifère ne l'accompagne ; nous nous demandons même quelle était la *situation* de la personne qui portait cette plaque érotique. Nous ne remarquons pas de croix sur les plaques suivantes d'Eymet-sur-Dropt (Dordogne) et du musée Saint-Raymond à Toulouse, où la tête est grosse, tantôt pointue ou sphérique, le corps oblong ou triangulaire, les cuisses étroites et formées de deux lignes plus larges aux genoux qu'à leur attache au bassin, les mollets ne sont pas non plus en proportion et plus gros que les cuisses, les pieds sont indiqués et les bras brisés à angle droit; le coude relevé forme une ligne prolongeant celle de la clavicule; l'avant-bras retombe et les mains sont tournées en dehors, si bien que l'ensemble donne l'idée d'une poupée mal articulée suspendue par des ficelles. Pour la tête, deux arcs et un point figurent les yeux, une barre correspond au nez, la bouche n'est même pas indiquée. Sur deux autres plaques de la planche XXVI (fig. 2 et 4) les figures de profil sont encore plus frustes et la tête n'est même pas représentée; sur l'une se trouvent des poissons, mais cela ne suffit pas pour préciser qu'il s'agit bien d'une plaque chrétienne.

Enfin, sur la planche XXXVII (fig. 1 à 6) M. Barrière-Flavy a reproduit des plaques où sont reproduites de véritables compositions, elles proviennent de Marnens et de Cret-de-Riondan, près Bofflens (Suisse) : sur la

Digitized by Google

planche XXXVIII, c'est Daniel dans la fosse aux lions interprété de diverses manières, avec des animaux affrontés, sujets qui se voient également sur les chapiteaux romans, jusqu'au XII^e^ siècle, dans le midi de la France. Sur la planche XL, figure 1, de la Balme (Haute-Savoie) et figure 4, de Saint-Maur (Jura), les scènes sont encore plus compliquées et accompagnées de légendes.

Ces boucles sont burgondes et proviennent de la Saône-et-Loire, du Jura, de la Suisse et de la Haute-Savoie. La planche XXXIX nous montre des figures plus simples sur des plaques parfois ajourées, toujours recueillies dans la région de l'Est. Le cimetière de Saint-Ouen, à Rouen, en a donné deux qui font exception à cette série. Nous avons seulement cité ces dernières plaques pour montrer que la figure humaine a été parfois employée dans le nord de la Gaule, mais que les figures entières et les scènes comme celles de Daniel dans la fosse aux lions se trouvent surtout dans le Midi et l'Est.

L'ornementation de certaines plaques ajourées de l'Aisne et de la Somme trouvées dans des sépultures de femmes au Jardin-Dieu de Cugny (Aisne), (collection de M. Pilloy, de Saint-Quentin), ressemblant beaucoup à celle de Criel (Seine-Inférieure), celle de Marchelepot (Somme), collection du musée de Péronne ; et celle de Templeux-la-Fosse (Somme), un peu différente et ayant en plus des poissons, sont également carolingiennes. Sur ces plaques, la tête humaine en relief est surmontée aussi de la croix ; elle peut représenter, soit Dieu le Père ou encore saint Ouen terrassant les serpents ou dragons qui l'entourent et hantaient l'imagination crédule des braves gens de ces époques ; ou plus simplement, un damné tourmenté par des bêtes infernales, hypothèse

Digitized by Google

qui paraît vraisemblable, car la langue est sortie de la bouche, les yeux proéminents; cette expression de grande souffrance est due à ce que les serpents ont la gueule ouverte et mangent les bras du personnage. Il n'est pas besoin de voir dans ces monstres des serpents scandinaves, bien que leurs lignes sinueuses aient de l'analogie avec les bijoux exécutés dans ces régions, vers le IX^e^ siècle ; mais ces plaques se rapprochent aussi un peu du style byzantin, persan ou kmer. Sur la plaque de Cugny, les yeux sont ornés d'une sorte de bandeau transparent, où l'orbite et l'iris de l'œil apparaissent; la tête est moins longue et la facture de la barbe diffère aussi. Ces deux têtes, de même dimension, peuvent aussi être comparées, comme style, avec les corbeaux de pierre que l'on voit à l'extérieur des absides romanes, ou sur les chapiteaux de cette époque.

En parlant des plaques ajourées, nous avons dit que leur aspect et aussi leurs ornements se retrouvaient dans l'ensemble des parures scandinaves du IX^e^ siècle. Si nous n'avons pu étudier les musées du Nord de l'Europe, nous avons trouvé dans les *Antiquarisk tidskrift* de la Suède (*Elfte delen Femte häftet*), dans la notice de Sven Saderberg (pl. 25, fig. 11) une très grande fibule à tête carrée, où se voient de nombreuses têtes humaines entourées par des têtes de monstres, rappelant les plaques de Criel et de Cugny; la grande fibule (pl. 28, fig. 12) offre aussi la même ornementation, mais les têtes humaines sont moins nombreuses et plus déformées; enfin (p. 32, fig. 3) la fibule est plus petite et une seule tête humaine s'y trouve, elle est plus sobre. Il existe sans doute beaucoup d'autres exemplaires de fibules ornées de figures humaines; nous n'avons vu qu'une boucle de

Digitized by Google

moyenne grandeur ayant une tête sur la plaquette opposée à l'ardillon, sur les bordures des deux plaques se trouvent des têtes de monstres (pl. 39, fig. 16).

Nous pouvons rapprocher encore les plaques de Criel et de Cugny des fibules cruciformes et à tête carrée en bronze doré reproduites par M. J. de Baye[1]; l'une provient de Sleaford Lincolnshire (pl. VI, fig. 1); l'autre de Kenninghall-Norfolk (pl. 6, fig. 3) toutes deux au British Museum; et une troisième moins ornée provenant de Little Wilbraham Cambridgeshire (pl. VII, fig. 4); ces trois fibules sont ornées, sur les côtés ou au centre, de têtes humaines en relief, dont la partie supérieure seule est reproduite, la bouche et le menton manquent. Une fibule de Herpes (Charente) est ornée de têtes cruciformes (collection Delamain). Le symbole de la croix est très manifestement indiqué; il est impossible de ne pas voir qu'il s'agit d'une *véritable croix* ornée.

Dans son *Industrie Longobarde*, M. de Baye a reproduit une plaque avec sa boucle, d'Aquilée (collection John Evans), offrant au centre une tête humaine avec des moustaches; mais dans son ornementation, cette plaque n'a pas de croix (pl. XI, fig. 4). Le même ouvrage reproduit deux véritables croix en or estampé du VII^e^ siècle, découvertes dans des circonstances qui ne permettent pas d'équivoque possible, à Lavis dans le Trentin (musée de Trente). Une tête humaine existe au centre et sur les bras de la croix des ornements rappellent encore des têtes humaines, l'inscription IFFO, qui s'y trouve, l'a fait attribuer à l'aide d'une légende semblable au roi lombard Aribert (653-660, pl. XIV, fig. 5); l'autre croix

[1] J. de Baye. *Industrie anglo-saxonne*, 1889, pl. VI, VII.

Digitized by Google

vient de la sépulture du guerrier Gisuf, à Cividale; elle porte une série de têtes semblables séparées par neuf cabochons, un grenat au centre, quatre lapis-lazuli et quatre aigue-marines, alternant avec la tête du Christ répétée deux fois sur chacun des quatre bras de la croix (pl. XV, fig. 3).

M. Salomon Reinach a reproduit un ornement de seau en bronze d'Aylesford (Kent) dont la tête seule ressemble complètement à celles des plaques de Cugny et de Criel; il la classe comme étant du IIIe ou du IIe siècle avant J.-C.[1], et il a reproduit la plaque de Criel, en la datant du Ve ou VIe siècle après J.-C. (pl. X); il explique l'ornementation de cette plaque comme une survivance de l'art gaulois habitué à interpréter certaines œuvres grecques.

La série des plaques ajourées n'était pas connue, lorsque M. Reinach a publié son catalogue, car il n'aurait certainement pas manqué de vieillir de deux siècles la plaque de Criel; mais avec lui, nous reconnaissons qu'en effet ces têtes ont quelque chose d'archaïque[2].

D'ailleurs, il existe encore une parure qui prouve bien que ces plaques ornées de têtes étaient réellement chrétiennes, et peut-être même réservées aux femmes, c'est une plaque ornementale identique, à laquelle sont encore appendues trois chaînettes fixées à une autre pièce ajourée, d'où partent trois chaînes se terminant par des boules où sont gravées en creux des croix : cette plaque ornementale a été trouvée à Nordendorf (1842-1843),

[1] Salomon Reinach. *Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye.* Bronzes figurés de la Gaule Romaine, p. 6.

[2] *Notice de la Société des Amis de l'histoire de Souabe et de Neuenburg*, et Barrière-Flavy. *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du* Ve *au* VIIIe *siècle*, t. I, p. 211, fig. 76.

Digitized by Google

musée d'Augsbourg. Ces chaînettes se terminent par de véritables croix, ainsi que sur d'autres plaques ajourées de Franchimont (Belgique), musée de Namur; de Selzen (Allemagne), musée de Mayence; de Davenescourt (Somme), collect. de M. Boulanger, mais ces dernières plaques ne sont pas ornées de têtes humaines. Une autre chaînette se termine par un poisson, autre emblème chrétien.

Bague. — Sur certaines plaques, la bouche et les moustaches se terminent en longs ornements se rapprochant de la très remarquable bague d'or trouvée, paraît-il, à Rouen, dans la Seine, vers 1892; elle fut acquise par M. Maillet du Boulet, alors conservateur du musée d'antiquités. Nous l'avons décrite dans les *Parures Scandinaves trouvées dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Au centre, on remarque une croix en relief et deux têtes qui la regardent, le nez s'allonge en forme de bec, vers la croix médiane, tandis que les deux têtes cornues des extrémités sont adossées à la croix et regardent de chaque côté de la bague; sous la moustache part une grosse tige allant se fixer parallèlement à l'autre, qui revient latéralement s'enrouler contre celle-ci, pour former l'anneau, comme sur la bague scandinave d'Ingermanlande-Wopscha; cette forme se retrouve dans les provinces baltiques, et le long du cours supérieur du Volga. La bague de Rouen, fort lourde, pèse 32 grammes d'or, et son diamètre est de 35 millimètres : nous insistons sur l'ensemble de l'ornementation de cette bague où la croix est encore associée à la figure humaine rappelant le décor des plaques et fibules précédentes.

Digitized by Google

Bractéates. — L'estampage des plaques de bronze dont l'apparition nous est connue, dès la fin de l'*Age du bronze*, et qui fut très employé à l'époque du Hallstatt, se voit moins dans les périodes suivantes. A la fin de l'occupation romaine, nous trouvons des bassines en bronze estampé dans des sépultures du v^e^ siècle. Vers le viii^e^ et le ix^e^ siècle, on trouve dans les sépultures carolingiennes des fibules et des plaques de bronze, d'argent ou d'or, très minces estampées, fixées sur une plaquette et dont les reliefs sont protégés par du mastic ou ciment; malheureusement, les oxydes terreux ont souvent altéré la faible épaisseur de ces estampages. L'ornementation se compose de motifs géométriques, sur l'exemplaire trouvé au séminaire de Lisieux (Calvados 1876); d'un groupe de trois chimères repliées et adossées, en bronze doré, sur celui de Sigy (Seine-Inférieure) 1858; une autre bractéate incontestablement de style scandinave est celle que nous avons reproduite sur la planche des bronzes, dans le *cimetière de Muids* (*Eure*), elle représente aussi trois chimères à tête d'oiseau et à queue de poisson adossées, comme sur celle qui précède, mais au centre se voit une tête humaine de face.

Dans le nord et l'est de la France, la Belgique et les bords du Rhin, on retrouve dans les sépultures franques et carolingiennes, des fibules et des boutons où cette ornementation a été appliquée; tandis que dans l'est de la France, les bractéates reproduisent plutôt des médailles romaines; c'est Rome assise, le sceptre et la victoire en main, dans un char de triomphe, ou des imitations de monnaies de Constantin II (337-361), de Valens (364-378), Attale (409-416) et de Tibère Constantin (578-582).

Le musée lorrain de Nancy possède une bractéate

Digitized by Google

en argent estampé provenant de Maizières-lès-Vic (Meurthe)[1].

C'est une copie d'un revers de médaille d'Attale représentant Rome diadémée, assise sur son trône et tenant de la main droite une victoire, la gauche appuyée sur un sceptre ; on lit à gauche INVICTA-ROMA, à droite VTERE FELIX.

Une autre bractéate en or (n° 429, 7e édition) imite une médaille de Constance II ; enfin, une troisième bractéate en argent est ornée de cercles concentriques et de trois monstres à têtes d'oiseau se suivant. Le musée de Charleroi possède les bractéates de Gougnies et Thuillies imitant aussi des monnaies romaines, avec têtes laurées ; celles de Dotzheim (musée de Wiesbaden), d'Engers (musée de Worms) et de Wirnheim (musée de Mayence), portant des figures humaines ; enfin celles de Freilaubersheim, d'Abenheim (musée de Mayence), d'Obrigheim (musée de Spire), de Sinsheim (musée de Karlsruhe), d'Andernach (musée de Bonn), ornées d'animaux fantastiques.

Dans la catégorie des imitations romaines, nous rangerons celle que M. Pilloy a reproduite (t. III, fasc. II, pl. VIII, fig. 11, et une autre de la pl. VII, fig. 6) avec la légende AGLEBERTVS. FICIT. OGO. PVII, du cimetière de Monceau-le-Neuf (Aisne), représentant une tête d'homme de face.

Nous citerons aussi les bractéates à figures humaines de Crépy-en-Laonnais (Aisne), collect. Collignon, commandant au 23e dragons à Reims[2] ; celle de Caranda

[1] Lucien Wiener. *Catalogue du musée historique lorrain* (6e édit., 1887, n° 319 et 7e édit., 1895, n° 433.

[2] Pilloy. *Étude sur des lieux de sépultures*, t. II, fasc. 2, p. 73 et t. III, fasc. II, fig. IX, p. 177 à 185.

Digitized by Google

(*Album Caranda*, pl. XXX, fig. 2), les bractéates de l'*Industrie anglo-saxonne* de M. de Baye (pl. VIII, fig. 3 A, et 5 A), et celles signalées par M. Barrière Flavy (*Les Arts industriels*, t. I, p. 216-217).

Enfin la plaque estampée du jardin de Saint-Ouen, au musée de Rouen, représentant saint Georges terrassant le démon, rappelle les bractéates d'or du musée historique de Statens-Smaland, reproduites dans le catalogue de *Forhistoriska perioderna Scandinavien* (pl. 18, fig. 5), publié par M. Oscar Montelius dans les *Manadsblad* de 1893, la tête est également grosse et le cheval galope aussi vers la gauche, (on peut voir aussi *Manadsblad* de 1890, p. 128, fig. 42, de Skara (Vestergotland) du musée de Stockholm (pl. 10, fig. 38 et 41 du catalogue de M. Montelius) et *Manadsblad*, 1892, p. 181).

Du reste, en comparant les différentes formes de plaques de la Normandie aux autres, nous avons cherché simplement à les faire mieux connaître et à grouper des éléments de discussion plus ou moins isolés, sans nous permettre d'insister sur leur ornementation. Toutefois, nous croyons que les plaques, fibules, bagues et bractéates, ornées de têtes et de croix ne peuvent être classées avant le VII^e^ ou VIII^e^ siècle; et avec MM. de Baye, Pilloy, Boulanger, Barrière-Flavy et autres archéologues, nous avouons être plutôt disposé à les vieillir encore d'un siècle.

Digitized by Google

LE DEMI-FIEF DE LA POTERIE

A ÉVREUX

(1647-1789)

PAR M. L'ABBÉ GUÉRY, AUMÔNIER DU LYCÉE D'ÉVREUX,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu dans la séance générale du 10 avril 1904.

MESSIEURS,

Comme les riverains de la Seine les habitants d'Évreux ont un véritable culte, non pour le fleuve gracieux qui coule

Dans ces prés fleuris

chantés par M^me^ Deshoulières, mais pour leur belle et fraîche forêt. Sitôt que les primes violettes ont révélé leur parfum, de nombreuses familles se dirigent soit par la Madeleine, soit par le boulevard de l'Étoile, vers ces bois enchanteurs.

Si dans quelques-uns de vos loisirs il vous prend fantaisie d'imiter ces heureux Ébroïciens, je vous engage, Messieurs, à suivre le chemin — si rocailleux et si raide qu'il soit — longeant les murs du collège Saint-François. Vous arriverez par là dans un petit vallon

Digitized by Google

bien pittoresque au printemps. C'est comme le vestibule de la grande forêt avec ses chemins herbus, ses pommiers en fleurs, ses haies épineuses si odorantes à cette époque et comme fond à ce tableau la grandiose verdure qui s'élève vers les cieux !

Sur le versant opposé, qui vous apparaît quand vous arrivez par le collège, quelques toits champêtres estompent le paysage et le fief de la Poterie, avec son colombier quadrangulaire, ses murs épais, son vieux manoir, frappe vivement votre imagination, excite votre curiosité d'archéologues et d'amateurs d'histoire locale.

Une bonne fortune a mis, l'hiver dernier, toutes les pièces de l'érection de ce fief entre mes mains. La propriétaire de ce manoir modernisé, M^me^ V^ve^ Lebugle, ayant lu, dans le *Courrier de l'Eure*, que je m'occupais de ces intéressantes questions, est venue un jour m'offrir ces vieux parchemins dans le cas où ils pourraient servir à mes études. Déjà M. Izarn, notre savant et regretté vice-président, avait parcouru ces documents et la *Société des Amis des Arts* a, dans un de ses concours, reçu la photographie des lettres patentes d'érection.

Notre zélé secrétaire perpétuel m'ayant prié de vous faire aujourd'hui une communication, j'ai pensé, pour lui être agréable, qu'une courte étude sur ce fief serait de nature à vous intéresser pendant quelques instants et fournirait un but à vos promenades printanières.

Je ne vous ferai pas, Messieurs, de longues dissertations sur la nature des fiefs nobles, de haubert ou roturiers. Parmi vous je vois la magistrature dignement représentée et par conséquent connaissant mieux que moi le droit ancien comme le droit nouveau, tout aussi

Digitized by Google

bien que la coutume de Normandie. De plus le sujet étant assez aride, vous m'excuserez de l'agrémenter de quelques échappées sur l'histoire générale ou particulière.

L'érection de ce fief, en effet, date d'une période fort troublée de notre vie nationale, de l'époque de la Fronde, en ces jours où l'esprit français se donnait libre carrière dans les fameuses Mazarinades.

Elle eut lieu en faveur de Mathurin Le Cousturier, écuyer, conseiller et lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Évreux, en vertu de lettres patentes de Louis XIV données à Fontainebleau au mois d'octobre 1647. Cette famille habitait la paroisse de Saint-Thomas. Sa mère, D[e] Madeleine[1] Cossard, veuve de feu M[e] Mathurin Le Cousturier, conseiller du Roi et président au grenier à sel, fondait, le 23 avril 1647, un obit solennel au jour de son décès et trois basses messes de *Requiem*, pour une somme définitive de 700 livres[2].

Quant à son fils il acheta la charge de lieutenant particulier assesseur au bailliage et présidial d'Évreux, vacante par la résignation de M[e] Mathieu Le Gendre, son beau-père, le 15 juin 1637 et prêta serment le 24 juillet suivant.

C'est en cette qualité que nous le retrouvons dans une députation envoyée à Rouen, le 31 janvier 1638, pour s'opposer au nom de la Compagnie à la réception « tant du pourveu de l'office de conseiller honoraire que des autres offices nouveaux créés par l'édit du dernier janvier 1635, avec pouvoir de faire offre de les

[1] La généalogie dit Catherine. — Voir cette généalogie, page 62.

[2] (Arch. de l'Eure G, 638, p. 117).

Digitized by Google

rembourser et demander à cette fin d'estre renvoyez au conseil si besoing estoit, etc[1] ».

Devenu lieutenant général civil, le 24 mai 1644, par la résignation de M. François Le Cornu, il paya de ce chef 2933[l] 6[s] 8[d], plus 432[l] pour le droit de marc d'or. En même temps Jean Le Cousturier, son frère[2], obtenait la charge de lieutenant général criminel et Jacques Cossart, un de ses cousins probablement, déjà lieutenant général en Vicomté après la mort, en 1640, de M[e] Jean Cossart, sieur des Ervolus, son père, devint lieutenant particulier civil[3].

Tous les membres de cette honorable famille, se trouvant ainsi parfaitement établis, purent se prêter un mutuel appui pour rendre les meilleurs services au Roi et à leur pays.

Mathurin Le Cousturier vit encore, à sa haute dignité, s'ajouter l'honneur d'être nommé, le 17 novembre 1646, maire de la ville d'Evreux. C'est vers cette époque qu'il supplia le Roi d'ériger en demi-fief une ferme qu'il possédait près de la ville, nommée la Poterie. Dans sa demande notre lieutenant général décrit ainsi sa propriété : « Une ferme..... consistant en un beau corps de logis, cour et grand jardin, parc et haut bois, accompagné de 88 acres de terre tant cloze et non cloze joignant la dite maison. »

La Régente, trouvant une occasion de récompenser de bons et loyaux services et de se les assurer pour l'avenir qui s'annonçait gros d'orages, fut heureuse d'accueillir cette supplique d'une manière bienveillante.

[1] Registre du bailliage d'Évreux, B 7 p. 165. — Archives de l'Eure.

[2] Il épousa, le 5 août 1644, Marie Tassot dont il eut dix-huit enfants, quatre garçons et quatorze filles.

[3] Registre du bailliage d'Évreux, B 7 p. 266 et 319. — Arch. de l'Eure.

Digitized by Google

Donc : « A ces causes, disent les lettres patentes, désirant favorablement traitter l'exposant en considération des longs services qu'il nous a rendus et nous rend journellement en la dite charge de lieutenant général, Nous avons, de l'avis de la Reyne régente notre très honorée dame et mère, de nostre grâce spéciale, plaine puissance et autorité royalle, la dite maison et appartenances cy dessus créé et érigé, créons et érigeons par ces présentes signées de nostre main, en nom, tiltre et dignité de demi-fief noble de haubert, soulz la dénomination de fief de la Potterie, et, de nostre plus ample grâce, lui avons permis de faire construire et édiffier un colombier à pied sur les dites terres en tel lieu et le plus à propos qu'il advisera, pour estre à l'avenir le dit fief possédé par le dit exposant en franc alleu, et de nous rendre par le dit exposant et ses successeurs les adveus et dénombrements, foy et hommage en nostre dit duché d'Évreux, et de payer les droits qui en seront pour ce deubs à notre domaine dudit duché quand le cas y eschera, et de payer une fois une paire d'éperons dorez, et de nous servir en nos armées ainsi que ceux qui possèdent pareils droits sont obligez, pourveu que la dite érection ne préjudicie à nos droits ny autres seigneurs qu'à nous, qu'il y ayt au dit fief et maison le nombre des terres requis par la coutume du pays, et n'y ayt rien qui y desroge. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx conseillers les gens tenans nostre cour de parlement de Rouen, en cas que le dit fief soit tenu en franc alleu et qu'il ne nous face autre redevance, les présentes enregistrer, et du contenu souffrent et laissent jouir l'exposant et ses successeurs seigneurs dudit fief plainement et paisiblement et perpétuellement, cessant

Digitized by Google

et faisant cesser tous troubles et empêchemens au contraire : car tel est nostre plaisir : et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre scel à ces présentes, sauf en autre chose nostre droit et l'autruy en toutes.

« Donné à Fontainebleau au mois d'Octobre l'an de grâce mil six cents quarante sept et de nostre règne le cinquiesme.

« Louis. »

Il était nécessaire de remplir plusieurs formalités pour que cette érection gracieuse devînt définitive. D'abord que les lettres patentes fussent enregistrées à Rouen, ce qui ne pourrait se faire qu'après enquête *de commodo et incommodo*. Les troubles de la Fronde, d'un autre côté, arrêtèrent la procédure en sorte que cette affaire ne se termina qu'en septembre 1650.

Pendant ce temps Me Mathurin Le Cousturier remplissait dignement sa charge et devait souvent, en sa qualité de maire d'Évreux, prononcer de nombreux discours, soit aux grands personnages qui venaient en cette ville, soit à la réception des nouveaux évêques.

C'est ainsi que le samedi 14 novembre 1648 il harangua Msr Jacques le Noël du Perron, dans son manoir abbatial de Saint-Taurin, en lui présentant le corps de ville. Le lendemain, dimanche, la procession partit de Saint-Taurin, un peu en désordre. La noblesse du pays n'y assista point parce qu'elle en « fut empêchée par l'ordre dudit seigneur évêque à cause du dessein qu'elle avoit prinse d'y venir et de vouloir troubler la compagnie en sa presséance, à laquelle on avoit résolu de résister haultement, mesmes de faire armer toute la ville si besoing eust esté.

Digitized by Google

La messe finie on s'en alla à l'Évesché ou le disner estoit préparé pour toute la compagnie par escripteaux et tables séparées, excepté celle du Présidial qui fut meslangée avec celles de l'élection, grenier à sel et eaux et forêts ce qui ne doibt estre tolléré à l'advenir en pareilles cérémonies »[1].

Déjà Mathurin Le Cousturier avait reçu, au mois d'avril, René de Longueil, engagiste du domaine, et, le 2 mai suivant, Mgr de Longueville, gouverneur de Normandie, qui fut harangué par le lieutenant général à son arrivée près de la Porte Peinte : il descendit à l'abbaye de Saint-Taurin avec sa femme et sa fille où on lui offrit des présents de vin et confitures[2].

La Fronde se trouvait dans sa première période. Le duc et la duchesse de Longueville agitaient la Normandie où ils comptaient de nombreux partisans. Envoyé par le Roi, le duc d'Harcourt s'efforçait de maintenir les villes normandes dans l'obéissance ou de les reprendre sur le duc de Longueville. C'est ainsi qu'il se présenta devant Évreux, le jeudi 4 février 1649, demandant à y être reçu d'après les lettres de Louis XIV. Aussitôt Mathurin Le Cousturier, seigneur de la Poterie, lieutenant général, réunit tous les habitants à l'hôtel de ville pour en délibérer et fit décider qu'on ouvrirait les portes au duc d'Harcourt. Prévenu par un de ses émissaires le duc de Longueville envoya de suite le sieur de Farceaux s'emparer de toutes les portes de la ville et des corps de garde. Le maire tint tête courageusement à l'émeute, il fit prendre une deuxième délibération, qui maintenait la première, pendant que le peuple criait : Longueville ! Longueville !

[1] Registre B 8, p. 11 et 12. Arch. de l'Eure.
[2] Dict. de l'Eure, t. II p. 90.

Digitized by Google

demandant que le sieur de Farceaux devînt commandant et gouverneur d'Évreux. Aidé de ses soldats et de la populace, ce dernier s'empara du château, dans lequel s'était retiré M. de la Poterie afin de conserver la place à M. le Président de Maisons qui en était bailli et gouverneur.

Pour se dédommager de cet échec, le duc d'Harcourt avec 800 chevaux traverse Pont-de-l'Arche, Bourgtheroulde, Montfort, arrive le 12 février devant Pont-Audemer, qu'il fait mine d'attaquer, et le 14, s'empare de Quillebeuf où des députés lui apportèrent les clefs de la ville de Pont-Audemer.

Heureusement la paix signée à Ruel vint mettre un terme à cette fâcheuse situation. Le Président de Maisons l'annonçait au bailliage d'Évreux en ces termes : « Avant-hier à 10 heures du soir, qui estoit le jeudi 11 mars, la paix fut signée à Ruel par les députés du Parlement et ceux du roy. M. de Longueville a dix jours pour y entrer s'il luy plaist et toutes les villes de Normandie qui sont de son parti. L'affaire du semestre de Rouen est aussi promise[1] ».

Évreux se hâta de rentrer dans le devoir et le maire, Mathurin Le Cousturier, continua ses fonctions. Le 30 mars il assistait avec le corps de ville à l'inhumation de messire Jacques du Perron, évêque d'Évreux, mort pendant ces troubles ; le 12 juin il complimentait son successeur, M^gr^ Gilles Boutault ; le mardi 21 septembre il haranguait Charles II, roi d'Angleterre, qui passait par Évreux, accompagné du duc d'York, son père, en lui présentant avec le vin d'usage ses souhaits de « bonheur

[1] Registre B 8, p. 18. Arch. de l'Eure.

Digitized by Google

pour la prospérité tant de sa personne que du royaume[1]. »

A la *vieille Fronde* avait succédé une *nouvelle Fronde* non plus parlementaire, mais princière, composée de Condé, du duc de Bouillon et de Turenne. « La belle duchesse de Longueville, capable des résolutions les plus hasardeuses et de l'activité la plus héroïque... osa rêver la délivrance de ses proches et le renversement du victorieux ministre par l'épée de la noblesse française... Échappant à l'officier chargé de s'emparer d'elle, elle s'enfuit à Rouen, chef-lieu du gouvernement de son mari; Bouillon gagna le Limousin, Turenne courut à Stenai, d'autres amis des princes se cantonnèrent dans Bellegarde et dans Saumur[2]. »

Sans perdre de temps la Reine et le cardinal partirent le 1er février pour Rouen. Le 3, la Cour était à Magny, le 4 à Écouis et le 5 entrait à Rouen aux cris de Vive le Roi. Louis XIV descendit à Saint-Ouen avec la Reine et Mazarin à l'archevêché.

A cette heureuse nouvelle les membres du présidial d'Évreux décidèrent d'aller saluer le Roi à Rouen et d'y envoyer MM. Le Cousturier, lieutenant général, du Rouil, du Vaucel, Danouville, conseillers, et Le Doulx, Sieur de la Musse. Présenté le 14 février par le Sieur de Saintot, dans la galerie de l'abbaye de Saint-Ouen, sur les onze heures du matin, le Sieur de la Poterie avec les députés du bailliage en robes et sans bonnets « un genouil en terre comme il est accoustumé, s'adressant au Roy, lui fit son compliment par un grave et éloquent discours. Le Roi se détournant vers la Reyne et Mgr le duc d'Anjou, frère unique du Roy, estoit très

[1] Registre B 8, p. 34. Arch. de l'Eure.
[2] Henri Martin, t. XII, p. 349.

Digitized by Google

satisfait de leurs bonnes volontés et leur en recommandait la continuation[1] ».

Le lendemain ils se rendirent à l'Archevêché pour y saluer le cardinal Mazarin qui les reçut gracieusement. « Après une excellente harangue faicte en sa louange par le dict sieur lieutenant général qu'il disait estre si méritée que ceux mesme qui ne le congnoissoient que de nom, a veoir seulement le succez des dernières affaires et les félicitez préparées à ce royaume, jugeroient aussi tost qu'une puissante et souveraine intelligence comme la sienne en prenoit la conduite et finissant par la nécessité de son ministère duquel tous les bons françois demandoient et attendoient la Paix tant désirée. » — Après plusieurs témoignages d'affection et de bienveillance, Mathurin Le Cousturier termina par ces paroles : « Qu'il seroit un mauvais ministre, s'il ne faisoit entendre à Sa Majesté la fidélité de sa ville d'Évreux, et entre autres l'affection que nostre Compagnie avoit tesmoigné pour son service à ces derniers moments. Qu'il estoit obligé de nous protéger en toutes rencontres et occasions envers Leurs Majestez ausquelles il en diroit ses sentimens[2]. »

Le registre du bailliage d'Évreux, qui me fournit ces renseignements inédits, ajoute que le samedi suivant, 19 février, les mêmes députés, moins M. de la Poterie obligé de revenir à Évreux, saluèrent M. le comte d'Harcourt qui la veille avait été reçu au Parlement du côté des laïques, au-dessus du doyen des conseillers.

Nommé gouverneur et lieutenant pour le Roi en Normandie, à la place du duc de Longueville, le comte

[1] Registre B 8, p. 57. Arch. de l'Eure.
[2] Registre B 8, p. 57.

Digitized by Google

d'Harcourt vint à Évreux, le 1er mai 1650, et descendit à l'Évêché où il fut complimenté par M. Le Cousturier qui lui présenta le vin d'usage.

On conçoit facilement que ces événements politiques laissaient en souffrance les affaires privées, en sorte que l'enregistrement des lettres patentes pour le fief de la Poterie n'avait pu avoir lieu. Se trouvant à Rouen, Mathurin Le Cousturier obtint du Parlement un arrêt, le 19 février 1650, pour la vérification des lettres d'érection de son fief, ordonnant auparavant de les publier à l'issue des « messes paroissialles des lieux où les dites terres prétendues érigées en fief sont scituées « et que par un des lieutenants du bailly d'Évreux il sera informé de la commodité ou incommodité que la dite érection du demy fief peut apporter ».

Au mois de juillet l'enquête était terminée, les publications faites après la messe paroissiale de Notre-Dame de la Ronde les 7 et 8 mai, les informations conduites par Me Pierre du Vaucel, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial d'Évreux le 28 mai, l'avis des officiers et les conclusions du Procureur général donnés le 4 juin, en sorte que la Cour ordonne enfin l'enregistrement des lettres patentes en faveur de Mathurin Le Cousturier « à la charge de payer par luy, à chaque mutation, les droits deubs à Sa Majesté, donner adveu et dénombrement de la teneure dudit fief et rendre au Roy les services que luy doibvent les autres fiefs de cette Province, suivant la Coustume d'Icelle[1] ».

La dernière formalité eut lieu, le 13 septembre 1650, par l'enregistrement au greffe du bailliage d'Évreux des

[1] *Voir I, pièce justificative*, p. 58.

Digitized by Google

lettres d'érection du fief de la Poterie et de l'arrêt de leur vérification faite par le Parlement de Rouen.

Me Mathurin Le Cousturier, maire de la ville d'Évreux, lieutenant général au bailliage et présidial d'Évreux, ayant enfin obtenu l'érection de sa ferme en demi-fief de haubert, se hâta d'y faire construire un colombier à pied qui existe encore aujourd'hui, mais à l'état d'habitation. Quant à la maison, pompeusement désignée sous le nom de *beau corps de logis*, elle ne me paraît pas être celle qui existe aujourd'hui, ou bien il faut admettre que notre lieutenant général avait un peu, dans sa supplique, embelli son manoir seigneurial.

Mazarin n'était probablement pas étranger à la bonne réussite de cette affaire, mais il ne s'en tint pas là vis-à-vis d'un magistrat qui avait rendu de si éminents services à la royauté. Se connaissant en caractères il avait pensé, dans l'entrevue de Rouen, qu'il serait grandement utile de recourir aux sages conseils de cet homme et de s'assurer ses loyaux services en l'appelant au Conseil privé du Roi. Les lettres de Louis XIV sont si élogieuses pour lui et si intéressantes pour Évreux que nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques lignes. « Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à nostre amé et féal Conseiller et lieutenant général au bailliage et présidial d'Évreux le Sieur Mathurin Le Cousturier, sieur de la Poterie, Salut. — Les services que vous avez rendus durant plusieurs annez au feu Roy nostre très honoré seigneur et père et à Nous depuis nostre advenement à la couronne, tant dans la charge que vous exercez présentement qu'en celle que vous teniez auparadevant dans le dict bailliage et présidial d'Évreux et aussi de plusieurs autres employs

Digitized by Google

et commissions d'affaires importantes dont nous avons appris que vous vous êtes très dignement acquitté, désirant de vous tesmoigner la satisfaction qui nous en demeure et par l'estime que nous faisons de votre personne vous obliger de continuer dans les mesmes affections, nous sommes très aises de le faire en vous honorant de la charge et qualité de Conseiller en nos Conseils, estant très assurez par la connaissance que nous avons de votre capacité, suffisance, intégrité de vie, fidélité et affection à notre service et au bien de l'Estat, que vous nous pourrez bien et utilement servir. A ces Causes de l'advis de la Royne régente nostre très honorée dame et mère nous vous avons esleu et ordonné et par ces présentes, signez de nostre main eslisons et ordonnons nostre conseiller en nos conseils d'Estat et finances et Conseil privé pour nous servir suivant les règlemens par nous faitz et jouir des honneurs, prérogatives et prééminence appartenant à la dite charge ensemble aux appointements dont jouissent les autres qui nous servent en pareille qualité, etc. »

Voilà, Messieurs, comment un homme intelligent pouvait, même sous l'ancien régime, sans être noble, arriver aux honneurs et aux premières dignités du royaume ! Les lettres de Louis XIV sont du 13 juillet 1651 et quelques jours auparavant le sieur de la Poterie avait prêté le serment requis, en pareil cas, entre les mains du chancelier Séguier[1].

Au mois d'août 1651 il complimentait une dernière fois le duc de Longueville, descendu à Saint-Taurin, en lui présentant le vin d'usage avec les membres du présidial en robes et bonnets.

[1] Registre B 8, p. 149 à 152. Arch. de l'Eure.

Digitized by Google

Sa mort est enregistrée dans le livre du bailliage en ces termes : « Déceds dudict sieur de la Poterie lieute-« nant général, le jeudi saizième novembre audict an « mil six cent cinquante un. Pour l'inhumation duquel « la Compagnie s'assembla au Prétoire, et y fut en « corps en l'église de Saint-Thomas, à laquelle n'assista « le corps de ville, à cause du débat d'entre elle et les « officiers de l'eslection, qui y assistoient et alloient « avec leurs huissiers et sergeans immédiatement après « la Compagnie Présidiale [1]. »

A la mort de Mathurin Le Cousturier, seigneur de la Poterie, le demi-fief échut à son fils aîné Mathieu, encore mineur. Nous avons, effectivement, un arrêt de la Cour, en date du 5 février 1652, pour la vente de la charge de son père faite par Jean Le Cousturier, lieutenant général criminel, tuteur des enfants mineurs de feu Me Mathurin, etc.

Mathieu n'avait que neuf ans lorsqu'il perdit son père, dont l'unique ambition tendait à relever sa famille et à lui rendre le rang qui lui appartenait. Malheureusement il disparaissait au moment favorable, alors que tout était disposé, comme couronnement de ses efforts, pour reprendre ses titres de noblesse.

Ses trois enfants, à la magistrature, préférèrent l'armée, et, fait qui arrivait rarement alors, eurent successivement le fief de la Poterie.

D'abord Mathieu, ainsi que le prouve l'acte suivant que possède Mme veuve Lebugle : « L'an de grâce mil six cents quatre vingt. Le mardy vingt troisième jour d'octobre deux heures après midy à Évreux au château

[1] Registre B 8, p. 153. Arch. de l'Eure.

Digitized by Google

et salle préparée pour recevoir les hommages... S'est présenté Mathieu Le Cousturier, écuyer, seigneur de la Poterie pour rendre à Son Altesse la foy et hommage de son demi-fief de haubert de la Poterie, assis en la vicomté d'Évreux et pour cet effet après avoir estendu ses mains en la nostre, en tel cas requis et accoutumé a dict qu'il se reconnaît homme et vassal de M^gr^ duc de Bouillon, etc. »

Il était alors capitaine au régiment de Crussol.

Nous avons dit, plus haut : « Voilà comment un homme intelligent pouvait, même sous l'ancien régime, *sans être noble*, arriver aux honneurs et aux premières dignités du royaume. »

Les collecteurs des tailles, jugeant comme nous, c'est-à-dire sur les apparences, taxèrent d'office et mirent au rôle la veuve de Jean Le Cousturier et ses héritiers, pour l'année 1682.

Vivement blessés de cette injure, les Le Cousturier d'Évreux, de Neuville, de Courcy, de Pithienville, s'entendirent aussitôt afin de revendiquer leurs droits nobiliaires. Les lettres de confirmation de noblesse sont trop élogieuses pour que nous n'en citions pas quelques lignes :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, etc. Aucuns de nos plus dignes sujets nous ayant représenté que dans la noble et ancienne famille des sieurs Le Cousturier d'Évreux, beaucoup se sont signalés en ces deux professions [l'armée et la magistrature], et qu'en cette considération Henri III de glorieuse et triomphante mémoire, Roi de France et de Pologne, dans l'année 1577 avait décoré du titre de noblesse Guillaume Le Cousturier sieur de la Mothe que ses descendants ont

Digitized by Google

d'autant plus relevé et fait que plus ils se sont employés dans ces deux sortes d'exercices et qu'encore à présent ceux de son nom et famille sont dans le service et dans les charges de judicature où par leur valeur et assiduité ils méritent journellement de nous, comme sont entre autres les sieurs Mathieu, Mathurin et Henry Le Cousturier, frères, issus de cette noble tige, comme étant fils de Mathurin Le Cousturier, écuyer, sieur de la Poterie, fils de Mathurin premier du nom, petit-fils dudit Guillaume, actuellement tous les trois dans le service : l'aîné qui est Mathieu, ayant toujours commandé dans nos troupes en qualité de capitaine dans le régiment de Crussol, après douze années de service tant sur mer que sur terre comme volontaire avec le chevalier de Bouillon et comme l'un de nos mousquetaires et le dit Mathurin son puîné ayant mérité d'être commandé par nous d'aller au corps de notre régiment d'infanterie prendre le commandement de la compagnie de la Rigardière, pour à la tête dudit Régiment conserver le poste et le rang qui lui appartenait et d'y être encore à présent avec le dict Henry, leur cadet, qui y commande aussi une compagnie, comme capitaine, sous le nom de Neuville après y avoir commandé en qualité de lieutenant sous le sieur de Montbron, colonel de notre dit Régiment... comme a fait leur dit père que nous avions, avant sa mort, décoré du titre de conseiller d'État, après nous avoir longtemps servi en qualité de lieutenant général audit Évreux, etc. »

Les lettres énumèrent ensuite les titres des autres membres de la famille, rappellent l'érection du demi-fief de la Poterie, que tous ont vécu comme de vrais gentilshommes « portant dans leurs armes en écusson 3 *crois-*

Digitized by Google

« *sants d'argent en champ d'azur avec un heaume* « *emplumassé et enluminé d'argent et d'azur*, ainsi que « l'empreinte en paraît tant dans le titre de Henry III « de la dite année 1577, que par des titres et fonda- « tions de chapelle et par des épitaphes et tombes, etc. », expliquent comment les titres ont été perdus, volés et concluent par ordonner à la Chambre des Comptes et Cour des Aides de Normandie « que ces lettres de confirmation, réhabilitation et relief de noblesse ils fassent enregistrer... car tel est notre plaisir ».

La pièce en parchemin, propriété de M. Georges de Courcy, malheureusement n'est ni datée ni signée. Voilà pourquoi l'Armorial de l'Empire (BNL m[1] 154, titres, majorats) dit: « Le Cousturier de Courcy (sans lettres patentes), Michel Pierre Le Cousturier de Courcy, baron de l'Empire et Jacques François, son frère, appartiennent à une famille originaire de Pont-Audemer, anoblie en 1577 et maintenue dans la noblesse le 11 juin 1667. *D'azur à 3 croissants d'argent.* »

Ceci est vrai pour les Le Cousturier, sieurs de la Mothe-Freneuse, maintenus, effectivement, en 1667 ou d'après Charpillon le 4 juin 1670, mais non pour ceux d'Évreux dont les titres, perdus depuis longtemps, avaient empêché Mathurin de la Poterie de revendiquer sa noblesse. Si cette branche avait été maintenue en 1667 ou 1670, les démarches de 1682 étaient parfaitement inutiles. On les entreprit néanmoins, ou parce que la preuve de la filiation avec le Guillaume de 1577 n'était point péremptoire, ou plus probablement parce que des ancêtres avaient dérogé en se livrant à quelque commerce. Du reste, les lettres de Louis XIV y font allusion dans ce passage : « nonobstant et sans avoir égard

Digitized by Google

« auxdites taxes d'office, imposition audit rôle des tailles « des francs fiefs dont nous avons déchargé le dit Jean « Le Cousturier et sa dite veuve et ceux de leur sang et « ligne lesquels, autant que besoin serait, nous avons « relevé et réhabilité, relevons et réhabilitons par ces « dites présentes. »

Quoi qu'il en soit Charles Le Cousturier se chargea de faire enregistrer ces lettres de réhabilitation de noblesse et reçut une somme de 600 livres fournie par Mathurin et Henry Le Cousturier, Marie Tassot veuve Jean et ses fils Jean et Michel Le Cousturier[1].

L'affaire dura longtemps et dut suivre toute la filière des procédures d'alors, comme pour l'érection du fief. En 1689 la Chambre du Conseil de l'élection d'Évreux donna, le 25 octobre, à Charles Le Cousturier de Pithienville, acte de la présentation des originaux et ordonna l'enregistrement:

1° Des lettres d'anoblissement de Guillaume en 1577;

2° Des pièces établissant la filiation de Guillaume à Charles;

3° Des lettres de dérogeance de noblesse obtenues par Charles.

Mathieu Le Cousturier, pas plus que son père, ne vit cet honneur complètement assuré à sa famille. Il mourut, en effet, peu de temps après ces premières démarches, dans son fief de la Poterie et fut inhumé à Saint-Thomas, lieu de sépulture de ses ancêtres. Voici les deux actes: « Noble homme Mathieu Le Cousturier, escuyer, sieur « de la Poterie, mourut en sa maison de la Poterie, « hameau de la paroisse de la Ronde le 15 août 1683,

[1] Les premières démarches avaient déjà coûté, d'après Mathieu de la Poterie, 80l 8s 6d.

Digitized by Google

« inhumé à Saint-Thomas le 16. » — Le registre de Saint-Thomas dit : « 1683, le 14 d'aoust est décédé Mathieu « Le Cousturier vivant, escuyer, sieur de la Poterie, « âgé d'environ quarante ans[1]. Cette mort quoique « après une longueur de maladie n'a pas laissé d'être « subite. Le corps a été inhumé dans l'église de Saint- « Thomas le 16e jour dudit mois. »

Mort célibataire le demi-fief revint de droit à son frère puîné, Mathurin, qui prit le titre de sieur de la Poterie et le conserva jusqu'en 1692, date de son décès.

Alors le capitaine de Neuville se trouvant dans les mêmes conditions, puisque Mathurin ne s'était pas marié, put posséder à son tour, peu de temps il est vrai, le fief paternel et se nommer Henry de la Poterie, sieur de Neuville. Son frère avait été tué, près d'Enghien, le 3 août 1692, et lui, mourut par suite de blessures reçues à Nerwinden[2], en 1693. On sait que dans cette sanglante bataille, Luxembourg, pour la première fois, fit charger l'ennemi à l'arme blanche par les gardes françaises et ce qui lui restait d'infanterie. Guillaume III y perdit de dix à douze mille hommes, sans compter ceux qui se noyèrent. Deux mille prisonniers, soixante-seize canons, huit mortiers ou obusiers, plus de quatre-vingts drapeaux demeurèrent au pouvoir du vainqueur. Mais la victoire avait été chèrement achetée, il y eut presque autant de morts du côté des Français.

De son épouse, Françoise-Catherine Louis de la Broise, Henry laissait trois enfants, dont un fils, Gabriel, mort

[1] Des papiers de famille le disent né vers 1643, mort le 14 août 1685 à quarante-deux ans. L'erreur est flagrante, le registre de Saint-Thomas a raison.

[2] La Chesnaye des Bois dit qu'il fut tué à la bataille de Steinkerque. (*Dict. de la Nob.*, art : Broise.)

Digitized by Google

le 16 janvier 1766, paroisse de Notre-Dame de la Ronde.

C'est lui qui vendit le fief de la Poterie à Mathurin Le Blanc. L'acte en fut passé, le 4 décembre 1745, chez Étienne Marche et Antoine Adam, notaires royaux à Évreux, insinué en la même ville, le 4 janvier suivant. Le vendeur était : « Gabriel Le Cousturier, sieur de « Neuville, ancien capitaine au régiment de Lorraine- « Infanterie, seul fils et héritier d'Henry Le Cousturier, « sieur de la Poterie de Neuville. »

Avant de quitter la noble famille des Le Cousturier, je dois adresser tous mes remercîments à M. de Courcy, notre honorable collègue, qui a bien voulu me faire communiquer par son aimable neveu, M. de Couppey de la Forest, tous les documents qui m'ont permis de poursuivre mon travail.

Mathurin Le Blanc était conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Évreux, trésorier, comme ses ancêtres, de la paroisse Saint-Thomas, alternativement avec Michel Le Cousturier de Courcy[1]. Il mourut en 1762, et ses enfants se partagèrent les biens paternels le 16 mars de la même année devant de la Marche, notaire au Châtelet à Paris. Le demi-fief de la Poterie échut à l'un d'eux, Fulgence Le Blanc, marchand bourgeois de la ville d'Évreux, dont nous possédons deux actes.

D'abord, un aveu du 27 mai 1763, rendu à « Nobles, « Vénérables et Discrettes personnes Messieurs les huit

[1] Il serait intéressant de rechercher à quelle époque et pour quel motif la famille Le Couturier a pris le nom de Courcy qui lui est resté. Cette étude n'ayant aucune relation avec le fief de la Poterie, nous la laissons de côté, en rappelant toutefois qu'un poète du moyen âge, Jean de Courcy, était seigneur de Bourg-Achard par Jeanne Mallet de Graville, sa mère. C'est là qu'il composa son poème, intitulé : *la Bouquassière*.

Digitized by Google

« chanoines de l'ancienne fondation de l'Église Cathé-
« drale Notre-Dame d'Évreux, seigneurs et barons Dan-
« gerville la Champagne, du fief des Ervolus, la Made-
« leine, le Bouley, le Gesbert près Damville et autres
« lieux » par lequel il reconnaît tenir d'eux, à cause de son fief de la Poterie, plusieurs pièces de terre sujettes à 7 sols 4 deniers de rente seigneuriale annuelle, à la Saint-Rémy.

La seconde pièce, d'un intérêt capital, est un acte de foy et hommage rendu, le 22 décembre 1763[1], à M^gr Charles Godefroy de la Tour d'Auvergne, par la grâce de Dieu, duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret et de Château-Thierry, comte d'Auvergne, d'Évreux et du Bas-Armagnac, etc.

On y trouve, au début, l'historique de ce demi-fief, puis la transmission de la propriété par vente de Gabriel Le Cousturier, enfin les droits dus au seigneur principal.

La famille Le Blanc conserva le fief jusqu'à la Révolution qui détruisit tous ces titres, en sorte qu'après cent trente-sept ans, cette propriété redevint ferme comme avant l'érection de 1651.

Adrien Le Blanc, fils de Fulgence, la vendit le 14 floréal an VIII (5 mai 1799) au citoyen Simon Lambert, facteur dans la forêt d'Évreux, moyennant 7.500 francs, outre les charges indiquées dans l'acte.

Telle est, Messieurs, l'histoire complète du demi-fief de haubert de la Poterie, grâce aux sources auxquelles il m'a été permis de puiser, les papiers[2] de M^me veuve Lebugle, née Lambert, propriétaire actuelle, et les docu-

[1] *Voir II^e pièce justificative*, p. 59.
[2] Voir l'énumération de ces papiers, p. 63.

Digitized by Google

ments réunis par M. de Couppey de la Forest sur la famille Le Cousturier.

Aux deux je réitère toute ma gratitude, certain, Messieurs, que vous ne manquerez pas d'y joindre vos meilleurs remercîments.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

ÉRECTION DU DEMI-FIEF DE LA POTERIE, LETTRES-PATENTES DE LOUIS XIV

Octobre 1647.

« Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre A « tous présens et advenir Salut.

« Notre cher et bien amé Mathurin Le Cousturier, escuier, nostre « conseiller et lieutenant général au bailliage et siège présidial de « nostre ville d'Évreux, pays de Normandie, nous a fait remonstrer « qu'il est Seigneur d'une ferme vulgairement appelée la Potterie, « tenue de nous en roture et franc alleu, à cause de nostre duché « d'Évreux, scize proche de la dite ville, consistant en un beau corps « de logis, cour et grand jardin, parc et haut bois accompagné de « quatre vingtz huit acres de terre tant cloze et non cloze joignant « la dite maison, Laquelle maison et appartenances il nous a très « humblement supplié pour la décoration d'icelle, vouloir ériger « en titre et qualité d'un demy fief de haubert, et sur ce luy octroyer « nos lettres nécessaires. A ces causes, désirant favorablement « traitter l'exposant en considération des longs services qu'il nous « a rendus et nous rend journellement en la dite charge de « lieutenant général, Nous avons, de l'avis de la Reyne régente « nostre très honorée dame et mère, de nostre grâce spéciale, plaine « puissance et auctorité royalle, la dite maison et appartenances « cy dessus, créé et érigé, créons et érigeons par ces présentes « signées de nostre main, en nom, tiltre et dignité d'un demy fief

Digitized by Google

» noble de haubert, soubz la dénomination de la Potterie, et, de « nostre plus ample grâce, lui avons permis de faire construire et « édiffier un colombier à pied sur les dites terres en tel lieu et le « plus à propos qu'il advisera, pour estre à l'advenir le dit fief « possédé par le dit exposant en franc alleu, et de nous rendre par « le dit exposant et ses successeurs les adveus et dénombrement, « foy et hommage en nostre dit duché d'Évreux, et de payer les « droits qui en seront pour ce deubs à nostre domaine dudit duché « quand le cas y eschera, et de payer une fois une paire d'éperons « dorez, et de nous servir en nos armées ainsi que ceux qui possè- « dent pareils droits sont obligés, pourvu que la dite érection ne « préjudicie à nos droits ny autres seigneurs qu'à nous, qu'il y ayt « au dit fief et maison le nombre des terres requis par la coutume du « pays, et n'y ayt rien qui y desroge. Si donnons en mandement à nos « amez et féaulx conseillers les gens tenans nostre cour de parlement « de Rouen, en cas que le dit fief soit tenu en franc alleu et qu'il ne « nous face autre redevance, les présentes enregistrer, et du con- « tenu souffrent et laissent (a) jouir l'exposant et ses successeurs « seigneurs dudit fief plainement et perpétuellement, cessant et « faisant cesser tous troubles et empêchement au contraire; Car « tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à « tousjours, nous avons fait mettre nostre scel à ces présentes, sauf « en autre chose nostre droit et l'autruy en toutes.

« Donné à Fontainebleau au mois de Octobre l'an de grâce mil « six cents quarante sept et de nostre règne le cinquiesme.

« Louis. »

II

FOY ET HOMMAGE

du fief de la Poterie qui est un demy fief de haubert appartenant au sieur Fulgence le Blanc, 22 décembre 1763.

Du Jeudi vingt deuxième jour de décembre mil sept cens soixante trois à Évreux, deux heures après midi au château de la ville et du Comté d'Évreux apartenant à très haut et très puissant Prince Monseigneur Charles Godefroy de la Tour d'Auvergne, par la grâce de Dieu, duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret et de Château-Thierry, comte d'Auvergne, d'Évreux et du Bas Armagnac, baron de la Tour, de Montgalou, seigneur de Créquy, Saint-Fressins Vambercourt et autres lieux, Pair et Grand

Digitized by Google

Chambellan de France, gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy du haut et bas pays et province d'Auvergne. Devant nous Pierre François Crétien, conseiller du Roy, Lieutenant particulier et civil du Bailliage et siège présidial d'Évreux, commissaire dudit Comté d'Évreux, assisté de Me François Foret procureur au Bailliage et siège présidial d'Évreux, notre greffier ordinaire de la commission dudit papier terrier.

S'est présenté Fulgence Le Blanc, marchand bourgeois de la ville d'Évreux y demeurant, parroisse de Saint Thomas, fils et héritier en partie de défunt Me Mathurin Le Blanc son père, vivant conseiller du Roy, président au Grenier à Sel de cette ville.

Lequel pour satisfaire aux lettres patentes de Sa Majesté accordées pour la continuation du papier terrier de ce Comté d'Évreux et de ses dépendances données à Paris le vingt et un avril mil sept cents vingt six, enterrinées par notre jugement à celles du deux septembre mil sept cents quarante sept, données aussi à Paris et portant surrannation et nouvelle commission pour la continuation dudit papier terrier duement registrées au greffe de la commission et au jugement de nous dit commissaire du dix huit février mil sept cents cinquante six, le tout duement lu, publié et affiché à jours et lieux accoutumés. A dit et déclaré estre venu exprès de cejourd'hui en ce château pour y faire les foy et hommage qu'il est tenu de faire au désir de la coutume de cette province de Normandie a Son Altesse Monseigneur le duc de Bouillon comme comte d'Évreux à cause d'une ferme apelée vulgairement La Poterie scituée sur la parroisse de Notre Dame de la Ronde de cette ville dans l'étendue de cette Vicomté d'Évreux, sergenterie de..... (en blanc) laquelle ferme a été érigée par le Roy en demy fief de haubert suivant les lettres patentes par luy octroyées et données à Fontainebleau au mois d'Octobre mil six cens quarante sept scellées du Grand Sceau en faveur de Me Mathurin Le Cousturier vivant conseiller du Roy, lieutenant général au Bailliage et Présidial de cette ville, enregistrées au Parlement de Rouen par arrest du dix avril mil six cens cinquante, à la charge entre autres choses de payer à chaque mutation les droits dus à Sa Majesté, de donner aveu et dénombrement dudit fief qui suivant le mention desdites lettres patentes estoit accompagné de quatre vingt huit acres de terres closes et non closes, duquel demy fief de haubert mouvant et relevant du Comté d'Évreux le dit Le Blanc a dit estre propriétaire au moyen de partages faits et passés avec les cohéritiers devant de La Marche et son confrère notaires au Châtelet de Paris le seize mars dernier, des

Digitized by Google

biens immeubles restés après le décès de leur père qui, par contrat passé devant Étienne Marche et Antoinne Adam notaires royaux et apostoliques de cette ville, le quatre décembre mil sept cents quarante cinq controllé et insinué en cette dite ville, le quatre janvier en suivant, l'avoit acquit de Gabriel Le Cousturier, sieur de Neuville, ancien capitaine au Régiment de Lorraine-Infanterie, seul fils et héritier d'Henry Le Cousturier, sieur de la Poterie et de Neuville et est échu au dit Le Blanc par les dits partages avec ses cohéritiers, en conséquence de quoy le dit Le Blanc s'estant mis en devoir de vassal et ayant été par nous reçu et admis à foy et hommage après avoir étendu ses mains dans les nôtres a dit et déclaré qu'il devient homme de Monseigneur le duc de Bouillon, comte d'Évreux, à cause du demi-fief de la Poterie érigé tel sans justice et sans vassaux, à luy porter foy et hommage contre tous sauf la feauté due au Roy et a promis et s'est obligé de donner au désir de la coutume de cette province aveu et dénombrement dudit fief dans le tems qu'il nous plaira luy prescrire et accorder de satisfaire aux droits et devoirs seigneuriaux qui sont et peuvent estre dûs et de payer les frais des présentes, de grosse et d'expédition, desquelles déclarations, foy, hommage et obéissances nous avons accordé acte audit Le Blanc en la présence et du consentement de Me Jean Darius, avocat, porteur de la procuration dudit Monseigneur le duc de Bouillon et directeur général de son papier terrier qui a consenti que délay de quarante jours soit accordé pour rendre laveu et dénombrement dudit demy fief de la Poterie au désir de la coutume sous peine de réunion faute d'y satisfaire et sous condition qu'il y aura audit fief et maison le nombre de terres requis par la coutume ainsy qu'il est employé aux dites lettres d'érection, pourquoy nous avons du consentement dudit sieur Directeur et sous les réserves par luy faites accordé délay de quarante jours au dit Le Blanc pour rendre aveu et dénombrement dudit fief de la Poterie, si non et faute d'y satisfaire dans le dit tems permis de le faire saisir et réunir, le dit Le Blanc condamné de satisfaire aux droits et devoirs seigneuriaux dûs et exigibles au désir de la coutume et de payer les frais des présentes de grosse et d'expédition ce qu'il a promis faire, et pour aprobation le dit Le Blanc a signé avec nous, le dit Me Darius et le dit Me Foret notre greffier ordinaire, à la minutte des présentes après lecture faite. — La ditte minutte controllée audit Évreux le même jour par Fortin qui a reçu cinquante sols suivant la marque y recours ·/.

(*Suivent les signatures.*)

Papiers de Mme Ve Lebugle, no 6.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DES LE COUSTURIER

Guillaume le Cousturier, anobli en 1577 par Henri III, époux de Laurence le Georgelier, d'où

- **Nicolas** qui épouse en 1res noces Marie Beuzelin et M. Legras en 2es, d'où
  - Jérôme le Cousturier époux d'Anne du Buisson, d'où
    - Claude.
    - Charles époux de Marguerite du Four.
- **Jacques** 1546.
- **Eustache**, avocat, 1553 décédé en 1589, marié à Marie Lemercier, d'où
  - Michel de Courcy époux de Madeleine Bras de Fer.
  - Mathurin, conseiller, † 1641 époux de Catherine Cossart, d'où
    - Jean de Courcy époux de Marie Tassot, mort en 1672. Il eut 18 enfants dont 4 fils.
    - Mathurin, sieur de la Poterie, † 1651 époux de Magdeleine Legendre, d'où
      - Mathieu de la Poterie capitaine au régiment de Crussol, mort en 1683, sans enfants.
      - Mathurin de la Poterie mort en 1692, sans enfants.
      - Henry de la Poterie, sieur de Neuville, capitaine, mort en 1693, époux de Françoise de la Broise, d'où
        - Gabriel de Neuville qui vend le fief de la Poterie, en 1745, à Mathurin Le Blanc.
        - Marie-Anne, 1691.
        - Marguerite 1693, † 1695.
- **Jean**, avocat, 1555 époux de Marie de Carel.
- **Thomas**, capitaine, 1557 mort en 1578.
- **Claude**, 1556 mort en 1587.
- **Robert.**
- **Jacques**, époux de Colette des Hayes.

Digitized by Google

N. B. — Les papiers de M^me^ V^e^ Lebugle sont :

1° Une copie de l'Érection du demi-fief faite sur l'original photographié pour la Société des Amis des Arts et disparu depuis, ou resté dans les papiers de M. Izarn.

2° Arrest et mandement du parlement pour la vérification des lettres d'Érection, 19 février 1650 (porte le n° 1).

3° Un extrait des registres de la Cour du Parlement de l'arrest de vérification en date du 6 juillet 1650 (porte le n° 2).

4° Sentence du Bailliage d'Évreux portant l'enregistrement au greffe dudit siège des lettres d'érection du fief de la Poterie et de l'arrest de vérification d'icelles (n° 3).

5° Aveu, rendu le 23 octobre 1680, par Mathieu Le Cousturier, écuyer, seigneur de la Poterie, à Monseigneur le duc de Bouillon (n° 4).

6° Aveu, rendu le 27 mai 1763, au chapitre d'Évreux par Fulgence Le Blanc (n° 5).

7° Aveu, rendu le 22 décembre 1763, au duc de Bouillon, par Fulgence Le Blanc (n° 6).

8° Vente par le citoyen Le Blanc au citoyen Lambert et son épouse, de la Poterie, le 14 floréal, an VIII (5 mai 1799), pour 7500 francs, etc. (n° 7).

Digitized by Google

NOTICE

SUR M. ÉDOUARD FÉRAY, MAIRE D'ÉVREUX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ÉVREUX,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Il n'est jamais trop tard pour acquitter une dette de reconnaissance. Lorsque la mort a frappé notre regretté confrère, le 11 décembre 1903, il n'a pas été possible d'insérer une notice dans le recueil de l'année 1903 qui était déjà à l'impression, aussi la Société a-t-elle aujourd'hui à cœur de rendre hommage à sa mémoire.

Une notice très complète a été publiée au nom de l'Association syndicale des pharmaciens de l'Eure et les nombreux discours qui ont été prononcés sur sa tombe y ont été reproduits. Aussi, résumerons-nous en quelques lignes les mandats remplis, les fonctions occupées et les services rendus par M. Féray.

Né à Évreux le 20 juillet 1845, après de brillantes études faites au lycée de cette ville, il suivit à Paris les cours de pharmacie et en 1870 il vint se fixer à Évreux comme pharmacien. Élu conseiller municipal en 1874, il fut nommé adjoint en 1885 et à la suite de la mort de M. le docteur Guindey (14 octobre 1898), il fut nommé

Digitized by Google

maire d'Évreux et se prodigua sans compter aux intérêts de sa ville natale. Pendant son administration a eu lieu la construction du théâtre, la création du groupe scolaire, l'organisation de la crèche et de l'école maternelle, l'organisation du concours régional de 1903, la création du réseau téléphonique, etc...

En 1880, les électeurs du canton nord d'Évreux lui confiaient le mandat de conseiller d'arrondissement et en 1898, il fut élu conseiller général en remplacement de M. le docteur Guindey.

M. Féray fut aussi président du Tribunal de Commerce, vice-président de la Ligue de l'Enseignement, président de la 102e section des Prévoyants de l'Avenir, président de la Société Normande d'études préhistoriques et, grâce à ses efforts et à ses démarches, une Chambre de Commerce dont il fut nommé président fut instituée à Évreux en 1890.

Au milieu des nombreuses occupations dont M. Féray a été surchargé pendant son existence il était un des dévoués collaborateurs de notre association et le recueil renferme plusieurs communications faites par lui à la Société [1]. Il fut élu membre dans la séance générale du 9 juin 1872 et fit partie du conseil d'administration de 1880 à 1882 et de 1893 à 1895.

1. Mémoire relatif à une proposition ayant pour objet la création d'un laboratoire de chimie pour la vérification des engrais du commerce (IVe série, t. II).
Etude sur la législation relative au commerce des engrais. Projet de loi (IVe série, t. IV).
Etude chimique des eaux de la ville d'Évreux et de ses environs (IVe série, t. IV).
Les pertes de l'Iton (IVe série, t. VI).
Le tombeau préhistorique de Cocherel (IVe série, t. VIII).
Contribution à l'histoire d'Evreux (IVe série, t. IX).
Hydrographie du département de l'Eure (Ve série, t. III).

Digitized by Google

Notre excellent confrère est décédé à Évreux le 11 décembre 1903, ses obsèques ont eu lieu le lundi 14 décembre à la cathédrale d'Évreux.

Après la cérémonie funèbre la douleur publique s'est éloquemment exprimée dans les discours prononcés par MM. Beverini-Vico, préfet de l'Eure, Milliard, président du conseil général de l'Eure, Oursel, premier adjoint, Émile Steiner, vice-président de la Chambre de Commerce, Lemeland, vice-président du Syndicat des pharmaciens de l'Eure, Coquet, vice-président de l'Association générale des pharmaciens de France, Ernst, délégué des Prévoyants de l'Avenir, Béranger, vice-président de la Caisse d'épargne d'Évreux.

L'existence si bien remplie et si brusquement brisée de M. E. Féray dénote un caractère qui, comme l'a si bien dit M. le Préfet de l'Eure dans son discours, peut se résumer en une courte phrase : « Il aimait jusqu'à la passion la science et la chose publique. »

Digitized by Google

NOTICE

SUR M. ÉMILE TOUFLET-DUMESNIL

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE, TRÉSORIER DE LA SECTION DE PONT-AUDEMER

PAR M. LE DOCTEUR ARNAUDET

On peut dire d'Emile Touflet-Dumesnil qu'il fut l'homme bon et dévoué par excellence, et qu'aucune bonne œuvre d'ordre privé ou général ne le laissa indifférent.

D'un jugement droit, d'une expérience consommée des affaires, il était devenu le premier, et peut-être le seul, à un moment donné, capable ou en situation de représenter les idées sagement libérales du canton de Cormeilles.

Depuis plus de vingt ans, presque sans interruption, conseiller municipal de Cormeilles, il avait succédé en 1897 comme conseiller d'arrondissement à son père M. Isidore Touflet-Dumesnil, une figure aussi qui est loin d'être oubliée.

Enfin, lorsqu'en 1904 M. Leprieur se retira, une majorité écrasante le portait au conseil général de l'Eure : c'est que M. Touflet-Dumesnil n'était pas seule-

Digitized by Google

ment le candidat choyé des maires; il avait en outre su gagner tout le monde par son aménité, sa serviabilité et d'ailleurs les adversaires mêmes ne songèrent jamais à contester sa parfaite courtoisie.

Le conseil général ne l'a connu que juste assez pour avoir à le regretter.

Depuis longtemps la compagnie de sapeurs-pompiers de Cormeilles l'avait mis à la tête de la société de secours mutuels et jamais président ne géra avec plus de compétence et... de générosité les intérêts confiés.

La Société libre d'Agriculture de l'Eure sait avec quelle activité, quel zèle éclairé, avec quelle autorité le trésorier de la section de Pont-Audemer s'acquitta à diverses reprises de l'organisation de ses concours.

C'est encore l'agriculture, — une de ses grandes passions — qu'il défendait en contribuant de toutes ses forces à la formation du Syndicat des bouilleurs de cru de Pont-Audemer, trop heureux de l'investir d'une de ses principales charges.

La mort est venue l'enlever à peine âgé de soixante et un ans, dans la plénitude et la maturité de tous ses moyens.

Déjà souffrant du foie, il fut pris d'une grippe à caractère infectieux dans les premiers jours de janvier; puis vinrent s'y greffer des symptômes typhiques, bientôt suivis d'un abcès à la vésicule biliaire, qu'il fallut opérer dans les plus mauvaises conditions.

Il supporta tout avec une résignation, un courage, un sang-froid et une lucidité étonnants, réclamant lui-même une opération qu'il affirmait nécessaire et refusant le secours du chloroforme.

M. Touflet-Dumesnil succombait le 16 janvier, — ajou-

Digitized by Google

tons en chrétien, et en chrétien complet. — Les obsèques eurent lieu le 19 janvier en l'église Sainte-Croix-de-Cormeilles, inaccoutumée à voir pareille affluence; on estime à plus d'un millier le nombre de ceux qui, riches ou pauvres, petits et grands, voulurent apporter leur dernière marque de sympathie.

M. le sénateur Milliard et M. le comte d'Osmoy, député, tinrent à honneur de rappeler en termes élevés et éloquents ce que fut l'homme politique.

Mais l'éloge le plus ému se lisait sur le visage des assistants qui furent en si grand nombre ses obligés, et des privilégiés qui seuls, dans l'intimité, avaient été à même d'apprécier toutes les qualités de cœur de l'homme, son admirable piété filiale et le commerce si sûr de l'ami.

Digitized by Google

DISCOURS

Prononcé par M. Louis Passy, député, Président de la section des Andelys

Aux obsèques de M. Gustave Doré, agriculteur à Gamaches, membre de la société.

le 16 juin 1904.

« Messieurs,

« Vous tous qui êtes accourus pour rendre les derniers devoirs à Gustave Doré, vous tous qui m'entendez, vous devinez mon chagrin.

« Doré est un des compagnons de ma jeunesse. Nous nous connaissons depuis cinquante ans. Sur ce territoire aimé de Gamaches, de Villers et des Thilliers, j'ai vu et je revois en ma mémoire tous ceux qui me furent chers : Auguste Hébert, Florimond Defontenay, de Sainte-Foix, et voici que Gustave Doré disparaît à son tour.

« Vous me direz que l'âge et les infirmités étaient venus, et que l'âge c'est la loi de la nature, mais était-ce la loi de la nature qui nous a enlevé, il y a quelques mois, à Villers même, ce jeune ami Auxence Chéron, que Doré avait admis dans son intimité? Un voile de deuil s'est abattu sur Villers et sur Gamaches.

Digitized by Google

« Vous me direz encore, pour me consoler, que Doré avait fait son œuvre, une grande œuvre agricole, dans le silence d'une persévérance opiniâtre, que cette œuvre venait d'être constatée et glorifiée; mais toutes ces raisons ne prévalent pas contre le trouble de mon esprit. Je survis à ces chers amis disparus et pourquoi ? Peut-être pour mieux honorer leur mémoire, pour rappeler aux jeunes hommes qu'il faut réserver aux anciens du pays un souvenir d'estime et de reconnaissance.

« Oui nous avons bien travaillé dans la vie, les uns à côté des autres ; mais nous avons su rendre cette vie de labeur douce et agréable par le commerce constant d'une fidèle amitié.

« Je me garderai bien, devant vous tous, de poser en homme public et de louer M. Doré dans son œuvre agricole. De ma part, devant cette tombe, ces éloges sont superflus. Ce n'est pas au cultivateur que je rends hommage, c'est à l'homme bon et droit, à l'homme de sûreté parfaite, de parfaite loyauté. Mais il est deux points de sa vie que je suis tenu de mettre en lumière et en honneur.

« Le premier en date est notre intime union pour créer, reprendre et faire durer cette Société de secours mutuels fondée avant la guerre et divisée aujourd'hui en deux sociétés d'Etrépagny et de Gamaches.

« Voilà plus de trente ans que nous sommes appliqués à grouper les ouvriers agricoles de Gamaches et des environs dans une association utile et cordiale, et nous avons réussi. Il s'y montrait le bon père de famille.

« Qu'allons-nous devenir sans notre vice-président, qui était l'âme de notre petite compagnie! La fête de la Saint-Eloi, qui est proche, se passera dans le silence

Digitized by Google

et dans le deuil, et dans le souvenir ineffaçable des années heureuses que nous avons passées à nous soutenir et à nous entr'aider.

« De Gamaches, je porte mes regards sur Etrépagny. M. Doré embrassait naturellement Etrépagny et Gamaches dans la même affection et nous l'avons bien vu lorsqu'il s'inscrivit parmi les fondateurs du Syndicat agricole et lorsqu'il inventa ce premier concours d'animaux gras, pour le profit et la réputation de ses collègues et de lui-même, et qu'il jeta ainsi les bases de ce comice agricole dont il refusa les premiers honneurs; mais qui lui a gardé justement toute sa reconnaissance.

« MESSIEURS,

« Je me laisse entraîner dans les souvenirs de la vie publique; nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs à l'un des représentants les plus justement honorés de la glorieuse agriculture du Vexin. Depuis quelques années, un concert d'éloges s'était élevé autour de l'œuvre de Gamaches, et le Vexin tout entier était unanime à reconnaître que son créateur méritait les plus belles récompenses.

« Un instant, nous avions cru que les démarches et l'accord des membres du Conseil général, du Syndicat de l'arrondissement, le jugement et les démarches du rapporteur et des membres du jury pour la prime d'honneur, l'unanimité de nos vœux, et même la bienveillance de l'administration, tireraient le gouvernement de son indifférence pour le vrai mérite.

« M. Doré-Letailleur n'a pas été décoré : c'est un regret universel. Mais comme les décorations ne doivent être données que pour répondre aux mouvements

Digitized by Google

de l'opinion publique, l'opinion publique a le droit et le devoir de réparer les fautes de ceux qui passent au pouvoir, et en votre nom et au nom du Vexin, je dépose sur cette tombe cette récompense impatiemment attendue et fatalement retardée.

« Je parle de lui, mon cher Henri, mais je reviens vers vous. Vous m'avez écrit que j'avais perdu mon meilleur ami. Je le sais. Heureusement je vous garde. Je vous garde, parce que j'ai besoin de vous pour nous entretenir de celui que nous avons perdu. Je vous garde, parce qu'à Gamaches nous pouvons, en son souvenir, faire encore quelque bien. L'heure est suprême. A vous tout mon cœur. A votre famille l'hommage de mes sentiments les plus dévoués et les plus douloureux.

« Adieu, mon cher Doré, nous ne vous oublierons jamais. »

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

1° PAR LES AUTEURS

MM.

BALTET (Charles). Histoire d'un pépin de pomme racontée par lui-même. Troyes, Imp. Paul Nouel, 1904.

BEAUMONT. Les peupliers. Espèces, multiplication, culture, exploitation, maladies, vente, usages. Produit très rémunérateur.

BRÉARD (Charles). L'Abbaye de Notre-Dame-de-Grestain. Rouen, Lestringant libraire (1904).

CHANOINE-DAVRANCHES, membre de la Société. Le sucre et ses variations de prix. Sotteville-lès-Rouen. Imp. Lecourt, 1904.

— La Petite Tour du Temple. Rouen, Imp. Léon Gy, 1904.

CHEVALLIER (l'abbé). Notre-Dame-de-Bonport. Étude archéologique sur une Abbaye Normande de l'ordre de Citeaux. Typographie Firmin-Didot et C^ie^, à Mesnil-sur-l'Estrée (Eure), 1904.

COLLIGNON (Maurice). Ternaux, manufacturier français, 1763-1833. Ses établissements à Louviers. Sa vie politique. Sa famille. Louviers. Imp. Izambert, 1904.

FORTIER (Charles). Notice sur l'Orphelinat agricole de Villez-Champ-Dominel par Damville (Eure). Évreux, Imp. du Commerce, 1904.

GIBAULT (Georges). Les plantes alimentaires indigènes.

— Les plantes médicinales indigènes.

Digitized by Google

LANGLOIS (l'abbé), aumônier de la Providence, membre de la Société. Un coin d'Évreux. La Vierge de Saint-Thomas. Évreux, Imp. de l'Eure, 1905.

L'HOPITAL (Joseph), membre de la Société. Discours prononcé à la distribution des prix du 17 juillet 1904. Évreux, Imp. de l'Eure, 1904.

LIVET, instituteur à Daubeuf (Eure). Notice sur les sociétés communales d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail existant dans le département de l'Eure.

LE LORIER, sous-intendant militaire, membre de la Société. L'Exil du maréchal Davout à Louviers (31 janvier-21 juin 1816). Orléans, Imp. Michau et C^ie^, 1901.

LOUVET, membre de la Société. L'École des Frères des écoles chrétiennes d'Évreux (1822-1904). Notice historique.

MALHERBE (Émile), membre de la Société. La jeunesse de M^me^ de Sévigné, d'après des documents nouveaux. Rouen, Imp. Léon Gy, 1904.

MALVEZIN, directeur de la Société philologique française. Dictionnaire des racines celtiques. Paris, au siège de la Société. Boul. Saint-Germain, 155 (1903).

MARCHAND (Augustin LE). Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Rouen. Rapport sur les excursions faites par la section de géologie pendant le Congrès de Rouen, 1883.

— Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen. Extrait des procès-verbaux du comité de géologie (année 1897).

— Note sur une vertèbre d'éléphas primigénius des alluvions quaternaires de la vallée de la Seine à Saint-Aubin. Rouen, Murer, imprimeur (1889).

— Notice biographique sur Alexandre Malbranche et liste de ses travaux scientifiques suivies du discours prononcé à ses obsèques au nom de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen par M. A. Le Marchand, président. Rouen, Imp. Lecerf, 1888.

— Notice géologique sur les Eaux de Rouen.

MEUNIER (M^gr^), évêque d'Évreux. Allocution prononcée dans l'église Notre-Dame de Louviers le 6 novembre 1904 à l'occasion de la fête annuelle des Vétérans. Évreux, Imp. de l'Eure.

— Discours sur l'action sociale de l'Évangile prononcé au Congrès catholique de l'Evangile à Paris, le 23 novembre 1904.

Digitized by Google

MOTTET. Les Œillets. Culture des œillets à la grande fleur.

PASSY (Louis), membre de l'Institut. Uue statue de Dioclétien en porphire. Extrait du recueil des mémoires publiés par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire. Paris, 1904.

PERETTE, ingénieur agronome, professeur spécial d'agriculture. Mitonville. Histoire d'un village agricole. En vente chez l'auteur à Lunéville, 1904.

PORÉE (l'abbé), membre de la Société. M. Frédéric Malbranche (1819-1903). Brionne, Imp. Amelot, 1904.

RIGAULT (Hippolyte), professeur de rhétorique au Lycée Louis le Grand. Histoire de la querelle des anciens et des modernes. Paris, lib. Hachette et Cie, 1856.

— Œuvres complètes de H. Rigault précédées d'une notice biographique et littéraire par M. Saint-Marc Girardin (4 vol.). Paris, Lib. Hachette, 1859.

ROLLET, membre de la Société. L'Enfant (revue mensuelle).

SALVANDY (comte DE), membre de la Société. Discours prononcé au concours de Brives (Corrèze) par M. le comte de Salvandy, président du Comice agricole, le 28 août 1904.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. Croix Rouge française. Bulletins de l'année 1904.

TOUSSAINT (l'abbé), membre de la Société. Plantes rares des Andelys. Rouen, Imp. Lecerf, 1892.

— Aperçu sur les Muscinées de Vernon (Eure) et du Vexin par l'abbé Toussaint et Jean Hoschédé. Le Mans. Typographie Edmond Monnoyer, 1898.

— Abrégé analytique de l'étude de Clavaud sur le Genre « Prunus » par l'abbé Toussaint et Jean Hoschédé. Rouen, Imp. Julien Lecerf, 1899.

— Notice sur quelques stations de plantes aux environs de Rouen vers la fin du XVIIIe siècle. Rouen, Imp. Lecerf, 1890.

— Flore de Vernon et de la Roche-Guyon par l'abbé Toussaint et Jean Hoschédé. Rouen, Imp. Lecerf, 1898.

VILMORIN (Maurice DE), membre de la Société. Fruticetum Vilmorinianum. Catalogus primarius. Catalogue des arbustes existant en 1904 dans la collection de M. Maurice Lévêque de Vilmorin avec la description d'espèces nouvelles et d'introduction récente. Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 26 rue Jacob, 1904.

Digitized by Google

2° PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bulletins scientifiques, historiques, philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut, avec la collaboration d'Alexandre Vidier (1901-1902). Paris, Imp. Nationale, 1904.

Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes de 1903 tenu à Bordeaux.

Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbone en 1904. Section des Sciences.

Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Discours prononcés à la séance générale du Congrès le samedi 9 avril 1904. Paris, Imp. Nationale, 1904.

3° PAR LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Conseil général. Session d'avril 1904. Rapport du Préfet.

Procès-verbal des délibérations.

— — Session d'août 1904.

Exercice 1904. Budget supplémentaire des recettes et des dépenses départementales.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1905.

Compte au 1er mars 1903 des recettes et des dépenses départementales ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1903.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832.

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.

Digitized by Google

MM.

1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.
1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière-le-Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le-Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général de l'Eure.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général de l'Eure.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général de l'Eure.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général de l'Eure.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).

Digitized by Google

MM.

1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure

1887. Galtié, préfet de l'Eure.

1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général de l'Eure.

1889. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.

1890. Frémont, préfet de l'Eure.

1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, vice-président du conseil général de l'Eure.

1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.

1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Emalleville.

1894. :

1895. Boury (le comte de), membre du conseil général de l'Eure.

1896. Fortier (Charles), propriétaire, ancien chef du contentieux à la Banque de France.

1897. Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine.

1898. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.

1899. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.

1900. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la bibliothèque nationale (département des manuscrits).

1901. Prévost (Gustave), ancien magistrat.

1902. Vilmorin (Maurice de), membre de la Société nationale d'agriculture.

1903. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture de France, membre du Conseil général de l'Eure.

1904. Fouquet (Camille), député de l'Eure.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau pendant l'année 1904.

Président	MM. Camille FOUQUET, député de l'Eure.
Vice-président	Le Comte DE BOURY, député, conseiller général.
Secrétaire perpétuel .	Léon PETIT, juge suppléant.
Trésorier	LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

Abbadie d'Arrast (d'), propriétaire.
Alaboissette, avoué.
Anquetin (Modeste), propriétaire.
Anseaume, propriétaire.
Auger, propriétaire.
Bagot, avocat.
Beaujean (l'abbé), secrétaire de l'Évêché.
Bellenger, avoué.
Bertin, propriétaire au Buisson-Hocpin.
Besnier, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
Besnier, archiviste départemental.
Beverini-Vico, préfet de l'Eure.
Bidault (Mme vve), propriétaire.
Blot, rentier.
Boissière (de la).
Bonnenfant (l'abbé), vicaire à la Cathédrale.
Bonnet, propriétaire.
Bouquelon, ancien magistrat.
Bourgne, professeur départemental d'agriculture.
Brunet, propriétaire.
Burel, propriétaire.
Cartier, propriétaire.
Cauet, avocat.

Digitized by Google

MM.

CHAUVIN, propriétaire.
COCHIN, manufacturier.
CORBASSON, pharmacien.
CORBIN, contrôleur de la comptabilité à la direction de l'enregistrement.
CORDIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
COURCELLE, avocat.
CYR, directeur de la laiterie.
DEHAIS, propriétaire.
DEMAREST (l'abbé), curé de la cathédrale.
DENESLE, propriétaire.
DEVERRE, directeur de la succursale de la Banque de France.
DOUCERAIN, avocat.
DUCASSE, professeur de philosophie au lycée.
DUCHESNE, entrepreneur de travaux publics.
ECHALARD, directeur d'assurances.
EPARVIER, receveur d'enregistrement.
ERMENAULT, négociant.
FAUCHET, directeur des usines de Navarre.
FÉRET (l'abbé), chanoine.
FLAYOL (M^lle^), professeur à l'École normale d'institutrices.
GABIOLLE, professeur à Saint-François de Sales.
GASTINEAU, commissaire-priseur.
GAUDIN, caissier à la trésorerie générale.
GELIN (l'abbé), curé de Saint-Taurin.
GODARD (Paul), propriétaire à Navarre.
GOLDSCHMIDT (M^me^), au château du Plus-que-Tout.
GOSSART, architecte du département.
GROS (l'abbé), chanoine.
GUELY (M^lle^), professeur à l'École normale d'institutrices.
GUÉRARD (l'abbé), professeur au Petit Séminaire.
GUERY (l'abbé), aumônier du lycée.
GUEST, avoué.
GUEST, président du tribunal civil.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire.
HÉRISSAY, juge honoraire.
HÉRISSEY, imprimeur.
HÉRISSEY (Paul), docteur en médecine.
HERSENT, boucher.
HUBERT, directeur de la Coopérative agricole.

Digitized by Google

MM.

IDEVILLE (comte D'), au Pavillon de Navarre.
IZARN (Pierre), propriétaire.
JACQUELIN, entrepreneur de travaux publics.
LABBÉ (Joseph), avocat.
LABBÉ (Léon) (Mme vve).
LAIGNEL-LAVASTINE, ancien vice-président du conseil de préfecture de l'Eure.
LAMIOT, agriculteur à Cambolle.
LANGLOIS (l'abbé), aumônier de la Providence.
LAPELTEY père.
LAPELTEY fils, horticulteur.
LA RONCIÈRE-LE-NOURY (Mlle la baronne DE).
LAUTOUR, avocat.
LAUVRAY (Léon), ingénieur agronome.
LEBIGRE, libraire.
LEBLOND, cultivateur, à la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, boucher.
LECŒUR, manufacturier.
LECOINTE, professeur honoraire à l'École normale.
LÉGIER, notaire.
LEGRAS, ancien sous-chef de division à la préfecture.
LEITZ, professeur au lycée.
LE MARCHAND (Georges).
LE MÉNAGER, directeur d'assurances.
LEMESLE, négociant.
LEMPÉRIÈRE, notaire.
LENORMAND (l'abbé), vicaire général.
LEROY (docteur), médecin aliéniste à l'asile de Navarre.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances.
LESORT, ancien président du Tribunal de Commerce.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.
LETELLIER-PÉTEL, ancien conseiller de préfecture.
LEVASSEUR (l'abbé), curé de Navarre.
LEVIEZ, notaire honoraire.
LIOT, libraire.
LOIZIEL, avocat.
LOUVET, propriétaire.
LUCAS (l'abbé), supérieur du Petit Séminaire.
MALATIRÉ, manufacturier.
MAISTRE (l'abbé DE), professeur à l'école Saint-François-de-Sales

Digitized by Google

MM.

Mathieu, professeur au lycée.
Méry de Bellegarde (Robert).
Meunier (Mgr), évêque d'Evreux.
Minangoy-Pérignon (comte).
Moré (baron), directeur de la succursale de la Société générale.
Moutier, principal clerc de notaire.
Odieuvre (l'abbé), chanoine honoraire.
Pasquier (Mme vve).
Peschet, maître d'hôtel.
Petel, notaire.
Petit (Léon), juge suppléant, conseiller d'arrondissement.
Pillard, avocat.
Pitoiset, proviseur du lycée.
Portevin, banquier.
Postel des Mixières (Gaston de), propriétaire.
Radiguet, opticien.
Régnier, propriétaire.
Réveilhac (Mme), à Navarre.
Ribaud, ancien vétérinaire.
Rougé (l'abbé), supérieur du grand séminaire.
Saillard, propriétaire.
Sauvage, fabricant de coutils.
Savouré-Bonville, inspecteur des Enfants Assistés.
Souty (Paul).
Tardiveau, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*.
Tarissan, professeur au lycée.
Tastemain, ancien notaire.
Thaurin (buffet de la gare).
Tixier, notaire.
Toussin, avocat.
Trial, capitaine au 6e dragons.
Tyssandier, avocat.
Védie, propriétaire.
Vion, propriétaire.

CANTONS D'ÉVREUX

Evreux-Sud.

Duclos (l'abbé), curé de Saint-Sébastien de Morsent.
Gazan (Raoul), au Nuisement, commune de Huest.

Digitized by Google

MM.

L'Hopital (Joseph), à Angerville et 167, boulevard Malesherbes, Paris, 17e.
Penciolelli, au château de Bérou (Guichainville).
Philippe (l'abbé), à Saint-Aubin du Vieil-Évreux.
Thonissen (de), au château de Melleville.
Thoury (comte de), à Arnières.
Rostolan (comte de), à Guichainville.

Evreux-Nord.

Barre de Nanteuil (baron de la), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
Bertin (Charles), au Tilleul-Lambert.
Bourgois, lieutenant-colonel en retraite, au château des Angles, à Brosville.
Champigny (marquis de), à Normanville.
Chevalier (Edgar), à Graveron-Semerville.
Clérisse, cultivateur, maire de Gauville.
Courcy (de), à Saint-Germain-des-Angles.
Crèvecœur (de), au château d'Irreville.
Duméril, à Émalleville.
Lanéelle, horticulteur à Gravigny.
Lestanville (François de), au château du Boulay-Morin.

Canton de Breteuil.

Bonald (Mme de), à Breteuil.
Jarnac (comte de), à Condé-sur-Iton.
Olry (Victor), au château de Souvilly, près Breteuil.
Pillard-Soulain, ancien conseiller général à Breteuil.
Rousseau, industriel à Breteuil.

Canton de Conches.

Blanvilain fils, marchand de bois au Fidelaire.
Clermont-Tonnerre (marquis de), à Glisolles.
Geoffroy de Grandmaison, au château de Nagel, près Conches.
Lepaulle, notaire, à Conches.
Letaud, maire, à Conches.
Mare (comte de), au château d'Orvaux.
Pijon, maire de Champ-Dolent.
Préaux (marquis de), à Quénet, près Conches.

Digitized by Google

Canton de Damville.

MM.

CHAMBRAY (marquis DE), conseiller général à Gouville.
LESTANVILLE (DE) au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

SERLAY (baron DE), au château de Louye, près Nonancourt.

Canton de Pacy.

EBEL, agriculteur à Boisset-les-Prévanches.
ESPINASSE (marquis DE L'), maire, à Boisset-les-Prévanches.
HALAY (Maurice), avocat à la Cour d'appel de Paris, à Pacy et 48, rue de Moscou, Paris.
HAY (Léon), propriétaire à Pacy.
TRUTAT, ancien conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

Canton de Rugles.

BARAGUEY FOUQUET, industriel, à la Neuve-Lyre.
DESLOGES (Amand), à Rugles.
MARQUIS (Calixte), manufacturier à Rugles.
MORGON, propriétaire au château de Bois-Normand.

Canton de Saint-André.

BLOT (Narcisse), à la Forêt-du-Parc.
FESSARD (Émile), cultivateur, à Croth.
GUILBERT (l'abbé), doyen de Saint-André.
HÉROUARD (Alfred), à la Couture-Boussey.
REISET (M^me^ la comtesse DE), à Marcilly-sur-Eure.
VERVILLE fils, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

AVENEL (Raoul), à Verneuil.
BARREY (comte DE), à Verneuil.
CADOU (Léonce), propriétaire, à Tillières-sur-Avre.
Comice agricole du canton de Verneuil.
LE VAILLANT DE GLATIGNY, à Verneuil.

Digitized by Google

Canton de Vernon.

MM.

La Croix de la Nougarède (comtesse de), au château de Cocherel.
Le Marchand (Edgard), conseiller d'ambassade, à Vernon.
Schickler (baron de), au château de Bizy, près Vernon.
Toussaint (l'abbé), curé de Bois-Jérôme-Saint-Ouen.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section.

Président	MM.	Passy (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
Secrétaire		Pithon (Charles), cultivateur à Mainneville.
Trésorier		Coulouma, imprimeur, aux Andelys.

Canton des Andelys.

Coulouma, propriétaire aux Andelys.
Coutil, correspondant du Ministère de l'Instr. publ., aux Andelys.
Dechaumont, cultivateur, à Boisemont.
Delahaye, cultivateur, à Fresne-l'Archevêque.
Dupas fils, cultivateur, à Hennezis.
Fessart, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
Fleury, cultivateur, à la Bucaille.
Rousselin, cultivateur, à Roncherolles.

Canton d'Écos.

Fayet (le comte de), au château d'Aveny.
Hébert (Narcisse), cultivateur, maire de Cantiers.
Hébert (Auguste) fils, cultivateur, à Cantiers.
Levé, propriétaire, à Tilly.
Pithon père, cultivateur, à Tourny.
Sarrazin, propriétaire, à Écos.
Vitet, propriétaire, à Pressagny-l'Orgueilleux.

Digitized by Google

Canton d'Étrépagny.

MM.

Chéron fils, cultivateur, à Gamaches.
Doré (Henri), cultivateur, à Gamaches.
Le Coulteux de Canteleu (le comte), conseiller général à Étrépagny.
Quillet (Alexandre), cultivateur, à Doudeauville.
Raban, cultivateur, à Ostrebosc.
Raban, propriétaire, aux Thilliers.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

Colboc, propriétaire, à Pont-Saint-Pierre.
L'abbé Crestè, supérieur du collège d'Écouis.
Defontenay, cultivateur, à Houville.
Delesque, cultivateur, à Marcouville.
Lebrun, propriétaire, à Mesnil-Verclives.
Milliard, propriétaire, à Écouis.
Peynaud, conseiller général, à Charleval.

Canton de Gisors.

Caffin (Amédée), propriétaire, à Gisors.
Gavignot, cultivateur, à Authevernes, château du Bois-d'Ennemets.
Guesnier (M^me^), propriétaire, à Vesly.
Passy (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
Pithon (Charles), cultivateur à Mainneville.

Canton de Lyons-la-Forêt.

Boulanger, cultivateur, à Lyons-la-Forêt.
Colombel, ancien notaire, conseiller d'arrondissement, à Lyons-la-Forêt.
Humblot (l'abbé), curé de Lisors.
Valon (comte de), conseiller général, à Rosay.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président. . . . . . MM. le duc DE BROGLIE, député.
Secrétaire . . . . . LERENARD-LAVALLÉE, juge au tribunal civil.
Trésorier. . . . . . MIGNON (Victor), greffier du tribunal de Commerce.

Canton de Bernay.

MM.

ADAM, marchand grainetier, à Bernay.
ALBINET (Augustin), à Menneval.
ALIX, horticulteur, à Bernay.
AMELINE, ancien agent voyer, à Bernay.
AUMOND (Arsène), route de Rouen, à Bernay.
BAILHACHE, faïencier, a Bernay.
BAILLY (Eugène), régisseur, à Serquigny.
BEAUMONT (le comte DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BEAUMONT (Étienne DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BERNAYS (Pierre), propriétaire, ancien maire de Courbépine.
BORDEAUX (René), propriétaire, à Bernay.
BOREL, propriétaire, à Bernay.
BUAT, escompteur à Bernay.
CAUCHEPIN, négociant, à Bernay.
CAUCHEPIN (Louis), à Bernay.
CHAPRON, marchand mercier, à Bernay.
CHARETTE (DE), propriétaire au Mont-du-Gord, à Menneval.
CLERC, conseiller à la Cour des comptes, au Bois-Taillefer, Bernay.
CORDIER (Adrien), pépiniériste, à Bernay.
CORDIER (Raymond), conseiller d'arrondissement, à Bernay.
CORDIER (Robert), pépiniériste, à Bernay.
COUDRIET (le colonel), à Bernay.
COUPEY, agent voyer en retraite, à Bernay.
DAUFRESNE, avocat, à Bernay.
DAUGER (le comte), propriétaire, à Menneval.
DAUGER (le vicomte Guy), à Menneval.
DELAPILLE (Alphonse), agriculteur, à Plainville.

Digitized by Google

MM.

DUBOIS (l'abbé), curé de Menneval.
DURAND (Gustave), avocat, à Bernay.
DURAND (René), à Bernay.
ECALARD, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Léger-de-Rôtes.
ELOY, avoué, à Bernay.
FIRMERY, agent principal de la Compagnie d'assurances *La Générale*, à Bernay.
FOCET (Jules), éleveur, à Bouffey.
FRESNE (Léon), limonadier, à Bernay.
FROMENTIN, chef de culture, à Menneval.
GARDIN (Charles), propriétaire, à Bernay.
GUILBERT, négociant en vins à Bernay.
GUILLEMIN, industriel au Petit-Nassandres, à Serquigny.
HAGRON (Aimé), agriculteur, à Valailles.
HELOT, filateur, à Bernay.
LEBAS, limonadier, à Bernay.
LECERF, ancien pharmacien, à Bernay.
LEDOUX, à Serquigny.
LEHUEN-ROUSSELIN, agent principal de la Compagnie *le Soleil*, à Bernay.
LEMAIRE, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
LEPRESTRE, pharmacien, à Bernay.
LERENARD-LAVALLÉE, juge, à Bernay.
LESENS, propriétaire, à Bernay.
LEVAIN, à Caorches.
LOQUET (Albert), agriculteur, à Plasnes.
MIAULLE-DUVAL, imprimeur, à Bernay.
MIGNON (Louis), avocat, à Bernay.
MIGNON (Victor), greffier du tribunal de commerce, à Bernay.
MONTIGNY (le baron Jacques DE), au château de Granchain.
NOINVILLE (le comte DE), capitaine au 24e régiment d'infanterie, rue de Ponthieu, 58, à Courbevoie (Seine).
PANCHOUT, ancien négociant, à Bernay.
PEULEVEY (Émile), architecte, au manoir de Bouffey, à Bernay.
PHILIPPE DE LA LONDE, avocat, à Bernay.
PORTE (Adrien), négociant, à Bernay.
POTTIER, notaire, à Bernay.
REINIKE, agriculteur, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
RIVIÈRE, avoué, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

ROLIER, à Serquigny.
ROSSE (l'abbé), archiprêtre, curé de Sainte-Croix, à Bernay.
ROULLET, avoué, à Bernay.
ROUSSEAU, ancien président du tribunal de commerce de Bernay.
SAISON, imprimeur, à Bernay.
SAUVAGE, notaire, à Bernay.
SEMEL (Georges), sculpteur, à Bernay.
TEXIER, avoué, à Bernay.
TILLON, fabricant de produits chimiques, à Bernay.
VASSAL, tanneur, à Bernay.
YVELIN, juge au tribunal de commerce de Bernay.

Canton de Beaumesnil.

BAUDICOUR (DE), conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, au Blanc-Buisson, à Saint-Pierre-du-Mesnil.
BREUVERY (DE), au château de la Grande-Haye par la Barre.
MAISTRE (le comte DE), à Beaumesnil.
MASSIEU, notaire, à Beaumesnil.
MAUDUIT (le marquis DE), au Bosc-André, à Thevray.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BERTIN (Georges), agriculteur, au Plessis-Sainte-Opportune.
BERTIN, agriculteur, à Beaumontel.
BEZAT, régisseur, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Georges DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (Louis), à Fontaine-la-Soret.
BOUCHON, directeur de la sucrerie de Nassandres.
CHENEVARIN, propriétaire, à Beaumontel.
DANLOUX-DUMESNIL, au château de Romilly-la-Puthenaye.
DANLOUX-DUMESNIL (Roger), au château de Romilly-la-Puthenaye.
DUBOST, agriculteur, à Barc.
HARCOURT (le comte D'), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg (Eure).
HERVIEU (Émile), à Beaumontel.
HERVIEU (Gabriel), à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
HERVIEUX, agriculteur, à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.

Digitized by Google

MM.

LASCAZE, propriétaire, à Bray.
MOUTARDIER (Achille), à Barc.
PARISSOT (Albert), sénateur, au château de Fumechon, à Thibouville.
PATTEY, agriculteur, à Fontaine-la-Soret.
RAMIER, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
RAMIER fils, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
ROUSSET (Théophile) père, au Plessis-Sainte-Opportune.
TURQUET, propriétaire, à Écardenville-la-Campagne.
VARRY, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

AMELOT, imprimeur, à Brionne.
AULNEY-DURONCEREY, propriétaire, à Boisney.
BÉRANGER, propriétaire, à Berthouville.
CESSELIN, propriétaire, à Brionne.
CONARD, maire de la Neuville-du-Bosc.
CONARD (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
DUHAMEL (Emile), à Notre-Dame-d'Epine.
DURET (Charles), manufacturier, à Brionne.
FOULOGNE, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (Octave), au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (André), au château de Livet-sur-Authou.
LAISNÉ (Pierre), propriétaire, à Morsan.
LEMOINE (Henri), à Livet-sur-Authou.
LETAILLEUR (Paul), propriétaire, à Harcourt.
LETAILLEUR (René), à Harcourt.

Canton de Broglie.

ABAYE (Léon), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
ABAYE (Charles), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
BABOIN (l'abbé), curé à Melicourt.
BELLAIS, propriétaire, à Saint-Aubin-du-Thenney.
BANCE, agriculteur, à Capelle-les-Grands.
BLIGNY (Léon), agriculteur, au château de Bois-Hibou.
BLIN (Victor), propriétaire, à Broglie.

Digitized by Google

MM.

Bonnechose (de), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
Bonnechose (Henri de), maire de Saint-Aubin-du-Thenney, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
Broglie (le duc de), député, au château de Broglie.
Broglie (le prince de), au château de Broglie.
Delarouzée, régisseur, à Broglie.
Ducy, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
Fouquet (Camille), conseiller général, député, au Lusigneul.
Fouquet (Fernand), au Lusigneul, à Montreuil-l'Argillé.
Latham, propriétaire, à Broglie.
Lecarbonnier (Maurice), au château de Gauville, par Montreuil-l'Argillé.
Mazier (le docteur), à Broglie.
Menier, au château du Parc, à Grandcamp.
Milleville (baron de), à Notre-Dame-du-Hamel.
Protoy (Eugène), propriétaire, à Ferrières-Saint-Hilaire.
Rousselin, conseiller d'arrondissement, maire de Grandcamp.
Seigneur, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
Vigan (le baron Jacques de), à Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

Augé (Parfait), propriétaire, à Folleville.
Augé (Louis), propriétaire, à Duranville.
Dabin (l'abbé), curé à Giverville.
Dumontier, ancien percepteur, à Thiberville.
Furet, maire de Faverolles.
Maillet (Ernest), agriculteur, à Giverville.
Manoury, propriétaire, à Folleville.
Pelcat (Alphonse), agriculteur, à Heudreville-en-Lieuvin.
Porée (le chanoine), inspecteur de la Société française d'Archéologie, curé de Bournainville.
Salaberry (le comte de), à Giverville.
Sayve (le comte de), à Saint-Germain-la-Campagne.
Vauquelin, industriel, maire de Thiberville.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. BOURY (Ch., comte DE), conseiller général, député, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire . . . FONTAINE, secrétaire de la sous-préfecture.
Trésorier . . . DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances.
Trésorier-adjoint . WERLÉ, receveur des établissements de bienfaisance.

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

MM.

ASSIRE (Philémon), propriétaire au Gros-Theil.
BELLEST (Robert) fils, propriétaire, maire de Thuit-Signol.
BOSQUIER, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (marquis DE), à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (Charles, comte DE), député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
DEBUS, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
DELANDEMARE, propriétaire, à Thuit-Anger.
DELAQUAIZE, agriculteur, à Thuit-Signol.
DUMONTIER, maire de Vraiville.
GRIPPON, propriétaire-cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
HERMIER (Armand), conseiller d'arrondissement, à Amfreville-la-Campagne.
LEGRAND, restaurateur, à Amfreville.
LESAGE, ancien maire, à la Haye-du-Theil.
LESIEUX (Arthur), cultivateur, à Vraiville.
MANSARD, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
METTAIS, cultivateur à Amfreville-la-Campagne.
PETIT (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.
PRÉVOST, cultivateur, à la Pyle.

Canton de Gaillon.

BANCE fils, cultivateur, aux Noës.
BOUDEHAN, ancien maire, à Aubevoye.
BOURDON, ancien conseiller d'arrondissement, à Gaillon.
BOURDON fils, à Gaillon.

Digitized by Google

MM.

Brière (Amand), propriétaire, à la ferme du Bec, à Ailly.
Chaplain, maire de Bernières.
Coville, maire de Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
Delavigne, propriétaire, à Jeufosse.
Desbrières (Mme ve), aux Rotoirs.
Du Val d'Ailly, propriétaire, au château du Val d'Ailly, à Venables.
Gancel, propriétaire, à Gaillon.
Giblain, ancien maire, à Autheuil.
Graveron (de), propriétaire, à Heudreville.
Grimault, épicier, à Gaillon.
Hébert (ve), propriétaire, à Aubevoye.
Hébert, maire de Muids.
Hébert, maire de Venables.
Huart (Mme ve), à Ailly.
Jacquin, cultivateur, à la Couture (Croix-Saint-Leufroy).
Jeufosse (de), propriétaire, à Gaillon.
Jumel fils, propriétaire, à Autheuil.
Lemarie (Vital), propriétaire, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
Le Villain (Mme ve), à Aubevoye.
Marquais (Alphonse), propriétaire, ancien maire, à Ailly.
Mignot, propriétaire, à Aubevoye.
Mognay (Delphis), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
Monnier (Léon), conseiller général, maire de Gaillon.
Mulot, maire à Aubevoye.
Otto Nass, débitant, à Gaillon.
Pan fils, maire de Vieux-Villez.
Pan, propriétaire, à Tosny.
Piedeleu (Désiré), cultivateur, à Venables.
Pillet-Will (Mme la comtesse), à Gaillon.
Pinard (Joseph) fils, à Venables.
Potel, propriétaire, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
Poussielgue-Rusand, propriétaire, à Fontenettain.
Prevost, adjoint à Gaillon.
Saillot, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
Seguin (de), à Tosny.
Thézard, propriétaire-cultivateur, adjoint, à Ailly.
Thorel, maire de Venables.
Vigny, propriétaire, à Autheuil.

Digitized by Google

Canton de Louviers.

MM.

Amette, fils, carrossier, à Louviers.
Amette, ancien adjoint, à Heudebouville.
Angérard, notaire honoraire, à Louviers.
Audresset, manufacturier, à Louviers.
Barbe, propriétaire, à Incarville.
Beaucousin, maire des Planches.
Bioche, docteur en médecine, à Louviers.
Bourard, propriétaire, à Louviers.
Bourgeois (l'abbé), vicaire, à Louviers.
Breham (Augustin), meunier, à Acquigny.
Breton, manufacturier, à Louviers.
Breton (Paul), manufacturier, à Louviers.
Caron, avoué, à Louviers.
Carrère Saint-Béarn (de), ancien receveur des finances, à Louviers.
Cartier (Edmond) fils, propriétaire, à Crasville.
Castillon (vᵉ), à Louviers.
Chandellier, propriétaire, à Surville.
Coquereaumont (de), propriétaire, à Incarville.
Corneville, filateur, à Louviers.
Crouzet-Hildebrand, à Louviers.
Dagommer, propriétaire, maire, à Pinterville.
Damvy, maire, à Quatremare.
Damvy fils, à Quatremare.
Darrax (marquis de), à Pinterville.
Delamarre, conseiller municipal, à la Haye-Malherbe.
Delapille, banquier, à la Haye-Malherbe.
Dhamelincourt, maire, à Heudebouville.
Duflot, ancien notaire, à Louviers.
Dugard (François-Prosper), cultivateur, à la Haye-Malherbe.
Dumoulin (Philippe), cultivateur, à Incarville.
Ferrand (Édouard-Honoré), maire de Surtauville.
Ferrand (Eugène), cultivateur, à Surtauville.
Fortier, agriculteur, à la Haye-Malherbe.
Fournier, agent général de la Compagnie *l'Urbaine*, à Louviers.
Gence, notaire à Louviers.
Godard-Ragault, bijoutier, à Louviers.
Grégoire, constructeur, à Louviers.

Digitized by Google

MM.

GUILBERT, maire d'Amfreville-sur-Iton.
HAVARD-MARQUAIS, président de l'Union Commerciale, à Louviers.
HENNEBERT (Mme ve), à Saint-Étienne-du-Vauvray.
HENRIET (Henri), à Mesnil-Jourdain.
HÉZON, vétérinaire, à Louviers.
JEUFFRAIN (Auguste) (ve), propriétaire, à Louviers.
JEUFFRAIN-DUCHOLLET, fabricant, à Louviers.
LABELLE, fabricant de chaussures, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
LANGLOIS (Léon), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS (Benjamin), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS, propriétaire, maire, à la Haye-le-Comte.
LANGLOIS, maire d'Acquigny.
LAMAURY, à Surville.
LEBOURG, maire, à Hondouville.
LEVIGNERON (René), agriculteur, à Surtauville.
L'HERMITTE, conseiller d'arrondissement.
LOISON, minotier, à Louviers.
MAILLARD, imprimeur, à Louviers.
MALCAPE, banquier, à Louviers.
MALLET, avoué, à Louviers.
MANOIR (Mme la comtesse DU), à Acquigny.
MIGNOT, fabricant de fromages, à Louviers.
MIQUEL, manufacturier, à Louviers.
MONTEILLE (baron DE), Amfreville-la-Campagne.
NOUFFLARD (Henri), fabricant, à Louviers.
OLIVIER (Irénée), ancien maire, à Vironvay.
PÉTEL (Raphaël), maire, à Surville.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PICARD (ve), propriétaire, à Louviers.
PLANTEROSE, maire à Incarville.
PLUMEY, banquier, à Louviers.
PORCHER-LABREUILLE (ve), propriétaire, à Louviers.
PORTOIS, marchand de grains, à Louviers.
POUSSIN, manufacturier, à Louviers.
POUSSIN (Léon), à Louviers.
PRÉTAVOINE (Charles), rue Le Peletier, 8, Paris.
REVEILHAC, propriétaire à Louviers.
RIOUT, négociant, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
ROGER, hôtel du Grand-Cerf, à Louviers.

Digitized by Google

MM.

ROSTAND (Mlle), à Pinterville.
SÉE, ancien préfet, au château de Saint-Hilaire, à Louviers.
THOREL (Louis), entrepreneur, à Louviers.
VAILLANT, grainetier à Louviers.
YVERT (Mme ve), à Saint-Étienne-du-Vauvray.

Canton du Neubourg.

ALLIX, maire d'Ecquetot.
ANDRIVEAU, directeur de l'École d'agriculture.
AUZOUX (Charles), agriculteur, à Feuguerolles.
BENARD, quincaillier, au Neubourg.
BERRIER (Delphis), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
BILLON, grainetier, au Neubourg.
BOURGEOIS, entrepositaire, à Villettes.
BOUCHER (Édouard), cultivateur, au Neubourg.
CHEMIN, ancien greffier, au Neubourg.
CHEVRIER (Octavien), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
CRÉTEY, adjoint, à Marbeuf.
CREVEL, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
DANNET (Mme ve), au Tremblay.
DELALEAU, conseiller municipal, au Neubourg.
DELAMARE, maire de Crestot.
DROUET (Gustave), cultivateur, à Ecquetot.
DUHAMEL, cultivateur, à Ecquetot.
DUMONTIER, notaire, au Neubourg.
DUVAL, propriétaire, au Neubourg.
FOUCHER (Eugène), propriétaire, à Epreville.
FOUQUET, adjoint, à Ecquetot.
GRIPON, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HARCOURT (comte DE), au Champ-de-Bataille.
HAYE-JOUSSELIN (DE LA), maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HOUSSAYE (général DE LA), à Villettes.
JORET, md. de bestiaux, au Neubourg.
LALOUELLE, maire de Daubeuf.
LALOUETTE, cultivateur, à Ecquetot.
LARCIER, maire de Crosville-la-Vieille.
LASNON, cultivateur, à Villettes.
LEGOUEZ, cultivateur, à Crosville-la-Vieille.
LE MERCIER, avocat, au Neubourg.

Digitized by Google

MM.

LEMERCIER, propriétaire, au Troncq.
LENOBLE, ancien maire, à Iville.
LETOURNEUR, ancien maire, à Criquebeuf-la-Campagne.
OLIVIER, propriétaire, au Troncq.
POLIGNAC (duc DE), propriétaire, à Canappeville.
PORTEVIN, vétérinaire, au Neubourg.
TURMEL, grainetier, au Neubourg.
VAUGEON, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Canton de Pont-de-l'Arche.

BARBET, maire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
BOURDON, propriétaire, aux Damps.
BOUTRY, maire de Montaure.
CAIRON (comte DE), maire, à Alizay.
CAUCHOIX, industriel, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
CHEVALLIER (l'abbé), vicaire, à Pont-de-l'Arche.
DOUTTÉ, cultivateur, à Montaure.
DUGARD (Alphonse), ferme de Blaquetuit, à Montaure.
FERRAND, notaire, à Pont-de-l'Arche.
FOUCHET (Éléonor), cultivateur, à Léry.
FRÉRET, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
FRÉRET (Paul), à Pitres.
FROMONT, maire, à Pont-de-l'Arche.
HELLOT (Louis), à Montaure.
HERVEY (Maurice), conseiller général, agriculteur, à Notre-Dame du Vaudreuil.
HEULLANT père, propriétaire, à Montaure.
HEULLANT fils, cultivateur, à Montaure.
HUET, maire, à Tostes.
LANQUEST, Herqueville.
LEGENDRE (Jules), maire de Portejoie.
LOUÉE, maire de Léry.
MAULDE (comte DE), Igoville.
MAX-CATOIRE, propriétaire, au château de la Garde-Châtel, à Montaure.
MILLIARD, cultivateur, à Montaure.
MOREAU (Victor), cultivateur, à Igoville.
NOUVEL (Léopold), cultivateur à Léry.
NOUVEL, propriétaire, maire à Igoville.

Digitized by Google

MM.

PERRIER, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
POTERIE (DE LA), au château de Rouville, à Alizay.
QUESNÉ (Victor) fils, propriétaire, à Montaure.
RAOUL-DUVAL (Mme ve), propriétaire, à Notre-Dame du Vaudreuil.
SENEVAS (baron DE), propriétaire, à Montaure.
VAN GROOTVEN, propriétaire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.

PARIS

MM.

BAILLY DE MERLIEUX, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
BÉRENGER, sénateur, membre de l'Institut, 5, rue de Villersexel.
BLANCHEMAIN (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
BOIVIN-CHAMPEAUX (Alfred), avocat, 58, rue de La Boétie.
BONJEAN (Georges), juge au tribunal de la Seine, rue de Lille, 47.
BONNIN (René), ingénieur civil.
CHANTEPIE, membre de l'Académie de Mâcon.
CHATEL (Eugène), ancien archiviste du Calvados, 5, rue Vavin.
COLOMBEL (Mme ve), rue de Prony, 77.
DELINEAU, docteur en médecine, 104, boulevard de Courcelles.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.
DESRUES, professeur au collège Stanislas, rue des Volontaires, 24.
DIEULAFOY (le docteur), professeur de la Faculté de Médecine, 38, avenue Montaigne.
FLAMMARION (Camille), astronome, 40, avenue de l'Observatoire.
FORTIER (Charles), 6, rue Roquepine.
GRANGEZ (Ernest).
LALLEMAND (Léon), correspondant de l'Institut, 27, rue Bonaparte.
LAURENT, avocat à la cour d'appel, rue de Mézières, 10.
LESUEUR DE GOMESNIL, avocat.
L'HOPITAL (Henri), rue de Logelbach, 4.
MULOT, homme de lettres.
NOUVEL (Georges), avenue Henri-Martin, 30.
OMONT, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), rue Raynouard, 30.
PARVILLE (Henri DE), ingénieur et homme de lettres, villa des Pins, Parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine.

Digitized by Google

MM.

PASSY (Frédéric), membre de l'Institut, 8, rue Labordère, à Neuilly-sur-Seine.
PELTIER, inspecteur des finances.
PÉROUSE (DE LA), général en retraite, 6, rue Bigot.
PICQUENOT, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.
PRÉTAVOINE (Charles), rue Lepeletier, 10.
RAYNAL, membre de la Société de géographie.
SALVANDY (comte DE), rue Cassette, 18.
VINCENS (Emile), ancien conseiller d'Etat.
VILMORIN (Maurice DE), quai d'Orsay, 13.
VOLLÈS, ingénieur en chef.
YVES (Albert), 5, rue Victor-Massé.

DÉPARTEMENTS

MM.

ALLARD, avocat, ancien magistrat, à Rouen.
D'ALVIMARE (le marquis), à Dreux.
AUBERT, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
D'ANDIGNÉ (le comte), au château du Grips, par Durtal (Maine-et-Loire).
BAR (Gaston DE), quai de Seine, 6, à Chatou.
BEAUREPAIRE (DE), archiviste départemental, à Rouen.
BENET (Armand), archiviste départemental, à Caen.
BERTOT, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
BONNECHOSE (Gaston DE), lieutenant au 30e d'artillerie, à Orléans.
BORDEAUX (Gaston), avocat, chef du cabinet du préfet de la Seine-Inférieure.
BORET (Alfred), président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs).
BRÉAUTÉ, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
BRIAND (Georges), horticulteur, à Poitiers.
CASSEL, agent voyer en chef, à Saint-Lô.
CHANOINE-DAVRANCHES, président de chambre à la cour d'appel de Rouen.

Digitized by Google

MM.

CHEVEREAUX, avocat, à Rouen.
CLINCHAMP (Gustave DE), propriétaire, à Avranches.
COLETTE, professeur d'arboriculture, à Rouen.
COUVET, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Rouen.
DARDÉ, avoué, à Carcassonne.
DEBOURGE, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
DEPRUINES, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
DRAMARD, conseiller honoraire à Boulogne-sur-mer.
DUCHESNE-FOURNET (Paul), manufacturier, à Lisieux.
DUPUIS (André), juge, à Dreux.
FLEURIOT, membre du conseil général, à Lisieux.
FRÉMY, ancien magistrat, à Senlis.
GEORGET, propriétaire, à Orbec.
GIRARD, conseiller à la cour d'Amiens.
GRAVERON (DE), au château de Maisoncelles-les-Jourdan, par Vire (Calvados).
GUÉNÉE (Achille), avocat, à Châteaudun.
GUILLORY, président de la Société industrielle, à Angers.
HAIME, docteur en médecine, à Tours.
HAUTIN (Mgr), archevêque de Chambéry.
HOMBRE-FIRMAS (baron D'), propriétaire, à Alais.
HOUZEAU (Auguste), docteur ès sciences, professeur de chimie, à Rouen.
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
LAMOTTE (le docteur DE), médecin, à Pont-l'Evêque.
LEGRAND, propriétaire, à Orbec.
LERMIER, ancien directeur de l'asile d'aliénés, à Blois.
LETELLIER, ancien inspecteur de l'Université, à Caen.
MÉRY-SAMSON, manufacturier, à Lisieux.
MESLIER, propriétaire, au Havre.
MIGNON, ancien substitut du procureur de la République, à Lisieux.
NOURY, professeur, rue Lafosse, 37, à Rouen.
ORÉ (le docteur), professeur de médecine, à Bordeaux.
OURSEL, propriétaire, à Elbeuf.
OZANNE (Raoul), notaire, à Rouen.
PEBOULLEAU (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
PELLETIER, propriétaire, à Orbec.
PÉRIAUX (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.

Digitized by Google

MM.

PEULEVEY, architecte, à Chartres.
PICARD, propriétaire, ancien banquier, à Orbec.
PORCHER (Ed.), avocat, au Mans.
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen.
REY, sous-bibliothécaire, à Montauban.
ROPIQUET, professeur, à Elbeuf.
SALLION, docteur en médecine, à Nantes.
SAMSON (Jean), manufacturier, à Lisieux.
VERMONT, avocat, président de la Société de secours mutuel l'*Emulation chrétienne*, à Rouen.
VIALA, percepteur, à Duclair.
VIGAN (DE), inspecteur des forêts en retraite, à Serqueux (près Orbec).
VOITELLIER, industriel, à Mantes.

ÉTRANGER

MM.

BARRUEL-BEAUVERT (DE), correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).
BRAEKELER (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.
DRAPIEZ, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.
GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, prêtre habitué à Saint Charles de Bellechasse (Canada).
HART, graveur, à Bruxelles.
KUYPER (DE), sculpteur, à Anvers.
LAUTOUR, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).
THIELENS (Armand), membre de sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).
VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges.
WESTREENEN (le baron DE), à la Haye.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES[1]

Paris.

Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, 15, rue de la Chaussée d'Antin (9e arrondissement).

Association française pour l'avancement des sciences, 11, rue Antoine-Dubois.

Ligue populaire pour le repos du dimanche en France, 51, rue de la Ville-l'Évêque.

Club français du chien de berger, 40, rue des Mathurins.

Ligue française du coin de terre et du foyer, 28, rue Lhomond.

Société nationale d'agriculture de France, 18, rue Bellechasse; — M. Louis Passy, secrétaire perpétuel.

Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184; — M. Maunoir, secrétaire général de la commission centrale.

Société de l'Histoire de France; — M. Martin, agent, aux Archives nationales.

Société nationale des Antiquaires de France.

Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.

Société des agriculteurs de France, avenue de l'Opéra, 21; — M. Henri Johannet, administrateur.

Société protectrice des animaux, 84, rue de Grenelle.

Société de secours des Amis des sciences, boulevard Saint-Germain, 19.

Société centrale d'apiculture et de zoologie agricole, 28, rue Serpente.

Musée Guimet (le), 30, avenue du Trocadéro.

Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande Armée.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Départements.

AIN.....	Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts).....	à Bourg.
AISNE.....	Société académique.....	à Laon.
ALLIER.....	Société d'horticulture.....	à Moulins,
ALPES (BASSES-)..	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.....	à Digne.
ALPES (HAUTES-).	Société d'études.....	à Gap.
—	Société d'agriculture des Hautes-Alpes.....	Ibid.
ALPES-MARITIMES.	Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, de Nice et des Alpes-Maritimes.....	à Nice.
—	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes....	Ibid.
AUBE.....	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
BASSES-PYRÉNÉES.	Société des sciences, lettres et arts.....	à Pau.
BOUCHES-DU-RHÔNE.	Académie de Marseille.....	à Marseille.
CALVADOS.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande.....	Ibid.
—	Société des amis de l'Université de Normandie.....	Ibid.
—	Société d'agriculture et du commerce.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société française d'archéologie.	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie	Ibid.
—	Société des sciences, arts et belles-lettres.....	à Bayeux.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie.....	à Lisieux.
—	Société historique de Lisieux.	Ibid.

Digitized by Google

CHARENTE.....	Société archéologique et historique de la Charente.....	à Angoulême.
CORRÈZE.....	Société scientifique, historique et archéologique.....	à Brives.
CÔTE-D'OR.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.
—	Société d'histoire et d'archéologie.....	à Beaune.
CÔTES-DU-NORD...	Société d'émulation des Côtes-du-Nord.....	à Saint-Brieuc.
DEUX-SÈVRES....	Société d'agriculture.....	à Niort.
EURE.....	Société des Amis des Arts du département de l'Eure.....	à Évreux.
—	Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.....	Ibid.
—	Société d'horticulture et de botanique.....	à Vernon.
—	Comice agricole du canton de Verneuil.....	à Verneuil.
—	Société normande d'études préhistoriques.....	à Louviers.
EURE-ET-LOIR....	Comice agricole.....	à Chartres.
—	Société archéologique.....	Ibid.
FINISTÈRE.....	Société académique de Brest..	à Brest.
GARD.....	Académie.....	à Nimes.
—	Société d'étude des sciences naturelles.....	Ibid.
GIRONDE.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.
HAUTE-GARONNE..	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France.....	Ibid.
HAUTE-VIENNE....	Société d'horticulture et d'arboriculture de la Haute-Vienne.	à Limoges.
—	Société des Amis des sciences et arts.....	à Rochechouart
HÉRAULT.....	Société archéologique.....	à Béziers.

Digitized by Google

HÉRAULT	Société d'études des sciences naturelles de Béziers	Ibid.
—	Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault	à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres	Ibid.
INDRE	Société d'agriculture	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres	à Tours.
—	Société archéologique de Touraine	Ibid.
ILLE-ET-VILAINE	Syndicat pomologique de France	à Rennes.
—	Société des hospitaliers-sauveteurs Bretons	Ibid.
—	Société centrale d'horticulture	Ibid.
ISÈRE	Société de statistique de l'Isère	à Grenoble.
—	Académie delphinale	Ibid.
LOIRE-INFÉRIEURE	Société académique	à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture	Ibid.
—	Société des horticulteurs de Nantes	Ibid.
—	Société d'agriculture de la Loire-Inférieure	Ibid.
LOIRET	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts	à Orléans.
—	Société horticole du Loiret	Ibid.
—	Société d'agriculture de l'arrondissement de Pithiviers	à Pithiviers.
LOIR-ET-CHER	Société des sciences et des lettres	à Blois.
MANCHE	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique	à Valognes.
MARNE	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts	à Châlons.
—	Académie nationale	à Reims.
—	Société des sciences et arts	à Vitry-le-François.
MAYENNE	Comice agricole de Laval	à Laval.
MEURTHE-ET-MOSELLE	Académie de Stanislas	à Nancy.
—	Société des sciences de Nancy	Ibid.
MEUSE	Société d'apiculture de la Meuse	à Bar-le-Duc.

Digitized by Google

NIÈVRE	Société départementale d'agriculture de la Nièvre	à Nevers.
NORD	Académie et Université de Lille.	à Lille.
—	Comice agricole	Ibid.
—	Société d'émulation	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts	à Valenciennes.
—	Société d'émulation	à Roubaix.
OISE	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise	à Beauvais.
—	Société d'agriculture	à Clermont.
—	Société d'agriculture	à Compiègne.
—	Comité archéologique	à Senlis.
ORNE	Société d'horticulture	à Alençon.
PAS-DE-CALAIS	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer	à Boulogne-sr-Mer.
PYRÉNÉES-ORIENT.	Société agricole, scientifique et littéraire	à Perpignan.
RHÔNE	Société d'agriculture, sciences et industrie	à Lyon.
SAÔNE-ET-LOIRE	Société d'histoire naturelle de Mâcon	à Mâcon.
—	Académie de Mâcon	Ibid.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône	à Chalon-sr-S.
—	Société des sciences naturelles de la Saône-et-Loire	Ibid.
—	Société éduenne	à Autun.
SARTHE	Société d'agriculture, sciences et arts	au Mans.
—	Société d'horticulture	Ibid.
SEINE-ET-MARNE	Société d'agriculture	à Melun.
SEINE-ET-OISE	Société d'agriculture	à Versailles.
—	Association agricole et horticole	à Mantes.
SEINE-INFÉRIEURE.	Société centrale d'agriculture.	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts	Ibid.

Digitized by Google

SEINE-INFÉRIEURE.	Société libre d'émulation.....	à Rouen.
—	Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure	Ibid.
—	Société normande de géographie	Ibid.
—	Société des amis des sciences naturelles.....	Ibid.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure	Ibid.
—	Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure.....	Ibid.
—	Société d'études diverses.....	au Havre.
—	Société géologique de Normandie.....	au Havre.
—	Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.....	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Elbeuf.
—	Société d'études des sciences naturelles	Ibid.
SOMME.....	Académie des sciences, des lettres et des arts.....	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie	Ibid.
—	Société d'horticulture de Picardie.....	Ibid.
—	Comice agricole.....	à Abbeville.
—	Société d'émulation.....	Ibid.
TARN-ET-GARONNE.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne	à Montauban.
VAR.....	Société d'agriculture et de commerce.....	à Draguignan.
VENDÉE	Société d'émulation.....	à la Roc.-s-Yon.
VIENNE.....	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers.
—	Société des antiquaires de l'Ouest	Ibid.
VOSGES.....	Société d'émulation	à Épinal.

Alsace-Lorraine.

Société d'histoire naturelle de Colmar.
Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

Digitized by Google

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Allemagne.

Société des sciences naturelles et de médecine de Giessen.
Académie Impériale Léopoldine Caroline de Haale Halle à Saale.

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

Autriche.

Société impériale géologique, à Vienne.

Belgique.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Abbaye de Maredsous.

Norvège.

Université royale, Christiania.

Suède.

The geological institution of the University-Upsala.

Suisse.

Société neuchateloise de géographie à Neuchatel.

États-Unis d'Amérique.

Smithsonian Institution, à Washington.
Missouri botanical Garden.
Société américaine d'histoire naturelle, Central Parc de New-York.
Lloyd Library of botani, pharmacy and matéria médica, Cincinnati, Ohio.

Mexique.

Observatoire météorologique central de Mexico.
Institut géologique du Mexique à Mexico.

Uruguay.

Musée national de Montevideo.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS LITTÉRAIRE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1907, un prix de 600 francs au meilleur ouvrage de littérature (prose ou vers).

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Évreux, **avant le 1er avril 1907**. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Évreux, le 10 octobre 1905.

Le secrétaire perpétuel,

LÉON PETIT.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
S0206
1903-05

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1903-05
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 621 R

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TH 0

Digitized by Google